

# RAPPORT ANNUEL 2020



**Ville de Genappe**  
**[www.genappe.be](http://www.genappe.be)**



# RAPPORT ANNUEL 2020

01.11.2019 - 31.10.2020

---

## Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Ville de Genappe

---

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23  
et arrêté par le Collège Communal en séance du 2 décembre 2020.

La Directrice générale  
M. Tock

Le Bourgmestre  
G. Couronné

# RAPPORT ANNUEL 2020

## L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES .....	7
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS .....	24
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES .....	25
SANCTIONS ADMINISTRATIVES .....	26

## L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT .....	29
AFFAIRES GENERALES .....	31
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	68
FINANCES ET RECETTES.....	78
INFORMATIQUE.....	84
POPULATION - ETAT CIVIL .....	85
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE.....	858
TRAVAUX PUBLICS .....	92
ENVIRONNEMENT.....	105
ENERGIE.....	136
ENTRETIEN / PROPRIETE.....	140
CONCIERGERIE.....	141
UNE ANNEE MARQUEE PAR LE COVID-19.....	142
TRANSVERSALITE .....	146

# L'ADMINISTRATION GENERALE 2020

<b>LES AUTORITES COMMUNALES.....</b>	<b>7</b>
CONSEIL COMMUNAL.....	7
COLLEGE COMMUNAL.....	9
<b>LES COMMISSIONS COMMUNALES.....</b>	<b>10</b>
CCCATM.....	10
RENOVATION URBAINE.....	12
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMontoISE.....	13
ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....	13
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA .....	13
PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....	14
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE.....	15
COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC.....	15
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU .....	16
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE ».....	16
COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION .....	17
COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS .....	17
COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES».....	18
COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES» .....	18
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS » .....	19
COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE ».....	19
COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....	20
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC) .....	21
<b>CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl .....</b>	<b>22</b>
<b>AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E.....</b>	<b>22</b>
<b>MAISON DE L'EMPLOI - MdE .....</b>	<b>23</b>
<b>CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS .....</b>	<b>24</b>

<b>POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES .....</b>	<b>25</b>
LE CONSEIL DE POLICE .....	25
LE COLLEGE DE POLICE .....	25
DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE .....	25
<b>SANCTIONS ADMINISTRATIVES .....</b>	<b>26</b>

## CONSEIL COMMUNAL

Suite aux élections du 14 octobre 2018 et à l'installation de Conseillers communaux en date du 3 décembre 2018.

**Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.**

### **Groupe politique CréonsDemain (Liste n°11)**

Madame BEGHIN Anne  
Monsieur LOWENTHAL Bernard  
Monsieur MOREAU Benoit  
Madame BROCCA Ludivine  
Madame MULLER Axelle (jusqu'au 27 octobre 2020)  
Madame LAUREYS Charlotte (depuis le 27 octobre 2020)

### **Groupe politique +PluS (Liste n°12)**

Madame FEVERY Tiffany

### **Groupe politique MR+cdH (Liste n°13)**

Monsieur Gérard COURONNE  
Monsieur Vincent GIRBOUX  
Madame Stéphanie BURY-HAUCHART  
Madame Carine MESSENS  
Monsieur Hector TUBIERMONT  
Monsieur Benoît HUTS  
Monsieur Rembert VAN DAMME  
Monsieur Kévin PAULUS  
Madame Sarah HERMANS  
Madame Aline DE GROODE  
Monsieur Renaud VAN PETEGHEM  
Madame Valentine COURTAÏN  
Monsieur Jérôme LECLERCQ (jusqu'au 29 septembre 2020)  
Madame Anne-Sophie HAYOIS  
Monsieur Michaël ROUFFIANGE  
Madame Axelle VANDERLINCK  
Madame Sandra DONNY  
Monsieur Olivier MAINFROID  
Madame Natacha CRACCO (depuis le 29 septembre 2020)

### **Groupe politique Ensemble (Liste n°14)**

Madame Christine Gilain

**La composition de Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance suites aux démissions de M. J. Leclercq et Mme A. Muller est la suivante :**

COURONNE Gérard, Bourgmestre  
BURY Stéphanie, 1<sup>er</sup> Echevine  
MESSENS Carine, 2<sup>ème</sup> Echevine  
TUBIERMONT Hector, 3<sup>ème</sup> Echevin  
HUTS Benoît, 4<sup>ème</sup> Echevin  
VAN DAMME Rembert, 4<sup>ème</sup> Echevin  
GIRBOUX Vincent, Conseiller communal  
PAULUS Kévin, Conseiller communal  
DE GROODE Aline, Conseillère communale  
BEGHIN Anne, Conseillère communale  
HERMANS Sarah, Conseillère communale  
VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal  
FEVERY Tiffany, Conseillère communale  
ROUFFIANGE Michael, Conseiller communal  
VANDERLINCK Axelle, Conseillère communale  
MAINFROID Olivier, Conseiller communal

COURTAIN Valentine, Conseillère communale  
LOWENTHAL Bernard, Conseiller communal  
HAYOIS Anne-Sophie, Conseillère communale  
DONNY Sandra, Conseillère communale  
MOREAU Benoit, Conseiller communal  
BROCCA Ludivine, Conseillère communale  
MULLER Axelle, Conseillère communale  
GILAIN Christine, Conseillère communale  
CRACCO Natacha, Conseillère communale  
LAUREYS Charlotte, Conseillère communale

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 9 fois.

En application de l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, une séance conjointe Ville/CPAS a eu lieu le 22 octobre 2019.



## COLLEGE COMMUNAL

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE

1<sup>er</sup> Echevine, Stéphanie BURY

2<sup>ème</sup> Echevine, Carine MESSENS

3<sup>ème</sup> Echevin, Hector TUBIERMONT

4<sup>ème</sup> Echevin, Benoît Huts

5<sup>ème</sup> Echevin, Rembert VAN DAMME

Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

### **Gérard Couronné - Bourgmestre**

Etat-civil - Sécurité – Police - Partenariat Locaux de Proximité (PLP) - Personnel - Finances et budget – Economie – Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale - GAL (groupe d'action locale) - Plan Communal de Développement Rural (PCDR) - Information et communication - Cultes – Laïcité

### **Stéphanie Bury - 1<sup>ère</sup> Echevine**

Enseignement - ATL (Accueil extrascolaire) – Ecoles des devoirs – Petite enfance – Conseil Communal des enfants – Place aux enfants - PCS (Plan de Cohésion Social) - Agriculture – Participation citoyenne et volontariat - Jumelage - Egalité des chances – Santé – Informatique – Transition Numérique et Smart City

### **Carine Messens - 2<sup>ème</sup> Echevine**

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Mobilité

### **Hector Tubiermont - 3<sup>ème</sup> Echevin**

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors – Repair café - Bien-être animal – Entretien des bâtiments communaux.

### **Benoît Huts - 4<sup>ème</sup> Echevin**

Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes – Plaines de vacances – Eté solidaire – Bibliothèques – Tourisme – Commerce – Emploi – Associations patriotiques – Conseil consultatif des aînés et des jeunes – Intergénérationnel – Territoire de mémoire – Petit patrimoine populaire et historique – Environnement et transition environnementale – Gestion des cours d'eau et dossiers inondations – Aménagement et entretien des espaces verts

### **Rembert Van Damme - 5<sup>ème</sup> Echevin**

Travaux (voiries et propriétés communales) – Régie – Charroi communal – Aménagement et entretien des espaces publics – Propreté – Entretien des Cimetières

### **Vincent Girboux - Président du CPAS**

Culture – Centre d'expression et de créativité – Académie de Musique – Logement - Transition Energétique

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 61 fois.

# LES COMMISSIONS COMMUNALES

## CCCATM

### COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

**But :** Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que le schéma de structure communal, les plans particuliers d'aménagement, le règlement communal d'urbanisme, l'examen des demandes de permis de bâtir ou de lotir,...et la mobilité.

Composition jusqu'au 12 décembre 2019 :

#### **Présidente,**

Michèle DEFOUR

#### **Membres effectifs**

##### **Représentant la majorité au Conseil Communal**

Sarah HERMANS

Jérôme LECLERCQ

##### **Représentant la minorité au Conseil Communal**

Eric DELVAUX

##### **Représentant spécifique d'« Environnement-Dyle »**

Serge PHILIPPE

##### **Représentant spécifique « Glabais-village RGBSR »**

Jean JAMEZ

##### **Représentant spécifique « Chemin 141-mobilité douce »**

Alain RIQUET

##### **Représentant spécifique « développement durable »**

Marie-Paule KESTEMONT

##### **Représentant spécifique « urbanisme professionnel »**

Bernard LOWENTHAL

##### **Représentant spécifique « activité économiques locales »**

Léa VAN DER STAPPEN

##### **Représentant spécifique « intégration architecturale »**

Nathalie VAN MERBEEK

##### **Représentant spécifique « préservation du cadre rural »**

Yves CUVELIER

##### **Représentant spécifique « reconversion sucrerie »**

Charles DAUBERSY

#### **Membres suppléants**

Christian LAPERCHE  
Bernard HEENS

Stéphanie KIECKENS  
Nicolas HENRIOUL

Jean-François MITSCH  
Christine GILAIN

Jean-Pierre RASKIN

Colette WIBO

Olivier GERIN

Jean-Louis HAMBYE

Marianne BLONDIAU

Jean-Michel MARBEHANT

Patrick WERA

Didier LEROY

Composition à partir du 12 décembre 2019 :

**Président,**  
Bernard STAS DE RICHELLE

**Membres effectifs**

**Membres suppléants**

**Représentant la majorité au Conseil Communal**

Sarah HERMANS

Sandra DONNY  
Michaël ROUFFIANGE

Jérôme LECLERCQ jusqu'au 29 septembre 2020  
Aline DE GROODE à partir du 27 octobre 2020

Aline DE GROODE  
Axelle VANDERLINCK

**Représentant la minorité au Conseil Communal**

Bernard LÖWENTHAL

Benoît MOREAU  
Luc MACHIELS

**Représentant spécifique « Agriculture »**

Patrick WERA

Colette GILOT

**Représentant spécifique « Mobilité »**

Colette WIBO

Pierre RUTTEN

**Représentant spécifique « Glabais : village RGBSR »**

Florence RASKIN

Jean JAMEZ

**Représentant spécifique « Bousval : pôle secondaire »**

Jacques DEGELAEN

Philippe STORMACQ

**Représentant spécifique « Genappe : centre-ville »**

Christian LAPERCHE jusqu'au 3 août 2020  
Charles DAUBERSY à partir du 27 octobre 2020

Charles DAUBERSY

**Représentant spécifique « Paysages ruraux »**

Yves CUVELIER

Albert GIRBOUX

**Représentant spécifique de l'association « Environnement-Dyle »**

Serge PHILIPPE

Michèle DEFOUR

**Représentant spécifique « Immobilier et urbanisme »**

Quentin DEFALQUE

Yves MAHIEU

**Représentant spécifique « Bâtiments »**

Nicolas HENRIOUL

Benoît-Michel MORIMONT

**Secrétaire**

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire

Durant la période de référence, la CCCATM s'est réunie 10 fois.

## RENOVATION URBAINE

**But :** Commission imposée par la Région Wallonne pour assurer le suivi de la Rénovation urbaine (Centre de Genappe).

### Composition :

**Présidente,**  
Carine MESSENS

**Représentant CPAS**  
Vincent GIRBOUX

### Membres effectifs

#### Représentant la majorité au Conseil Communal

Benoit HUTS  
Anne-Sophie HAYOIS  
Olivier MAINFROID  
Kevin PAULUS

#### Représentant la minorité au Conseil Communal

Axelle MULLER jusqu'au 27/10/2020, remplacée par Benoit MOREAU

#### Autres membres

Serge PHILIPPE, [CCCATM](#)  
Nicolas HENRIOUL, [CCCATM](#)  
Maxence VAN CROMBRUGGE, [Association des Commerçants](#)  
Daniel DETIENNE, [Cercle d'Histoire et d'Archéologie](#)  
Charles DAUBERSY [Quartier](#)  
Christian LAPERCHE, [Quartier](#)  
Alexandre BERBINSCHI, [Quartier](#)  
François LAGNEAU, [Quartier](#)  
Pierre-Jean WELSCH, [Quartier](#)  
Olivier FIEVEZ, [Quartier](#)

Durant la période de référence, la commission de Rénovation Urbaine s'est réunie 1 fois, le 19 décembre 2019.

Cette séance regroupait les anciens membres de la commission et les nouveaux membres qui ont été désignés par le Conseil communal du 26 février 2019 (mandataires) et du 5 novembre 2019 (secteur privé).

A cette occasion le bureau d'étude XMU, désigné en 2018, pour réaliser le dossier de base de la nouvelle opération de rénovation urbaine, a présenté la phase d'inventaire.

Ce travail de recueil des données objectives et subjectives s'est basé sur :

- la soirée de lancement du 4 juin 2019 (photos)
- la balade interactive organisée le 14 septembre 2019



La réunion prévue le 6 octobre 2020 a dû être annulée (COVID).  
(Elle a été reportée au 9 novembre 2020 en visio-conférence).

## **COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMONTAISE**

Suite à la fermeture et à l'avenir non défini de la Sucrierie, le Comité est inactif.  
Durant la période de référence, le Comité d'accompagnement qui n'est pas dissout, ne s'est pas réuni.

## **ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS**

**But :** Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

### **Composition :**

#### **Président**

Gérard COURONNE

#### **Echevins**

Stéphanie BURY  
Carine MESSENS  
Hector TUBIERMONT  
Benoît HUTS  
Rembert VAN DAMME

#### **Président du CPAS**

Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Collège Communal a attribué 3 logements.

## **COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA**

**But :** Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

### **Composition : 3 membres/ composante**

**Présidente,**  
Stéphanie BURY

**Membres effectifs**

**Présidente** : Stéphanie BURY

**Membres suppléants****Membres effectifs****Membres suppléants****Composante 1**

Représentants du Conseil communal

Stéphanie BURY  
Benoit HUTS  
Sarah HERMANS

Aline DE GROODE  
Axelle VANDERLINCK  
Anne BEGHIN

**Composante 2**

Représentants des établissements scolaires

Geoffrey Vantaelen (école communale)  
Nancy Lauriers (école St-Jean Genappe)  
Véronique Cambier (école communale)

Jérôme Leclercq (école communale)  
Patricia Druine (école St-Marie)

**Composante 3**

Représentants des associations de parents AP et/ou de mouvements d'éducation permanente  
Pas de candidats

**Composante 4**

Représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E

Pierre OLLIEUZ - ISBW  
Carine VANDEKERHOVE – le CAPE  
Christine GILAIN – Ecoles des devoirs du Brabant wallon

Véronique SCHMITZ - ISBW

**Composante 5**

Services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française

Franca ZANELLA (AMO TEMPO)  
Ysabel Hustinx (CEC les Ateliers du Léz'Art)  
Maxime BUTS (Les Copains du Sport asbl)

Marianne JANSSENS (AMO TEMPO)

**Autres membres avec voix consultative**

ONE  
Province du Brabant wallon : Nathalie POELAERT  
Coordinatrice Accueil Temps Libre – Madame Chantal Sablon  
Toute personne invitée par la CCA

**PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS****COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT**

**But** : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.  
Mis en place le 26 février 2010.

**Composition :****Présidente,**

Stéphanie BURY- Ville de Genappe/ Echevine du Plan de Cohésion Sociale

**Membres**

Monsieur Couronné – Bourgmestre  
Madame Tock – Directrice Générale de la Ville de Genappe  
Monsieur Girboux – Président du CPAS  
Madame Servais – Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale/Handicontakt  
Madame Prignon – Représentante de la Région Wallonne  
Monsieur Ciavarella – CPAS de Genappe  
Monsieur Schepers – CPAS de Genappe  
Madame Lermaniaux – Cabinet du Bourgmestre

Madame Hustinx – Les Ateliers du Léz'Arts  
Madame Mouton – Immobilière Sociale Notre Maison  
Madame Al Naassan – Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon  
Madame Lavaux – Centre Culturel de Genappe  
Monsieur Scarnière – Maison des Jeunes le Bug-1  
Madame Gilain – Pacage  
Monsieur Goubau – Asbl Soins et Santé  
Monsieur Neyman – Zone de Police Nivelles-Genappe  
Madame Schenken – Asbl Article 27 Brabant Wallon  
Madame Janssens – Asbl Coup de Pouce  
Madame Bonaventure – Mire BW  
Madame Bouxin – ALE Genappe  
Madame Buset – Aide en Milieu Ouvert Tempo  
Monsieur Hermans – Aide en Milieu Ouvert Tempo  
Madame Hanssens – Commission Senior  
Madame Jauniaux – l'Amarrage  
Madame André – Forem  
Monsieur Cuijl – Forem  
Madame Delporte – ONE  
Madame Dumont – Centre de Lecture Publique de Genappe  
Madame Herremans – Domus  
Madame Harcq – Asbl Genappe Solidaire  
Madame Smets – Solidaris Brabant Wallon

## COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE

**But :** Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.

Mis en place le 1<sup>er</sup> juin 2004.

### Composition :

#### Président,

Gérard COURONNE, [Bourgmestre](#)

#### Membres,

Monsieur Vincent Girboux, [Président du CPAS](#)

Monsieur Benoît Huts, [Echevin](#)

Etienne Château, [Forem](#)

Stéphane Nicaise, [Forem](#)

## COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

**But :** Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

### Composition :

#### Président,

Gérard COURONNE

#### Représentant du Pouvoir Organisateur

Stéphanie BURY

Sarah HERMANS  
Jérôme LECLERCQ jusqu'au 29 septembre 2020, remplacé par  
Michaël Rouffiange à partir du 27 octobre 2020  
Axelle VANDERLINCK  
Marianne TOCK  
Chantal SABLON

**Délégations syndicales**

C.G.S.P. - Enseignement  
S.L.F.P. - Enseignement  
C.S.C. - Enseignement

**COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU »**

**Composition:**

**Présidente :**

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

**Vice-Président :**

Monsieur Benoît Huts, Echevin

**Représentants :**

Madame Carine Messens, Echevine  
Monsieur. Benoît Huts, Echevin  
Madame Sandra Donny, Conseillère communale  
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin  
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale  
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal  
Madame Ludivine Brocca Conseillère communale

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

**COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE »**

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

**Composition :**

**Présidente :**

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

**Vice-Président :**

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

**Représentants :**

Madame Stéphanie Bury, Echevine  
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal  
Madame Aline De Groode, Conseillère communale  
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale  
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale  
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal  
Madame Anne Beghin, Conseillère communale

**Représentants des agriculteurs pour chacun des villages de l'entité :**

Monsieur C. Balduyck pour Glabais  
Monsieur P. Van De Steene pour Houtaun-le-Val  
Monsieur M. Parideans pour Vieux-Genappe



Monsieur Y. Goies pour Genappe  
Monsieur X. Hayois pour Baisy-Thy  
Monsieur P. Vromman pour Ways  
Monsieur Y. Van Nieuwenhuyse pour Bousval  
Monsieur F. Ancaux pour Loupoigne

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

## COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

**But :** Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.

La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

### Composition :

#### Présidente :

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

#### Vice-Présidente :

Madame Carine Messens, Echevine

#### Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Monsieur Rembert Van Damme, Echevin

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Madame Axelle Muller, Conseillère communale, remplacée par Madame Charlotte Laureys à partir du 27 octobre 2020.

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

## COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

La Commission est un lieu de consultation des responsables sportifs, d'échange, d'information, de sensibilisation et de propositions.

La Commission est chargée entre-autres d'apporter son avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité compétente, sur les questions de politique sportive de la ville, de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, en collaboration avec le Jury ad hoc, du bon fonctionnement des complexes sportifs, en collaboration avec l'asbl des salles, de l'organisation des activités sportives communales.

### Composition

#### Président :

Monsieur Michaël Rouffiange

#### Vice-Président :

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

#### Représentants :

Monsieur Hector Tubiermont, Echevin

Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communal

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission des sports s'est réunie 4 fois.

Durant la période de référence, la Commission des sports a travaillé, principalement sur les dossiers suivants :

- La fusion des 2 clubs de Basket de Genappe qui se nomme maintenant : Basket Club Genappe Lothier
- Aide de la Commission lors de la journée sportive inter école (annulée suite aux mesures covid)
- Organisation de la soirée des mérites sportifs 2019
- Réflexions sur les aides et le soutien qui peuvent être apportés aux différents clubs durant la crise sanitaire Covid-19
- Projet de création d'une affiche à la sensibilisation de l'utilisation de gourdes dans les clubs
- Projet de création d'un terrain de Beach soccer, qui serait installé au stade J.-C. Flament à Notre Dame de Foy

## **COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »**

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

### **Composition**

#### **Présidente :**

Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale

#### **Vice-Président :**

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

#### **Représentants :**

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal

Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Monsieur Bernard Lowenthäl, Conseiller communal

## **COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES »**

### **Composition**

#### **Président :**

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

#### **Vice-Présidente :**

Madame Stéphanie Bury Echevine,

#### **Représentants :**

Madame Stéphanie Bury Echevine

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal  
Madame Aline De Groode, Conseillère communale  
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

## COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »

La commission a pour mission notamment :

- a) d'examiner la situation des Seniors sous toutes les formes tant au point de vue moral que matériel.
- b) de suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de la personne âgée et de la vieillesse.
- c) de faire connaître les désirs, les aspirations, les droits de seniors.
- d) d'assurer leur réinsertion effective dans la vie communautaire par leur participation aux instances de décision.
- e) de faire prendre conscience aux seniors eux-mêmes, qu'étant donné leur expérience et leur disponibilité, ils ont un rôle à jouer dans la commune et de susciter leur participation à tous les niveaux, tant politique que social et culturel, et ce pour le mieux-être de tous.

### Composition

#### Présidente :

Angèle Hanssens-Lefèvre

#### Membres effectifs :

Hector Tubiermont  
Stéphanie Bury  
Kévin Paulus  
Sandra Donny  
Aline De Groode  
Michaël Rouffiange  
Anne Beghin  
Nicole Couronne  
Jean-Claude Pourplanche  
Nadine Hoste  
Jenny Rindin  
Eddy Vion  
Léa Piot  
Martine Bultot  
Vincent Girboux

#### Secrétaire :

Muriel Opalvens

La commission s'est réunie 3 fois.

Elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Organisation de la pièce de théâtre "Oscar" avec la troupe du Chenois de Waterloo qui se jouait les [vendredi 28](#) et [samedi 29 février 2020](#) ;
- Organisation du Cabaret animé par les "Amis de la chanson" le [dimanche 1er mars 2020](#) ;
- Agencement de la salle Communale de Loupoigne / commande de tarte à la Boulangerie "Gossiaux" / commande de boissons "Drive-in Lecocq" et quelques achats divers au "Colruyt"
- Vente des boissons tout le week-end et de la tartes (uniquement le [dimanche](#))

## COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE »

#### Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

#### Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

**Représentants :**

Madame Stéphanie Bury, Echevine  
Madame Sandra Donny, Conseillère communale  
Monsieur Renaud Van Peteghem, Conseiller communal  
Madame Aline De Groode, Conseillère communale  
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale  
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal  
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

**Représentant les citoyens/**

M. Jean Kévers-Leclercq  
Mme Christiane Smeets  
M. Philippe Goubau  
Mme Anne Couronné  
M. Marc Patuzzo  
Mme Nathalie Dubuisson-Louis  
M. Denis Vanvyve

Cette commission s'est réunie pour la première fois le [13 novembre 2019](#), par la suite le 16 janvier et le 18 novembre. Le délai s'explique par la crise, car nous avons dû trouver un moyen de nous organiser au mieux pour suivre les mesures recommandées.

La Commission a pu se fixer différents objectifs lors de ces rencontres. Les membres de cette commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

Différents thèmes sont ressortis tels que l'eau, les ondes (ainsi que le wifi), les compteurs communicants, la 5G, la communication sur le covid, un groupe de travail sur le fascicule pour un appareil pour calculer les ondes...

Plus d'informations sur le travail de la commission se retrouvent dans le chapitre « PCS ».

**COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)****Présidence :**

Monsieur Benoît Huts, Echevin

**Membres effectifs :**

Monsieur Benoît Huts, Echevin  
Madame Carine Messens, Echevine  
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

**Membres suppléants :**

Madame Sandra Donny Conseillère communale  
Madame Sarah Hermans Conseillère communale  
Madame Axelle Muller, Conseillère communale, remplacée le 27 octobre 2020 par  
Madame Anne Beghin, Conseillère communale.

**Représentants du monde associatif et citoyen :****Effectifs :**

Madame Vanessa Clerens  
Madame Charlotte De Crombrugghe  
Monsieur Jean-François De Schrynmakers  
Madame Marie Degreef  
Monsieur Olivier Fièvez  
Madame Michèle Fourny  
Madame Anne Geldhof  
Monsieur Mathieu Gérard

Madame Liliane Lebon  
Madame Patricia Lekime  
Monsieur Benoît-Michel Morimont  
Madame Sarah Welby

Plus d'informations sur le travail de la CLDR se retrouvent dans le chapitre « Environnement ».

## **COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN ENERGIE CLIMAT (CAPEC)**

La mission du CAPEC est :

- de constituer les groupes de travail liés aux axes thématiques du plan climat;
- de travailler sur les mesures de la feuille de route et proposer des actions ;
- de constituer un maillon fort avec les acteurs locaux et les partenaires économiques ;
- d'organiser ou de proposer l'organisation d'évènements liés aux matières traitées ;
- de proposer des actions et d'étudier leur faisabilité et les formules de financement pour les réaliser ;
- de proposer toutes améliorations notoires aux processus en cours et/ou la révision de la feuille de route avant l'expiration du délai des deux ans si nécessaire;
- de rapporter les résultats de sa mission aux autorités communales;

Il est constitué de 7 représentants du Conseil Communal, d'un représentant de diverses commissions, de représentants d'associations locales et de citoyens.

Il est présidé par Mr Girboux, en charge de la transition énergétique. L'équipe gestionnaire est constituée du service transition, du service énergie et de Mr Yves Patte dans le rôle d'animateur.

Le comité s'est réuni aux dates suivantes :

5 mars 2020 – 19h00 – salle du collège – rappel plan climat et méthodologie ateliers ;  
16 mars 2020 – 19h00 - annulé  
7 mai 2020 – 19h00 – annulé  
4 juin 2020 – 19h00 – annulé  
18 août 2020 – 19h00 – annulé  
29 octobre 2020 – 19H00 – Budget participatif – Webinaire  
3 décembre 2020 – 18h00 – Ateliers REN et URE

## CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », fondée le 8 décembre 1980.

**But :** Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

### Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de l'asbl est composée des membres du Conseil Communal.

### Conseil d'Administration :

#### Président,

Gérard COURONNE

#### Membres,

Stéphanie Bury

Vincent GIRBOUX

Sarah HERMANS

Anne BEGHIN

Jérôme Leclercq (jusqu'au 29 septembre 2020)

Natacha Cracco (remplaçant Jérôme Leclercq depuis le 27 octobre 2020)

#### Vérificateurs aux comptes

Christine GILAIN

Olivier MAINFROID

#### Secrétaire

Madame Chantal Sablon

Les écoles introduisent une demande d'aide financière auprès de l'asbl, chaque enfant perçoit de manière unique durant sa scolarité, la somme de 50 €.

## AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI, asbl - A L E

### Conseil d'administration

**Président :** Christophe Hayet

**Vice – Président :** Joseph PHILIPPART

**Secrétaire :** Christine GILLAIN

**Trésorier :** Sarah Hermans

**Responsable :** Stéphanie Bouxain

### Travailleurs ALE

34 personnes ont effectué des prestations en 2019.

5 personnes issues du CPAS et 2 personnes provenant de communes avoisinantes complètent l'effectif des travailleurs ALE.

Chaque mois, sur base d'un listing communiqué par L'ONEm, 15 personnes indemnisées par le chômage sont convoquées au service ALE. Elles sont reçues et informées sur le dispositif ALE ainsi que de tout ce qui pourrait contribuer à leur réinsertion socio-professionnelle.

Des personnes percevant le RIS nous sont adressées par le CPAS de la Ville de Genappe.

En outre, le développement de la collaboration entre l'ALE et le FOREM permet que des conseillers FOREM orientent directement des personnes vers notre service.

### Utilisateurs ALE

En 2019, l'ALE comptabilise 51 utilisateurs du service ALE. Les activités les plus demandées sont le jardinage et la surveillance scolaire. Viennent ensuite des activités de petits travaux à domicile,

d'accompagnement de personnes ou encore d'entretien de locaux appartenant à des asbl ou associations de fait.

### **Atelier Couture**

En 2019, l'ALE continue d'encadrer l'Atelier Couture " de Fil en Aiguille" où 2 personnes travaillent tous les vendredis pour réaliser de petits travaux de réparation. Cet atelier permet à toute personne désireuse de s'initier à la couture/retouche d'y être formée.

### **Formation**

Tenue de réinvestir des fonds dans la formation, l'ALE de Genappe a financé des reconnaissances de diplômes étrangers et des heures d'auto-école.

## **MAISON DE L'EMPLOI - MdE**

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi.

Et pour ce faire, voici les services offerts :

- Des informations sur les emplois disponibles : les offres, les conditions d'accès ;
- Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;
- Des références, documents, documentations, livres et journaux à disposition ;
- Un accès à internet, au traitement de texte, au téléphone, au fax ;
- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, aide à l'emploi,...
- Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;
  
- Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;
- Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, écrivain public, conseiller carrefour emploi formation orientation ;
- Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation

Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi. Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les activités collectives ont rencontré énormément de succès auprès du public de la Maison de l'Emploi. Les différents modules d'orientation et de technique de recherche d'emploi organisés par les centres de formation du territoire attirent un grand nombre de personnes. Le public est lui-même demandeur du renouvellement de ces actions.

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectués des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour Emploi Formation Orientation, CPAS de Genappe, Daoust, Groupe One, Job'In ; Mire BW : Job Coaching, Randstad.

**Permanences** : CEFO, Mire BW, Créajob, Groupe One, Job'in.

**Nombre total de visites du 1er au 30 juillet 2020** : 783

# CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS

## LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

### Composition :

#### **PRESIDENT**

Vincent GIRBOUX

#### **CONSEILLERS**

Martine BULTOT  
Natacha CRACCO  
Aline DEGROODE  
Frédéric GAGO GARCIA  
Tanguy ISAAC jusqu'au 27 octobre 2020  
Daniel DETIENNE à partir du 27 octobre 2020  
Raehda KABIR  
Charlotte LAUREYS  
Lucina MARTINELLI  
Nathalie RENARD-RUCQUOY  
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale, s'est réuni 11 fois.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS s'est réuni 1 fois.

## LE BUREAU PERMANENT

### Composition :

#### **PRESIDENT**

Vincent GIRBOUX

#### **CONSEILLERS**

Lucina MARTINELLI  
Nathalie RENARD-RUCQUOY  
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Bureau Permanent, s'est réuni 16 fois.

## LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

### Composition :

#### **Membres du CPAS**

Vincent GIRBOUX  
Martine BULTOT  
Natacha CRACCO  
Bernard STAS de RICHELLE  
Myriam SOMERS, Directrice générale

#### **Membres de la Ville**

Gérard COURONNE  
Jérôme LECLERCQ jusqu'au 29 septembre 2020  
Natacha CRACCO depuis le 27 octobre 2020  
Olivier MAINFROID  
Sandra DONNY  
Marianne TOCK, Directrice générale

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 3 fois.



# POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES

## LE CONSEIL DE POLICE

### Composition

#### Membre de droit

Gérard COURONNE

#### Membres effectifs :

COURTAIN Valentine  
HAYOIS Anne-Sophie  
LECLERCQ Jérôme jusqu'au 29/9/2020  
HERMANS Sarah depuis le 27/10/2020  
LÖWENTHAL Bernard  
MAINFROID Olivier  
VAN PETEGHEM Renaud

#### Membres suppléants :

HERMANS Sarah  
HERMANS Sarah  
HERMANS Sarah  
  
HERMANS Sarah  
HERMANS Sarah

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 7 fois.

## LE COLLEGE DE POLICE

### Composition :

Gérard Couronné, [Bourgmestre de Genappe](#)  
Pierre Huart, [Bourgmestre de Nivelles](#)  
Pascal Neyman, [Chef de Zone, Commissaire divisionnaire](#)

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 28 fois.

## DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE

Un total de **702** arrêtés, autorisations et avis techniques ont été rédigés par la police à destination de la Ville de Genappe du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 octobre 2020 :

	2019	2020
Arrêtés de police	448	357
Autorisations de chantiers	393	105
Autorisations de conteneurs	49	63
Autorisations de déménagements	35	31
Autorisations d'échafaudages	30	37
Avis techniques	152	109
	<b>1.107</b>	<b>702</b>

# SANCTIONS ADMINISTRATIVES

(Situation arrêtée au 30 novembre 2020)

## Fonctionnaire Sanctionneur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

## Greffière

Claire Trassaert

## Police

Les agents de la zone

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;  
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;  
Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

### Infractions au Règlement général de Police administrative

Amendes infligées : 9

Procédures de médiation proposées : 2

Réussites : 0

En cours : 0

Avertissements donnés : 10

Classés sans suite (car auteur inconnu ou manque de preuves) - abandon (car délais d'exécution et situations rétablies) : 7

Transmis hors délai : 17

En cours (lancement de procédure fait) : 10

**Total : 53**

### Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

Amendes infligées : 39

Amendes annulées / Classées sans suite / Avertissements : 10

Transmis hors délai : 27

**Total : 76**

### Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

Transmis hors délai : 8

Avertissements donnés – Délais d'exécution – Sans suite – Auteur inconnu : 4

Amendes : 1

En cours : 2

**Total : 15**

**ACCUEIL ET SECRETARIAT**

TRAITEMENT DU COURRIER .....	29
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL .....	29
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL .....	29
TUTELLE SUR LE CPAS .....	30

**AFFAIRES GENERALES**

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS .....	31
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX .....	34
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS .....	34
ASSURANCES .....	34
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS .....	35
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC .....	43
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE .....	45

**PETITE ENFANCE**

SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES - SAEC .....	46
MAISONS COMMUNALES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE – MCAE et CRECHE .....	46
INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS POUR LES 3 STRUCTURES .....	46
ACTIVITES .....	47
FETE DE LA PETITE ENFANCE .....	47
JOURNEE FORMATION .....	47

**ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL**

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL .....	48
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE .....	53
ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL .....	53

**CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE**

FREQUENTATION .....	62
ACTIVITES .....	62

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

TRAITEMENTS ET SALAIRES .....	68
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS .....	68
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS .....	70
LA GESTION DES CARRIERES .....	73
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS .....	74
FINS DE CARRIERES .....	75
PERSONNE DE CONFIANCE .....	76
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE .....	76

**FINANCES ET RECETTES**

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS .....	78
TAXES ET REDEVANCES .....	80
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE .....	83
RECETTE ET CONTENTIEUX .....	83

**INFORMATIQUE**

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE .....	84
--	----

**POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS**

POPULATION .....	85
ETAT CIVIL .....	86
ETRANGERS .....	87

**URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE**

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT .....	88
QUESTIONS DE VOIRIE .....	89
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	89

PATRIMOINE .....	90
LOGEMENT .....	91
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>	
TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE .....	92
BATIMENTS .....	94
VOIRIES – EGOUTTAGE .....	94
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX.....	95
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
LE SERVICE.....	105
INFORMATION-COMMUNICATION .....	107
DECHETS.....	108
PROPRETE PUBLIQUE.....	110
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE.....	112
EAU .....	116
PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS- Semaine de l'environnement .....	118
DEVELOPPEMENT RURAL .....	120
GAL DU PAYS DES 4 BRAS .....	131
MOBILITE ET CIRCULATION.....	132
AGRICULTURE.....	135
<b>ENERGIE</b>	
GUICHET DE L'ENERGIE .....	136
REALISATIONS .....	137
CONCLUSION.....	139
<b>ENTRETIEN/ PROPRETE</b>	
MISSION.....	140
COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2020 .....	140
BATIMENTS A ENTRETENIR.....	140
<b>CONCIERGERIE</b>	
MISSION.....	141
<b>UNE ANNEE MARQUEE PAR LE COVID-19</b>	
MAINTIEN DES ORGANES DE DECISION .....	142
ORGANISATION DES SERVICES .....	142
SERVICES AUX CITOYENS.....	143
RELANCE APRES COVID .....	144
<b>TRANSVERSALITE</b>	
COMMUNICATION .....	146
PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL .....	149
TRANSITION et PARTICIPATION .....	149

**Directrice générale**  
Tock Marianne

## ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil  
Opalvens Muriel  
Hendrickx Sophie

Secrétariat  
Robert Dominique  
Gossiaux Geneviève

### TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, **11.469** courriers **entrants** et **9.923** courriers **sortants** ont été enregistrés en sus des publicités et certains documents des services Population/État Civil et Finances envoyés

### PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

#### Séances des :

5 novembre 2019

26 novembre 2019

17 décembre 2019

18 février 2020

26 mai 2020

23 juin 2020

25 août 2020

29 septembre 2020

27 octobre 2020

Les séances des 24 mars et 28 avril 2020 ont été annulées suite au Covid-19 et à l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux du 18 mars 2020 relatif à l'exercice des compétences du conseil communal et à la circulaire du Ministre wallon des pouvoirs locaux du 24 mars 2020. Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 9 fois.

En application de l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, une séance conjointe Ville/CPAS a eu lieu le 22 octobre 2019.

### PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3290 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

## TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1er mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976 Conformément à l'article 112§1er, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations.

Durant la période de référence le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 14 fois, a pris 178 délibérations, le Bureau permanent s'est réuni 9 fois a pris 76 délibérations ont été portées à la connaissance du Collège communal.

## AFFAIRES GENERALES

### Chef de service

Servais Justine (depuis le 1<sup>er</sup> février 2020)

Opalvens Maggy

Patte Angélique

Sablon Chantal (en maladie depuis le 17 février 2020), remplacée par De Paul de Barchifontaine Alyson (entrée en fonction le 9 juillet 2020)

Trassaert Claire

### EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des évènements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

#### EVENEMENTS

##### Genappe perd la Boule (édition 2019)

Cet événement a pour but d'organiser et de fédérer différentes activités, spectacles de rues et animations au centre-ville de Genappe pendant les fêtes de fin d'année, soit les 18,19 et 20 décembre 2019.

Par ce projet, nous souhaitons mettre en valeur le centre de Genappe et ses commerces, offrir une vitrine artisanale, culturelle et associative, soutenir le secteur culturel, proposer aux citoyens un accès facile à celle-ci, mais également favoriser la cohésion sociale.

La philosophie du projet vise à créer un climat convivial et de proximité en proposant une approche alternative aux grands centres commerciaux. Afin d'améliorer la mixité urbaine, le développement culturel, associatif et commercial, nous voulons fédérer les différentes initiatives sous la coordination de la Ville de Genappe, tout en respectant chaque opérateur.

Nous tenons à valoriser nos artisans locaux, en proposant un marché d'artisans, en investissant les rues pour les mettre en valeur auprès de la population, créer des animations et des jeux, pour piquer la curiosité. Nous souhaitons également fournir une vitrine à nos artistes, pour leurs donner l'occasion de se faire connaître, de nous présenter leur passion. De plus, collaborer avec les associations afin qu'elles puissent s'approprier la Ville, les rues et toucher les citoyens.

##### Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « *Territoires de Mémoire* ».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie. Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans. L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanent, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Un groupe de travail, présidé par Monsieur Benoît Huts (Échevin), sera reconstitué l'an prochain avec pour objectif la mise en œuvre d'activités en lien avec le devoir de mémoire.

##### Place aux enfants

Annulée pour cause de crise sanitaire.

## Cérémonies patriotiques et folkloriques

Pour la plupart annulées cette année en raison de la crise sanitaire ou en très petit comité (Collège).

## Théâtre au château

Annulé pour cause de crise sanitaire.

## Expositions

Pas d'exposition cette année en raison de la crise sanitaire.

## Marchés et ventes ambulantes

Quatre dossiers de demande d'emplacement ont été traités par le Collège concernant les marchés de Genappe.

## DIVERS

- Gestion de la distribution du matériel de santé fourni par la Province et le Fédéral aux professionnels de la santé de Genappe ;
- Préparation des conventions entre la Ville et différentes associations ;
- Suivis des procès-verbaux de sanctions administratives et de stationnement ;
- Organisation de réunions, rédaction des PV de réunions et lien de communication entre les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) et la Ville ;
- Le Bien-être animal : stérilisation des chats domestiques et errants, gestion des demandes de citoyens, ...
- Ajout d'un nouvel alinéa à l'Article 40 du Code de la citoyenneté – Tir de pétards et pièces d'artifice concernant l'obligation d'utiliser des feux d'artifice à bruit contenu ;
- Dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce ;
- Préparation des dossiers de demandes de différentes associations pour le Collège (Îles de Paix, Fondation du Père Damien, CNCD 11.11.11., Greenpeace, etc)

## SPORT

### Mérites sportifs 2019

Le 10 janvier 2020, s'est déroulée au Complexe sportifs de Genappe, la 33<sup>ème</sup> soirée de remise des Mérites Sportifs 2019, présentée par Christian De Paepe et l'ambiance musicale animée par le groupe « Rafikiz ».

Démonstrations :

- Acrosport
- Gymnastique rythmique synchronisée,
- Numéro visuel de VTT trial et freerum
- Numéro de Pole Dance
- Numéros duos aériens
- Démo Dance Country
- Magicien

### Lauréats

#### Les prix spéciaux :

Le prix du Bourgmestre : Eggerickx Marine (Twirling)

Le prix de l'Echevin des sports : Vivone Linda (Tir aux clays)

Le prix de l'Espoir : BG Lothier (HU14)

Plaquette d'encouragement du Jury : BG Lothier (HU10) et FC Genappe (U12)

Prix de l'effort : : Indiaka Genappe (l'équipe), Vanderhaegen Samuel (course à pied – trail), Vercouter Félix (Courses d'obstacles Spartacus séries), Coulonvaux Sophie (Tir aux clays)

Prix du Jury : Coulonvaux Sophie (Tir aux clays)



Prix de la Presse : Vercouter Félix (Courses d'obstacles Spartacus séries)

Prix de la Reconnaissance de la Ville : Vanderlinck Jonathan (Basket Club Genappe), Stéphane Jacques (FC Genappe), Josevski Vlade (US Volley Bousval), Clercq Freddy (US Volley Bousval), Colin's Country Genappe (Country), Extrême Pétanque.

### **Mérites individuels :**

Or : Bonduel Amaury (Formula 3)

Argent : Delmotte Elodie (nage de compétition)

Bronze : Hannon Elise (Tir aux clays)

### **Mérites collectifs :**

Or : Basket Club Genappe (le club)

Argent : Twirling club du Lothier (le club)

Bronze : CTT Fonteny (le club)

### **Journée sportive inter-écoles**

Cette activité se déroule habituellement au mois de juin.

En 2020, la journée sportive inter-écoles n'a pas eu lieu.

### **Piscine communale**

La piscine communale jouxte la plaine communale à l'arrière du parking Beghin.

Elle a été accessible du 6 juillet au 26 août, du lundi au vendredi de 11h30 à 18h30.

Le week-end et les jours fériés de 13h00 à 19h00.

Tarifs : enfant : 1,00 € - adulte: 1,50 € - adulte visiteur : 1,50 €

Les enfants participant à la plaine de vacances y ont accès gratuitement.

Durant les 2 mois d'été, la piscine a compté 45 jours d'ouverture.

Fréquentation : 1736 personnes

Avec la situation sanitaire, des tranches horaires et un système de réservation ont été mis en place pour respecter les mesures demandées.

#### Vente tickets en semaine :

- Simonart Pauline du 6 juillet 2020 au 15 juillet 2020 ;
- Clercq Manon du 16 juillet 2020 au 31 juillet 2020 ;
- Dellis Léa les 17, 18, 19, 20, 21 et 27 août 2020;
- Mainfroid Lucie les 3, 4, 5, 6, 7, 24, 25 et 26 août 2020;
- Munoz Tello Alexia les 10, 11, 12, 13, 14, et 31 août 2020;

#### Vente tickets WK :

- Gossiaux Charlotte les 4 et 5, 11 et 12, 18 et 19, 25 et 26 juillet 2020;
- Dellis Léa les 8 et 9, et le dimanche 23 août 2020;
- Clercq Manon 01 et 02/08
- Mainfroid Lucie les 15 et 16 août 2020;
- Munoz Tello Alexia le samedi 22 août et les 29 et 30 août 2020;

#### Maitres-nageurs :

- Maitre-nageur WK juillet et août : Languillier Philippe
- Maitre-nageur du 06/07 au 31/07 semaine : Romanini Anne-Laurence
- Maitre-nageur du 03 au 14/08 semaine : DufRASNE Mathieu
- Maitre-nageur du 17 au 31/08 excepté les 20 et 27/08 : Languillier Philippe

Maintenance et contrôle journalier de la qualité de l'eau : Service Travaux – Philippe Van de Velde.

## SENIORS

### Activités « Seniors » :

#### Budget

26.000€ pour toutes activités  
35.000€ pour les colis seniors

#### Théâtre « OSCAR »

Les 28 et 29 février 2020  
Nombre de participants – 86 personnes  
Prix : 8€/pers et 1.25€/pers pour les bénéficiaires de l'article 27

#### Cabaret

Le 1er mars 2020  
Nombre de participants – 68 pers  
Prix : 8€/pers

#### Goûter

Mercredi 18 décembre 2019  
Gratuit pour tous les participants  
Participants : 309 personnes

### 3ème âge

1405 colis comprenant des vivres non périssables ont été distribués.

## GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, et de l'école de l'Espace 2000 (Cours de gymnastique et de psychomotricité) de façon ponctuelle ou permanente.

## CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion ;

2 dossiers ont été examinés :

- Ferme de Bousval, rue Haute, 44 à 1470 Bousval afin qu'elle puisse valider son activité de ferme pédagogique auprès du SPW ;
- Le Monty, rue de Charleroi, 58 à 1470 Genappe.

## ASSURANCES

**Jusqu'au 31 décembre 2018**, la Ville de Genappe a déclaré ses sinistres et accidents auprès de Belfius et Ethias.

Les sinistres de type « Dommages matériels », notamment les dégâts occasionnés aux bâtiments, ont fait l'objet d'une déclaration auprès de Belfius.

L'intervention de la compagnie d'assurance Ethias a été sollicitée pour les sinistres en responsabilité, les accidents de travail du personnel communal, et les accidents automobiles.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2019**, le portefeuille des contrats d'assurances de la Ville a été renouvelé.

En 2018, la Ville avait communiqué à la société IPFBW sa volonté d'adhérer au marché groupé de renouvellement des assurances.

Le conseil d'administration de l'IPFBW réuni en séance le 16 octobre 2018, a décidé, à l'unanimité, d'attribuer le marché à :

AXA pour le lot I - Assurance de personnes  
AXA pour le lot II - Assurances dommages matériels  
AXA pour le lot III - Assurances de responsabilité civile  
Ethias pour le lot IV - Assurances automobiles

Le collège communal de la Ville de Genappe, réuni en séance le 9 janvier 2019, a décidé d'accepter cette décision du Conseil d'administration de l'IPFBW

Le renouvellement du portefeuille d'assurances de la Ville de Genappe selon cette répartition a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Depuis le 1er mai 2019**, la Ville de Genappe est également assurée en matière de risques CYBER, auprès de la société CHUBB.

Un marché de services centralisé relatif à l'assurance Cyber avait été réalisé par l'IPFBW pour le compte de différentes institutions dont la Ville de Genappe.

Les assurances de type Cyber couvrent notamment les incidents informatiques de type Cyber criminalité, erreurs humaines, défaillances techniques pouvant conduire à des dommages propres (ex : perte de données, perte de revenus) ou affecter la responsabilité de la Ville (contamination virale à des systèmes de tiers, par ex, RC des administrateurs mise en jeu). En outre, elles offrent également une garantie en matière de support externe (assistance par le biais d'un call center, avis juridiques suite à la perte de données, ...), ...

## PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS

### PRESENTATION

La cohésion sociale vise, via un ensemble de processus, qu'ils soient individuels et/ou collectifs, à assurer à chacun l'égalité des chances, l'équité et l'accès aux divers droits fondamentaux (cités ci-dessous). Le Plan de Cohésion Sociale a pour objectif de donner accès au bien-être économique, social et culturel, afin de construire ensemble une société solidaire ; réduire la précarité et les inégalités, et ce, en favorisant l'accès aux divers droits fondamentaux.

De plus, le PCS permet de coordonner les divers projets mis en place, grâce à un réseau de collaboration avec diverses associations. Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants, il permet de faire le lien ou de renforcer des aides individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe, avec le soutien de la Wallonie, vise à garantir l'accès aux divers droits fondamentaux, qui sont répartis en 7 axes :

1. Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. Le droit à la santé
4. Le droit à l'alimentation
5. Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. Le droit à la mobilité.

A côté de cela, le service social de la Ville développe également des projets, ceux que la région ne peut reprendre dans le Plan. Les objectifs poursuivis sont identiques, nous les distinguons juste pour une question administrative et budgétaire.

Le PCS et le service social de la Ville de Genappe sont coordonnés par Justine Servais, assistante sociale de formation.

### LES PROJETS 2020

#### 1. Alphabétisation

Il y a quelques années, une demande formulée par des habitants de Genappe souhaitant pouvoir bénéficier de cours pour apprendre à lire et écrire afin de dialoguer avec d'autres habitants, avec des parents à la sortie des cours, de pouvoir suivre les devoirs des enfants ...

Le CPAS de Genappe a développé une antenne ILA. Nous avons donc créé un partenariat afin que ces bénéficiaires soient accompagnés, encadrés et suivent les cours d'alphabétisation en plus des cours de langue et ce, afin d'avoir les outils pour se débrouiller sur le territoire.

C'est un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...Le projet d'alphabétisation est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Nos objectifs ? Nous avons développé ce projet car des habitants nous ont sollicités, ne correspondant pas aux profils demandés par l'asbl Lire et Ecrire, et ayant des problèmes de mobilité. Par ces cours, nous répondions à une demande et en enlevant des freins identifiés sur le territoire (exemple : mobilité). De plus, avec la vague migratoire et l'ouverture d'une antenne ILA à Genappe, cela constitue un cours supplémentaire pour apprendre la langue plus rapidement, rencontrer des habitants de Genappe, leurs permettre d'identifier un point relais à la Ville...

De manière pratique, cela se réalise à la bibliothèque, 1 fois semaine, par des personnes bénévoles. Une Charte est mise en vigueur. Pour les bénévoles, des supervisions sont mises en place (par le cribw ou la plateforme francophone du volontariat) car un choc culturel est possible. Nous aurons également une formation sur l'interculturalité par le Cribw. Selon nous, il est judicieux et profitable pour les apprenants, de pouvoir profiter d'un système de tutorat, c'est-à-dire, un adulte pour 4 apprenants maximum. Par ce cours, ils vont :

- Travailler l'oralité
- Travailler ensuite l'écriture et la lecture
- Mise en place d'un écrivain public disponible sur demande
- Visiter les lieux culturels
- Accompagner l'apprenant dans des situations concrètes de la vie quotidienne (faire les courses, renouveler son abonnement TEC, ...)

Il y a une collaboration avec l'Aide en Milieu Ouvert Tempo, le Centre public d'Action Sociale, la bibliothèque communale, le PAC, le CriBW.

Malheureusement, avec la crise sanitaire que nous traversons, les cours ont démarré cette année mais ont finalement dû être suspendus pour préserver la santé de nos volontaires et apprenants.

## **2. Plateforme de collaboration citoyenne**

Ce projet est réalisé sur base de demandes émises par les asbl's ainsi que des citoyens. Le centre culturel et le PCS de Genappe ont souhaité répondre à ces demandes en mettant en place une plateforme locale qui permet d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur convient le mieux.

Nous bénéficions donc d'un outil informatique que nous alimentons suivant les demandes des associations et nous réalisons également des permanences tous les jeudis de 10h30 à 12h au Centre Culturel et chaque 1er jeudi du mois, de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe.

C'est un total de 136 associations qui ont été contactées, pour certaines rencontrées, en vue de leurs expliquer le projet. Et, en cette année particulière, 17 volontaires ont été reçus et orientés par la plateforme. Suite aux mesures gouvernementales recommandées, nous avons continué avec un système de prise de rendez-vous.

Il y a une envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. La mise en place de Plateforme permet de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, créer des espaces de dialogue, d'échange, permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond, cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

## **3. Permanence logement**

Genappe est une Ville qualifiée de périurbaine. Il s'agit de communes qui bénéficient de l'exode urbain et qui accueillent une population d'un statut économique sensiblement plus élevé que la moyenne régionale attirée par un cadre de vie de qualité. Ce phénomène a des conséquences :

- Augmentation de la population : ce qui engendre un problème de logement
- Augmentation des prix des loyers : ce qui rend l'accès aux logements difficile pour les bas revenus ou les jeunes, il y a donc peu de logements sociaux disponibles par rapport à la demande
- Diminution de l'activité agricole : les villages deviennent essentiellement résidentiels
- Dispersion des revenus : Suite au phénomène de périurbanisation, une population plus nantie vient s'installer sur Genappe. Un écart se creuse sur le territoire. Cela entraîne un sentiment d'exclusion et d'isolement de plus en plus marqué chez le public défavorisé.

L'objectif est qu'un bureau d'informations soit accessible et disponible à la Ville de Genappe pour toute personne souhaitant des informations concernant le logement et ce, selon les horaires communaux ainsi que le jeudi soir. Le Plan de Cohésion Sociale a mis cette permanence en place afin d'apporter une aide complémentaire aux permanences logement du CPAS. En effet, les personnes viennent à la Ville demander des informations et l'assistante sociale du PCS peut répondre à leur demande, les orienter vers les services adéquats... De plus, cela permet de toucher un public qui n'ose peut-être pas directement franchir la porte du CPAS. Cela offre aussi la possibilité aux demandeurs d'avoir un rendez-vous le soir et non en journée si cela ne leurs convient pas.

Les permanences ont lieu chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 16h à 19h cependant, le service social est ouvert tous les jours de 8h à 16h36 pour répondre au mieux aux citoyens, les recevoir et assurer le suivi de leur demande.

#### **4. Gestion et suivi de l'habitat kangourou**

Genappe est une ville fortement polarisée par Bruxelles, elle est qualifiée de périurbaine. On constate une augmentation de la population, une augmentation donc des prix du loyer, et peu de logements sociaux disponibles ce qui rend un accès aux logements difficile. De plus, nous constatons également qu'un problème relevé sur la commune est l'isolement des personnes, dû, notamment, à des problèmes de mobilité. Il y a donc eu un réel besoin identifié et, pour répondre à la demande, nous avons choisi de mettre en place un habitat kangourou.

Concrètement, la personne âgée/ handicapée dispose du rez-de-chaussée d'une maison et un ménage, une famille occupe l'étage. Le projet consiste en ce que les locataires se rendent services de manière mutuelle, en vue d'améliorer leur quotidien. Par exemple, la personne âgée/handicapée surveillera l'enfant, les parents iront faire les courses pour le senior... Cette forme d'habitat a l'avantage d'être simple et efficace et permet, de cette manière, aux bénéficiaires de mieux vivre chez elles grâce à un voisinage bienveillant. Ce projet permet de construire des ponts entre deux groupes de personnes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité. Il permet également d'aborder la notion d'interculturalité ainsi que l'intergénérationnel car il permet la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées ou encore, d'aborder la différence et l'inclusion, l'intégration. Enfin, c'est pour répondre à cette demande de la population ainsi qu'à cette envie de pouvoir atteindre ces objectifs que la Ville de Genappe, l'Immobilière Sociale Notre Maison et le Centre Public d'Action Sociale de Genappe ont mené à bien ce projet d'habitat kangourou.

#### **5. Conseil des Enfants**

A Genappe, il y a 6,5% de jeunes entre 10 et 14 ans et 9 écoles primaires sur le territoire. Le Conseil communal des Enfants leurs permettra de se faire entendre auprès des élus et de la population. C'est un lieu de partage, de parole et d'échange d'idées. De plus, cela permet aux enfants de l'entité de développer de manière active l'apprentissage à la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle, communale de l'endroit où ils vivent dans le respect des règles démocratiques.

La Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Concrètement, des animations sont réalisées par les membres de l'AMO dans les classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> pour expliquer aux jeunes ce qu'est une commune, le système électoral et les inviter à entrer une candidature pour devenir membre du Conseil communal des Enfants. Les enfants élus élaborent et réalisent des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ils se réunissent une fois par mois et sont encadré par le chef de projet du PCS et des animateurs de l'AMO Tempo. Ce projet est possible grâce au soutien des enseignants et directrices d'école.

Cette année, les petits conseillers ont souhaité travailler sur le harcèlement scolaire. Malgré la crise, cela ne nous a pas empêché de nous réinventer et trouver des alternatives pour travailler sur le projet. Cependant, cela a mis plus de temps que prévu, bien malgré nous. Ce projet sera réalisé sur l'année 2021 également, avec les nouveaux petits conseillers ayant gagné les élections déroulées en octobre et novembre 2020.

## **6. Article 27**

Le projet article 27 est en place depuis l'année 2016. L'objectif du projet est de faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants de Genappe, visant principalement les publics précarisés. Suite à notre partenariat Article 27, la Ville achète des tickets à l'association et peut, suite à un entretien avec les demandeurs, offrir un ticket modérateur afin que la personne bénéficie du tarif préférentiel proposé par le partenaire.

Cette année, 52 tickets ont été distribués. Le secteur culturel étant à l'arrêt depuis plusieurs mois, les 100 tickets restants seront reportés en 2021.

## **7. Eté solidaire**

Cet été, la Ville de Genappe et la Maison des Jeunes le Bug-1 se sont associées pour mener à bien l'Opération « Eté Solidaire ». Cette opération consiste à engager des jeunes genappiens entre 15 et 21 ans et ce, durant les vacances afin de réaliser des petits travaux sur l'entité. L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes, créer une cohésion de groupe en rapprochant les générations tout en procurant une première expérience de travail.

En y participant, nos jeunes étudiants ont l'opportunité de découvrir le monde du travail, de participer à l'amélioration et l'embellissement de leur lieu de vie, de le valoriser, et à mener également une action solidaire pour la communauté. C'est une véritable initiation à la citoyenneté...le tout, dans la convivialité et la bonne humeur.

Cette année, deux équipes de 7 jeunes ont été mises en place. L'une a travaillé du 23 juillet au 7 août et l'autre du 17 août au 28 août. Lors de ces semaines, nos jeunes ont participé à la réfection du mobilier urbain et des locaux scolaires, à l'entretien des cimetières, du Ravel...

## **8. Je Cours Pour Ma Forme**

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance ! L'avantage de ce programme est que nous proposons un programme adapté au rythme de chacun. L'objectif de cette activité est de répondre aux attentes de tous les citoyens, et d'apporter un éventail de propositions pour qu'ils trouvent le programme adéquat, permettant de courir à son rythme tout en dépassant au fur et à mesure des séances, encadré par un coach.

Pour cela, 4 groupes ont été créés, à savoir : le niveau 1 – débutant- (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10 kms et plus) et un niveau 4 (trail). Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités...tout ça bien entendu dans la convivialité et la bonne humeur !

En 2020, la session de printemps a été annulée suite aux mesures prises durant la crise mais la session d'automne, avec 116 inscriptions, a pu être maintenue, avec quelques ajustements et réadaptations pour pouvoir répondre aux mesures sanitaires recommandées.

## **9. Santé**

Nous nous occupons de toutes les demandes des citoyens relatives au domaine de la santé, et les dirigeons au mieux vers les instances compétentes suivant la demande. De plus, nous réalisons sur le site internet de la Ville un annuaire Soins et Santé afin que les citoyens disposent d'une meilleure vue d'ensemble des soins offerts à Genappe. Des conférences sont également réalisées dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale. Notamment des conférences sur le Brun out parental, le parcours HP en 2018... En 2019, plusieurs conférences ont été réalisées et nous souhaitons réitérer l'action en 2020.

Cependant, la crise sanitaire ne nous a pas permis de mener ces actions à bien... cela sera reporté en 2021. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens.

## **10. Création et suivi d'une maison médicale**

Différents médecins de l'entité ont interpellé Madame Bury afin que la Ville les aide à développer une maison médicale pour les habitants de Genappe. C'est donc le Plan de Cohésion Sociale qui accompagne les médecins, psychologues etc... à mener à bien leur projet. Le Centre Médical a vu le jour en mars 2018.

## **11. Prêt de gobelets réutilisables**

Depuis l'année 2018, il est possible pour toute association de bénéficier de prêt de gobelets réutilisables, disponibles à la commune de Genappe.

Les demandes ont été nombreuses, et nous sommes heureux du succès remporté ! Par cette démarche, les associations et la Ville permettent de contribuer à favoriser l'écologie et sensibiliser les habitants de l'entité à un comportement éco-responsable.

Par cet achat, la commune de Genappe vise à encourager les organisateurs de manifestations à réduire leurs déchets et leur impact sur l'environnement. Lors des manifestations, beaucoup de gobelets en plastique sont utilisés et jetés. Cette démarche d'utilisation de gobelets réutilisables permet de maintenir la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique.

Ces gobelets sont mis à disposition pour des événements organisés par des comités, associations n'ayant pas un but lucratif privé et pour des événements organisés par des structures communales. Les gobelets réutilisables sont prêtés pour l'organisation de manifestations se déroulant sur le territoire de la Commune de Genappe. Le prêt de gobelets s'effectue à titre gratuit et la commune demande que les organisateurs, prennent à leurs frais, le lavage des gobelets.

Pour pouvoir en bénéficier, la demande de prêt est introduite au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Genappe ou disponible au service des Affaires Générales, au plus tard, 15 jours avant la manifestation, par courrier au Plan de Cohésion Sociale, Espace 2000 n°3 1470 Genappe ou par courriel à [justine.servais@genappe.be](mailto:justine.servais@genappe.be) ainsi que de lire le règlement s'y rapportant.

Cette année, nous avons pu répondre à 10 demandes de prêts, juste pour le premier trimestre, la crise n'autorisant plus les rassemblements et événements par la suite.

## **12. Les Gens du Voyage**

La Ville de Genappe reçoit des demandes provenant de Gens du Voyage pour pouvoir séjourner, quelques temps, sur le territoire. La Ville met donc un terrain à disposition avec le matériel requis (accès à l'eau et l'électricité) et a mis en place une convention pour que tout cela se passe au mieux. C'est l'assistante sociale de la Ville qui a contact avec les demandeurs, les habitants, le Centre de médiation des gens du voyage et participe à des formations sur le sujet.

## **13. Table Ronde de lutte contre la pauvreté infantile**

La Ville de Genappe et son Plan de Cohésion Sociale participe à la table ronde de lutte contre la pauvreté infantile. Cette table ronde est organisée par le CPAS. L'objectif est de réunir les acteurs du secteur de la jeunesse, de la pauvreté, de la petite enfance pour traiter d'un sujet à chaque réunion et réaliser des actions concrètes, différentes chaque année. Suite aux « Tables rondes contre la pauvreté infantile », le CPAS a mis en place différentes actions, dont une halte accueil « La Parenthèse », la poursuite de réunions de coordinations des acteurs autour de la problématique etc...

## **14. Les Résidents du Lothier**

L'objectif du Plan de Cohésion Sociale étant de favoriser la cohésion et l'intergénérationnel, cela paru adéquat de se tourner vers la tranche de population plus âgée. Chez les Résidents du Lothier, des réunions sont organisées pour que les résidents puissent exprimer leurs doléances. Cela a pour but de s'améliorer et s'adapter aux attentes d'une population en constante évolution et, par ce biais, vise l'amélioration des conditions de vie des personnes. La chef de projet assiste à ces réunions afin de se tenir informée des attentes et demandes de cette partie de la population et pour envisager des solutions communes avec eux, dans les champs d'action possibles.

## **15. Coup de Pouce**

Il existe à Genappe un gros problème de mobilité. En effet, aucune autoroute ne traverse le territoire, mais il est néanmoins desservi par des routes régionales (N5, N25...). Ces axes permettent de rejoindre rapidement les grands axes périphériques (E411, E42...). De plus, aucune gare n'est présente dans la commune mais par contre, on en trouve à proximité: Nivelles et Ottignies. A côté du réseau ferroviaire, la commune est desservie par le réseau de bus TEC, même si l'offre reste peu développée. De nombreux quartiers ne bénéficient pas d'arrêts. Se déplacer entre les villages est très difficile. Les

personnes non motorisées (jeunes, personnes précarisées, personnes âgées) rencontrent d'importantes difficultés pour leurs déplacements mais aussi pour accéder aux gares des communes limitrophes. Le problème de mobilité renforce notamment le sentiment d'isolement des personnes. Il y a des personnes qui ont des difficultés à se déplacer à des rendez-vous médicaux ou encore à bénéficier de soins ou faire leurs courses.

Une convention de partenariat, avec transfert financier de 5500€/an, est établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités, est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon.

D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Ce service de mobilité solidaire reste et restera un moyen indispensable pour permettre les déplacements vers les lieux de soins pour les personnes isolées de la commune.

## **16. Domus**

L'asbl Domus est une asbl qui assure les soins palliatifs aux patients situés sur le territoire. Elle est présente sur l'entité de Genappe et propose des alternatives aux médecins traitants et aux équipes soignantes dans le but d'assurer le confort du patient.

C'est une équipe interdisciplinaire, composée de médecins, infirmières, psychologues, administratifs et bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs. Elle a pour priorité de soulager la douleur physique, de veiller au confort du malade, en étroite collaboration avec le médecin traitant et les autres intervenants du domicile (infirmières de soins, kinés, assistantes sociales...). Son action prend en compte les aspects sociaux, psychologiques et relationnels des patients en fin de vie, et de ses proches s'ils le souhaitent. Domus apporte une aide à la réflexion éthique, donne des avis, coordonne et soutient les intervenants du domicile, selon les besoins.

Le public visé sont les personnes à domicile, en maison de repos ou en institution d'hébergement agréée, atteintes d'une maladie incurable au pronostic fatal à brève échéance.

Pour cette année écoulée, ce sont 9 familles qui ont pu bénéficier de l'aide et l'accompagnement de l'Asbl.

En 2020, la ville a opéré un transfert de 500€ pour le fonctionnement de l'asbl et a accordé un subside de 1.000€ en 2021 pour aider l'asbl qui n'a pu réaliser, avec la crise, les événements lui permettant d'obtenir le financement suffisant pour fonctionner.

## **17. Centre Culturel**

Pour l'année 2020, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1500 euros/ an au Centre Culturel. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe dont, par exemple, Genappe perd la boule et la Semaine de l'Environnement. Nous participons également au Conseil d'orientation du Centre Culturel.

## **18. Les Ateliers du Léz'Arts**

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

## **19. Soins et Santé**

En 2020, un transfert financier de 1.500€ a été réalisé afin de soutenir l'Asbl dans ses activités.



Ajoutons à cela qu'un subside de 7.000€ a également été accordé pour la réalisation d'un site reprenant les professionnels de la santé de l'entité.

Le but de l'association est de développer des actions qui favorisent le maintien des personnes à domicile, de permettre aux intervenants de la santé de mieux se connaître et de travailler en réseau. Elle organise également des conférences pour les professionnels de la santé à Genappe et pour le grand public.

## **20. La Ressourcerie**

Le Conseil Communal en date du 24 avril 2011 a marqué son accord sur les termes de la convention d'occupation établie entre la Ville et la Ressourcerie de la Dyle relative à l'occupation des bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, situés rue de Glabais n°14 pour une période de 5 ans, permettant dès lors, l'installation de la Ressourcerie de la Dyle à Genappe.

La Ressourcerie de la Dyle, créée en décembre 2009, est une entreprise d'insertion (srl) à finalité sociale active dans le traitement des encombrants, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 06/06/2009.

Les objectifs :

- La réduction des déchets,
- Permettre aux clients de se procurer des articles de qualité à des prix modiques,
- Sensibiliser à l'environnement,
- Créer de la formation et de l'emploi.

Les matières valorisables (vêtements, meubles, jouets, matériaux de construction, livres, etc...) proviennent d'apports volontaires principalement du secteur résidentiel, mais aussi des secteurs professionnels.

Depuis le début de la collaboration, 25 personnes ont été engagés en art 60. 22 d'entre eux ont terminés leur stage. Ce qui représente 88% de réussite. L'équipe compte 11 personnes qui travaillent au sein de la Ressourcerie.

L'installation à Genappe, de la Ressourcerie de la Dyle associée à la formation de valoriste organisée par l'A.I.D, rencontre l'objectif global de départ du Plan visant la formation ou l'insertion socioprofessionnelle d'un public fragilisé.

## **21. La Maison des Jeunes**

Nous subsidions la Maison des Jeunes de Genappe pour son bon fonctionnement et afin qu'elle puisse réaliser des activités abordables financièrement mixant tous les jeunes.

## **22. Egalité des Chances**

Nous travaillons également sur l'égalité des chances et traitons les éventuelles demandes s'y rapportant.

Dans ce cadre, la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ont décidé de participer à la campagne de sensibilisation du ruban blanc mais aussi de travailler ensemble sur cette problématique.

C'est pourquoi, nous avons prévu de communiquer autour de cette problématique, en proposant un Facebook Live, le 25 novembre en collaboration avec l'asbl Les Tamaris, pour sensibiliser la population mais également l'informer sur la violence conjugale. Il est important d'arriver à la définir, à l'identifier, mais également à connaître les moyens dont nous disposons pour se sortir de cela.

Nous avons également les services et aides en Brabant Wallon dont les victimes peuvent disposer pour mettre fin à une situation violence.

Ajoutons à cela que nous avons mis en place d'un groupe de personnes engagées et professionnelles pour mener des actions autour de cette thématique.

## **23. Handicontact**

Le chef de projet du plan de cohésion sociale est également l'agent handicontact de la commune, cela rentre dans le développement de l'axe santé du PCS.

En tant qu'agent handicontact, il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AviQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose.

#### **24. Participation à différentes assemblées et Conseils**

L'assistante sociale de la Ville participe au Conseil d'Orientation du Centre Culturel, aux réunions des Résidents du lothier, aux réunions du Centre de Lecture Publique, à la Plateforme d'insertion socio-professionnelle et au Comité de Prévention de l'aide à la Jeunesse. Cela permet que la commune soit représentée, de nouer des contacts, réaliser des partenariats et, surtout, être informée de ce qui est réalisé sur la commune pour pouvoir informer au mieux la population, pour créer des partenariats dans des projets et mutualiser les forces.

#### **25. Commission Santé**

Le collège a décidé de former une Commission Santé en novembre 2019.

La Commission Santé a été mise en place suite aux différentes rencontres et demandes formulées par les citoyens relevant du domaine de la santé. Cette commission permet aux citoyens sensibles à cette problématique de faire part de leurs avis aux élus communaux, d'échanger avec eux et de co-construire des projets pour pallier aux besoins ressentis sur l'entité.

Elle est constituée d'élus communaux et de citoyens. Tous portent un intérêt particulier à la santé ou encore, travaillent dans ce domaine.

La commission santé a pu se fixer différents objectifs. Les membres de cette commission souhaitent, par le biais de ces rencontres, mettre en place des projets pour promouvoir la santé sur l'entité, permettre aux citoyens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé, induire une prise de conscience et un changement de comportement au sein de la population, mobiliser les instances politiques, informer, établir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement et l'alimentation...enfin, le but de la Commission est d'apporter du concret, du changement sur l'entité de Genappe.

#### **26. Genappe, Commune hospitalière**

Le 25 juin 2018, le Conseil communal de la Ville de Genappe a décidé d'adopter une motion visant à déclarer « Genappe commune hospitalière ».

L'Europe et le monde traversent une période où les migrants sont de plus en plus considérés comme des menaces pour nos sociétés, où les réponses politiques choisissent d'ériger des murs plutôt que des ponts, où les naufrages en Méditerranée augmentent d'année en année, que des pays européens se retrouvent seuls à faire face à l'accueil des migrants...

La Ville de Genappe a souhaité marquer sa position, et agir pour le bien être des personnes en respectant les engagements européens et internationaux pris par la Belgique pour le respect des droits fondamentaux des personnes et en particulier des plus vulnérables, ainsi qu'en matière de protection des réfugiés.

En effet, nous avons tous un rôle à jouer. L'accueil des migrants n'est pas du seul fait des compétences fédérales, le vivre ensemble relève aussi de l'échelon le plus proche du citoyen, que constitue la commune, et c'est à cet échelon que la convivialité, la rencontre, peuvent se construire entre tous les citoyens, les communes peuvent aussi faire la différence, en prônant l'hospitalité au niveau local.

Pour se faire, la commune s'est engagée (lors du Conseil communal du 25 juin 2018) à sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre ainsi qu'à maintenir un accueil de qualité des étrangers résidant dans la commune et des nouveaux arrivants. Un groupe de travail composé de citoyens engagés, des asbl's, des professionnels et des mandataires a été mis en place pour proposer des actions visant à atteindre les objectifs fixés par la motion. C'est ainsi qu'en 2020 :

- Des journées autour du thème de la migration ont été organisées pour grand public en mars 2020 au Centre culturel.
- Le 29 septembre, une séance de sensibilisation et d'information sur la politique migratoire a lieu à 19h dans la salle du Conseil. Cette séance est réalisée pour les conseillers communaux mais également ouverte aux citoyens sur inscription, pour permettre sa réalisation en respectant les mesures sanitaires recommandées

- Pendant la première vague de la crise sanitaire, le collège communal a décidé d'autoriser l'hébergement de personnes réfugiées à la salle de Bégipont, et ce jusqu'au 30 juin (demande émanant de Bruxelles réfugiées et Genappe solidaire)
- En octobre, le personnel communal devait bénéficier de séances de formation, information et sensibilisation autour de cette problématique, ce qui était impossible en vidéoconférence pour l'asbl organisatrice et est donc reporté à l'année 2021.
- Lors de la seconde vague, consciente de l'urgence, la Ville a souhaité apporter son aide et, le 4 novembre, le collège a décidé que le préfabriqué de la Balle Pelote (lequel répondait à tous les critères requis pour un hébergement collectif) est loué par la Ville, cette dernière permettrait à l'Asbl Genappe Solidaire de l'occuper jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. La Ville prend également en charge les factures d'eau, d'électricité, un loyer et a acheté des douches, pour que l'infrastructure soit tout à fait adaptée. Il s'agit là d'une mesure prise en urgence, mais qui est réalisée de manière temporaire.

## PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

**Ce Plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.**

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes :

**DISCIPLINE 1** : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

**DISCIPLINE 2** : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

**DISCIPLINE 3** : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

**DISCIPLINE 4** : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

**DISCIPLINE 5** : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.

La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

### Réunions de la cellule de sécurité

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisés sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ».

« §4 : Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

Cette année 2020 a toutefois été marquée par une diminution considérable du nombre de festivités organisées sur notre territoire.

En mars 2020, la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 a contraint le Gouvernement fédéral, via son Conseil National de Sécurité (CNS), à imposer une série de mesures visant à préserver la santé des citoyens (Confinement).

Ces mesures gouvernementales prises par le CNS afin de limiter la propagation du Covid-19 ont eu pour conséquence l'annulation de festivités qui avaient déjà été autorisées par le Bourgmestre ou le Collège communal en 2020.

Etant donné que ces mesures ont évolué au fil du temps, elles ont également découragé certains organisateurs d'entamer des démarches vis-à-vis de la Ville en vue d'obtenir une autorisation d'organisation d'un événement.

Les limites imposées par le Gouvernement en termes de nombre de personnes autorisées lors des rassemblements et de règles de distanciation sociales à respecter ont également rendues impossibles l'organisation de certaines de ces festivités.

Au cours de la période considérée, la cellule de sécurité s'est réunie 5 fois suite à des demandes d'autorisation d'organisation d'événements/ de festivités dans l'entité de Genappe (ducasses, kermesses, festivités de grande importance exigeant la mise en place d'un plan de sécurité, ...).

Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentantes du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente) :

- Le 7 novembre 2019 : Réunion de sécurité - Parade des enfants du 20 novembre 2019 – Organisateur : Centre culturel de Genappe
- Le 22 juin 2020 : Réunion de sécurité – Place aux artistes (plusieurs événements organisés en juillet et août 2020) – Organisateur : Ville de Genappe
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2020 – Réunion de sécurité : Tournage de la série de la RTBF Baraki – Occupation de la Place de Genappe pour le stationnement des véhicules techniques
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2020 – Réunion de sécurité – Inauguration de la station de voitures partagées des 9 et 10 octobre 2020 – Organisateur : Ville de Genappe (O. Romain)
- Le 8 octobre 2020 – Réunion de sécurité – Inauguration de la station de voitures partagées des 9 et 10 octobre 2020 – Organisateur : Ville de Genappe (O. Romain)

### Exercice COMEX

La cellule de sécurité s'est réunie le jeudi 20 février 2020 pour participer à un exercice COMEX. Il s'est tenu pour la première fois dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, les exercices précédents s'étant déroulés dans la salle du Collège.

Un exercice de ce type sert à tester les procédures d'urgence et non les personnes. L'objectif est de mieux opérationnaliser les procédures, afin d'être prêts en cas de survenance d'une crise réelle.

Cet exercice COMEX était le troisième exercice auquel prenait part la Ville de Genappe.

Il a été suivi d'un débriefing à chaud, tour de table au cours duquel chacun a pu exprimer son ressenti par rapport au déroulement de l'exercice.

Les services du Gouverneur, présents à cette occasion, nous ont fait part de leurs remarques quant à l'utilisation de ce nouveau centre de crise, au travail et à la communication au sein du centre du CC-Com, au leadership et à la gestion du problème par le Bourgmestre et au rôle de la D5.

Les conclusions étaient globalement positives. Cet exercice a toutefois également mis en évidence certains éléments (points à améliorer) dont il faudra tenir compte afin de gérer au mieux la survenance d'une éventuelle crise sur le territoire.

Une réunion de débriefing à froid devait avoir lieu le **lundi** 30 mars de 9 heures à 11 heures 30, à la salle du Collège. Le Collège communal ayant décidé que toutes les réunions à l'Hôtel de Ville devaient dû être annulées à cause de la crise du Covid-19 jusqu'au 3 avril inclus, cette réunion n'a finalement pas eu lieu.

### Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi avec la participation active des différentes disciplines présentes en cellule de sécurité.

### ICMS

En 2016 ont été fêtés les 10 ans de la planification d'urgence.

Des changements ont été annoncés par le fédéral ainsi que l'adoption d'une loi modifiant l'Arrêté royal de 2006.

Suite aux attentats, le fédéral a investi dans l'élaboration d'une plateforme ICMS permettant le partage d'informations à la fois entre les différentes disciplines mais également entre les différents niveaux de pouvoirs.

Si un événement de crise se produisait sur le territoire de Genappe, le fédéral aurait, grâce à cette plateforme, accès aux différentes informations propres à la Ville de Genappe. Il disposerait notamment d'une cartographie précise de l'entité.

En 2016-2017, les données propres à la Ville de Genappe (plan d'urgence, fiches d'actions, entités de contact, ...) ont été introduites sur cette plateforme ICMS.

Des formations ont également été dispensées, par le Gouvernement provincial du Brabant wallon, aux différentes communes, Villes, zones de police, .... du Brabant wallon en vue de l'utilisation, à terme, de cette plateforme.

Un exercice d'utilisation en ligne d'ICMS a été réalisé le 14 juin 2018. Un cas a été créé par l'attachée de planification du Gouvernement provincial. A distance, celle-ci a injecté des tâches nous permettant de parcourir les principales fonctions utiles en gestion de crise ou d'événement. Le but de cet exercice était de nous aider à nous servir de la plateforme.

Une mise à jour des informations présentes dans ICMS doit régulièrement être réalisée.

### **BE-Alert**

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

### **AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE**

En collaboration avec la police de Genappe, les Affaires générales rédigent les autorisations du Bourgmestre en cas de festivités, d'événements sur le domaine public, d'occupation de la voie publique, d'affichage temporaire, de marches, de courses cyclistes, etc...

Le nombre d'arrêtés de police et de rapports au Bourgmestre rédigés par la Zone de police sont mentionnés dans la partie Police – Zone Genappe/ Nivelles – Décisions des autorités de Genappe pour son territoire.

## PETITE ENFANCE

### Responsables

Service des accueillantes d'enfants conventionnées : Aurélie De Leener

MCAE « Les Petits Bateaux » : Véronique Charles (en maladie depuis le 11 août 2020), remplacée par Céline Noël (entrée en fonction le 5 octobre 2020)

Crèche communale « Les Mini-Pousses » : Marie Moens

Le service de la Petite Enfance regroupe trois structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

### SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES - SAEC

Le service est dirigé par Aurélie De Leener.

Il comprend **10 accueillantes** :

- Carine Daye, Lonia Goosse, Françoise Flémal et Patricia Willems,
- Mercedes Garcia, Vivianne Bruneau jusqu'en avril 2020 et Natacha Beugnier au co-accueil « Les Petites Coccinelles »
- Wafa Warab au co-accueil « Les Patachoux ».

Un appel est toujours fait aux candidates via le site internet de la Ville.

### MAISONS COMMUNALES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE – MCAE et CRECHE

La Ville de Genappe gère la Maison communale d'Accueil de l'Enfance « Les Petits Bateaux » et La crèche «Les Mini-Pousses »

- **La MCAE « Les Petits Bateaux »**, d'une capacité de 24 places, située sur le site de l'Espace 2000 à Genappe est dirigée par Véronique Charles (en indisponibilité depuis le 11 août 2020) remplacée par Céline Noël en octobre 2020.

#### 8 Puéricultrices :

Karinne VAN BEVER-Béatrice GOETHUYS -Pascaline CHOISIEZ -Ghislaine de VINCK -Catherine SALENS -Déborah BALLANZA -Françoise VERDOODT – Sophie CORTEN.

L'équipe est complétée par une cuisinière, Isabelle LEGRAND et une technicienne de surface Nell BODENGIEN.

- **La crèche « Les Mini-Pousses »** est située à Bousval, rue Point du Jour 14A. Elle a une capacité de 42 places. Elle est dirigée par Marie Moens, avec l'aide d'Aurélie De Leener, assistante sociale.

#### Puéricultrices :

Angélique ROCH -Florence DEVOS -Véronique HEBERT–Dorothee BEYAERT –Florine AUSLOOS -Géraldine POURPLANCHE- Angélique MARQUEBREUCQ-Virginie QUINART- Monica VANDERKRAGT - Delphine LATINIS - Elena MOALES- Sokhna BA et Laetitia TRINCA

L'équipe est complétée par Marianne HAUET en cuisine, Evelyne REVAT en cuisine et buanderie et une technicienne de surface, Cécilia DE JESUS AMARAL.

### INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS POUR LES 3 STRUCTURES

- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour au SAEC entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020 est de 45 enfants dont 15 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la MCAE « Les Petits Bateaux » entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020 est de 35 enfants dont 12 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la CRECHE Les Mini-Pousses entre le 1er novembre 2019 et le 31 octobre 2020 est de 74 enfants dont 27 nouvelles entrées et 2

dépannages.

Le nombre de nouvelles demandes d'inscription de novembre 2019 à octobre 2020 est de 136. Il y a eu 1 demande pour des entrées en 2019, 54 demandes pour des entrées en 2020 et 81 demandes pour des entrées en 2021 (hors demandes sans confirmation de naissance ou retirées de la liste pour autre solution).

## ACTIVITES

Des réunions pédagogiques sont organisées dans les différentes structures.

Continuité de l'atelier « conteuse » pour la MCAE, la crèche et chez les accueillantes jusqu'en mars 2020 (les mesures COVID ne nous permettant pas de continuer dans le contexte actuel)

## FETE DE LA PETITE ENFANCE

Une fête de Saint Nicolas s'est tenue pour la crèche des Mini-Pousses et le SAEC le 22 novembre 2019 avec la participation active et enthousiaste des familles.

## JOURNEE FORMATION

Une journée pédagogique a été organisée pour le SAEC et la crèche des Mini-Pousses. La matinée a été consacrée à une formation à la réanimation cardio-pulmonaire et la désobstruction des enfants en bas âge. Cette formation a été donnée par La Croix Rouge et a été subsidiée par L'ONE. L'après-midi fut consacré à une discussion concernant le vécu de la situation COVID et par équipe à des projets d'aménagement de section.

## ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

### ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

#### Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantation	30.09.2019	30.09.2020
Baisy-Thy	130	126
Houtain-le-Val	47	41
Espace 2000	46	47
Bousval	33	34
Loupoigne	28	23
Ways	29	27
TOTAL	313	298

#### Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantation	30-09-2019	30-09-2020
Baisy-Thy	192	206
Houtain-le-Val	92	102
Espace 2000	68	79
Bousval	60	60
1 Loupoigne	62	62
Ways	63	57
TOTAL	537	566

Des réunions mensuelles maintiennent une bonne collaboration entre Madame Bury, Madame Tock et les directions des écoles.

- de Baisy-Thy: Madame Cambier Véronique. Directrice ff.

Monsieur Potvin absent pour une fonction de promotion au sein de la Communauté Française a été remplacé par Madame Cambier Véronique.

- de Bousval, Ways et Loupoigne : Monsieur Vantaelen. Geoffrey Directeur ff.

Madame Keyaert absente pour raison de maladie lors de la rentrée 2020-2021 a été remplacée par Monsieur Vantaelen Geoffrey.

- de Houtain-le-Val et Espace 2000 : Monsieur Leclercq Jérôme Directeur ff.

Madame Montois, absente pour raison de maladie lors de la rentrée des classes 2020-2021 a été remplacée par Monsieur Leclercq Jérôme.

Le 23 juin 2020, le Conseil communal désigne Madame Cambier Véronique, Maître de Religion catholique, en qualité de Directrice temporaire à l'école de Baisy-Thy en remplacement de Monsieur Potvin Marc.

Le 29 septembre 2020, le Conseil communal désigne Monsieur Vantaelen Geoffrey, Maître d'éducation physique en qualité de Directeur temporaire aux écoles communales de Bousval, Loupoigne et Ways à partir du 1 septembre 2020 en remplacement de Madame Keyaert C.



Le 24 novembre 2020, le Conseil communal désigne Monsieur Leclercq Jérôme, Instituteur primaire en qualité de Directeur temporaire aux écoles communales de Houtain-le-Val et Espace2000 à partir du 01 septembre 2020 en remplacement de Madame Montois ML.

Durant la période de référence 284 dossiers ont été soumis à l'approbation du Conseil communal.

## **Capital-périodes en primaire - Encadrement en maternelle en 2019-2020**

### **Section maternelle :**

Baisy-Thy : 126 élèves → 6,5 emplois + 12 périodes de psychomotricité

Houtain le Val : 41 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Espace 2000 : 49 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Bousval : 34 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Loupoigne : 23 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité

Ways : 27 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

### **Section primaire :**

#### **Recomptage au 1er octobre car augmentation de 5%.**

Baisy-Thy : 192 élèves → 10 classes organisables + 9 périodes P1P2 + 5 périodes de reliquats

- 2 classes de P1
- 2 classes de P2
- 2 classes de P3 et 1 P4
- 2 classes de P5 et 1 P6

Houtain Le Val : 102 élèves → 5 classes + 6P1P2 + 2Rel + 3MC

Espace 2000 : 68 élèves → 4 classes + 6P1P2 + 3Rel

Bousval : 60 élèves → 3 classes degrés + 9P1P2 + 3Rel + 2 Rel (utilisés pour Anglais)

Loupoigne : 62 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 6Rel + 2Rel (utilisés pour Anglais) + 3MC

Ways : 57 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 8Rel + 2 Rel (utilisés pour Anglais)

## **Soutien scolaire**

La remédiation immédiate, ou offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

2 périodes (mise en disponibilité de maitres spéciaux de religion) ont été affectées à la remédiation. De manière générale les périodes de remédiation permettent de réduire la taille des classes.

Baisy-Thy : 14 périodes de remédiation (mise en œuvre du contrat d'objectifs) - 11 périodes pour réduire les groupes classes

Houtain le Val : utilisation des 11 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Espace 2000 : utilisation des 11 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Bousval : 12 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Loupoigne : 14 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Ways : 15 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins +2 périodes pour le cours d'anglais.

Complémentairement au capital-périodes financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pouvoir Organisateur des écoles communales, prend à charge des finances communales différentes des périodes de cours.

Le 17 juin 2020, le Collège communal décide de prendre à la charge des finances communales des périodes de cours du 01/09/2020 au 30/09/2020 et de revoir cette décision en cas d'augmentation de la population scolaire de 5% et l'augmentation de l'encadrement au 1<sup>er</sup> octobre 2020

- 22 périodes/semaines/institutrice primaire francophone :
- 04 périodes d'institutrice néerlandophone :
- 13 périodes institutrice maternelle
- 8 périodes d'éducation physique
- 3 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 22 périodes cours de langue

L'augmentation de la population scolaire de 5% est confirmée au 1<sup>er</sup> octobre 2019

Du 01/10/2019 au 30/06/2020 des périodes de cours réparties comme suit :

- 2 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 22 périodes cours de langues

### Les spécificités de nos écoles :

#### **Ecole de Baisy-Thy :**

##### **« Immersion en néerlandais »**

Un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

L'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.

#### **Ecole Espace 2000 :**

##### **« Pédagogie Freinet »**

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.

Ainsi, chacun peut :

- apprendre à son rythme
- construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- chaque enfant est différent
- un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- l'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- l'enfant doit pouvoir choisir son travail
- le travail doit être naturel pour l'enfant

- le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire. Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.

### **Ecoles de Ways, Loupoigne , Bousval et Houtain-Le-Val Projet langues « Anglais ou néerlandais »**

L'anglais ou le néerlandais est proposé à raison d'1 période/ semaine dès la 3<sup>e</sup> maternelle

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer chez l'élève, d'oser s'exprimer dans une autre langue

Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées:

- participation à un jeu,
- apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active: réalisation d'un bricolage, d'une recette,

Les fonctions langagières sont abordées telles que:

- l'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier,...)
- la demande d'informations (Qui? Qu'est-ce-que? A qui?...)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix. 2 périodes/semaines seront consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais, l'anglais ou l'allemand.

### **Le plan de pilotage**

Le plan de pilotage est un élément du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Chaque établissement est tenu d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du PO et son projet d'établissement, qui constituera, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs pour une période de 6 ans.

### **Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?**

- Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières;
- Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles;
- Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif;
- Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose :

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

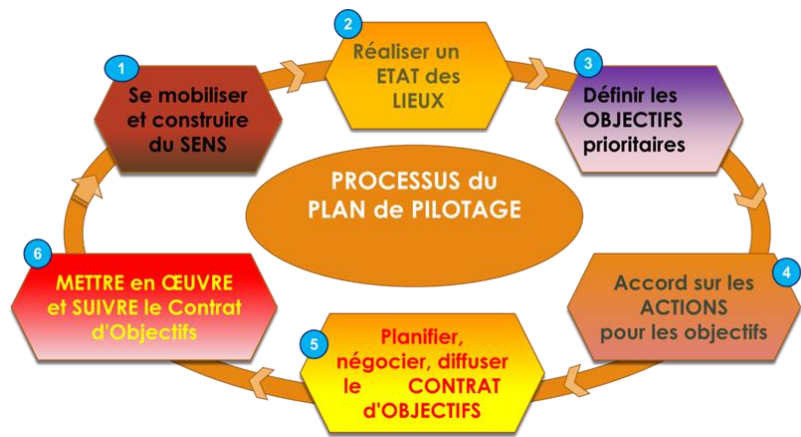
Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

### **Phasage pour les écoles**

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

- Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1er septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.

Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 a approuvé le plan de pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école de Baisy-Thy. La mise en œuvre du Plan et suivi du Contrat d'Objectifs a débuté au 1<sup>er</sup> septembre 2019.



- Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1<sup>er</sup> septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019: les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.
- La dernière tranche est programmée pour le 1<sup>er</sup> septembre 2019, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020 : Bousval, Ways et Loupoigne seront impliquées.

### Les nouvelles technologies

Les équipes pédagogiques des écoles de Bousval, Ways et Loupoigne poursuivent leur projet intitulé : école numérique « L'actu de nos Lous'TIC en quelques clics »... ou la réalisation d'un journal interactif de la vie de l'école.

Les écoles de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

### Les cours de natation

Ways, Loupoigne et Bousval: piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Houtain-le-Val et l'Espace 2000: piscine de la Dodaine à Nivelles

Baisy-Thy : P1, P2, P3 et P4 - piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles

P5 et P6 - piscine communale à Fleurus

### Les repas scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales ont fait l'objet d'un marché sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne.

Le Collège communal, en séance le 17 juillet 2019, désigne Sodexo Belgium pour la préparation et la distribution des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2019-2020 et 2021-2022.

Le Conseil communal, en séance le 27 août 2019, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous dès la rentrée scolaire 2019-2020.

Nouveaux tarifs en application au 01/09/2019	<i>Anciens tarifs</i>
Potage : 0,55€	<i>Potage : 0,50 €</i>
Repas maternel : 3,30€	<i>Repas maternelle : 3,30 €</i>
Repas primaire : 3,70€	<i>Repas primaire 3,50 €</i>

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

### L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse, actuellement absente et remplacée par Monsieur Daniel JACOT.

L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.



Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agrégés de l'enseignement artistique.

La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

Période	30.09.2019	30.09.20
Elèves inscrits	356	406

191 élèves dans le Domaine de la Musique

118 élèves dans le Domaine de la Danse

97 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole.

De nombreux élèves sont inscrits dans plusieurs domaines, d'où la différence entre le nombre d'élèves inscrits et la somme des élèves suivant les différents cours dispensés.

Sur 366 élèves inscrits, 233 habitent l'entité.

Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral...y sont enseignés.

Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans.

L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves.

Rendez-vous était donné les 20,21 et 22 mars 2020 et l'on devait profiter de cette belle occasion pour fêter les 30 ans d'existence de l'implantation, mais cet événement a dû, comme beaucoup d'autres, être annulé pour cause de crise sanitaire.

## ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL

**Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plus durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire (décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié).**

Mais qu'est-ce que cela signifie « Accueil Temps Libre des enfants »

Pour comprendre l'origine de ce terme, il faut remonter en 2003, lorsque la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles), par le biais du décret « Accueil Temps Libre », décret ATL et suite à de nombreux projets pilotes réalisés depuis 2001, a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que la coordination de l'accueil au niveau communal.

Actuellement 23 communes sur 27 en Brabant wallon mettent en œuvre, avec le soutien de l'ONE, une coordination de l'accueil pendant le temps libre.

Le souci de l'ONE est d'assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant. Dès l'entrée à l'école maternelle et parfois jusqu'à 18 ans, l'O.N.E. veille à la qualité de l'accueil de l'enfant ou du jeune pendant son temps libre.

L'O.N.E. s'est donc vu confié par la FWB, la mise en application des dispositions réglementaires prévues par le décret ATL (décret incitatif).

Quelles sont les périodes visées dans le décret Accueil Temps Libre ?

- La période qui précède et qui suit les cours
- Le mercredi après-midi
- Le weekend
- Les congés scolaires

Soit le temps avant et après l'école.

Quels sont les objectifs visés par le décret Accueil Temps Libre ?

- L'épanouissement de l'enfant
- La consolidation de la vie familiale et sociale
- La qualité de l'accueil

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées durant le temps libre des enfants

Pour assurer le lien avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libre : les enfants, les parents et les professionnels, il y a la Commission Communale de l'Accueil, la CCA.

Suite aux élections communales du 18 octobre 2018 la CCA a été renouvelée.

Par son courrier du 28 octobre 2019, l'Office nous informe de la validation du renouvellement de la CCA installée pour un mandat de 6 ans, jusqu'aux élections d'octobre 2024.

### 3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

1. *les plaines de vacances.*
2. *l'accueil extrascolaire*
3. *les écoles de devoirs.*

Pour ce faire, un programme **le programme de Coordination Locale pour l'Enfance** est réalisé, il :

- vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;
- est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, le mercredi-après-midi, le week-end, les congés scolaires  
le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre
- reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

### Ses objectifs :

A. Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre (les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :

1. les plaines de vacances.
2. l'accueil extrascolaire.
3. les écoles de devoirs.

B. Soutenir également l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guides activités extrascolaire

Le guide des activités extrascolaire 2020-2021 regroupe les activités organisées, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.

Distribué en toutes-boîtes en septembre 2020, il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, dans les écoles ou sur le site de la Ville.

## 1. LES PLAINES DE VACANCES

**Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.**

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances...

Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées.

Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE.

Celui-ci a été renouvelé en mars 2020 pour une période de trois ans

### **Le fonctionnement :**

Les plaines de vacances sont organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été. A cette fin, la Ville collabore avec différents opérateurs d'accueil agréés par l'ONE.

Le Collège communal, en date du 9 décembre 2019, marque son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines (du 8 au 17/04/2020) et durant 7 semaines lors des congés scolaires d'été (06/07 au 21/08/2020).

La convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été ainsi que sur l'accueil avant et après le temps de plaine a été approuvée par le Conseil communal le 14 janvier 2020.

La convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été, a été approuvée par le Conseil communal le 10 mars 2020.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine d'été est, en principe, également assuré par l'ISBW.

Toutefois, cette année, la Ville a engagé deux accueillants supplémentaires pour assurer les garderies, matin et soir, des enfants de plus de 6 ans, l'ISBW ne remplissant pas cette tâche cette année en raison de la crise sanitaire.

### **L'encadrement :**

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

#### Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines et Loic Brichtart (Le CAPE) et Pierre Ollieuz (l'ISBW)

#### Pour l'animation,

Au printemps : Plaines annulées pour cause de crise sanitaire.

En été : Lola GILOT, Emilie MAMBOURG, Nell HARCQ, Clara GIRBOUX, Aurélie CAHEN, Coraline LONDOT, Tania ELLIARD, Hélène SAINTENOY, Pauline SIMONART, Elise ELSKENS, Lucas GRANDMONT, Déborah GIRBOUX, Charlotte WIEME, Louis GUBBELS, Valéry FIEVEZ.

### Les activités :

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

*Extraits du décret « Centres de vacances ».*

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et comptines dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfants. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent jusque 15h30 avec un temps de repas de une heure trente au cours duquel la Ville offre du potage frais à chaque enfant et comprenant le temps libre d'après mangé. A 15h30 un goûter équilibré préparé sur place est proposé à chacun et pris en groupe de vie.

Dans une plaine de vacances, le mot vacances a tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder et même ne rien faire... sont autant d'activités à valoriser dans une plaine de vacances.

La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Les plaines se déroulant dans l'une des implantations scolaires de la Ville, cette année Baisy-Thy, les coordinateurs et animateurs ont particulièrement à cœur de masquer ce côté scolaire par divers aménagements afin que les enfants qui fréquentent cette école au cours de l'année scolaire n'aient pas cette sensation « d'aller à l'école ».

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pieds ou en vélo. Jeux d'approche, course d'orientation.

Moments culinaires pour tous : des petits déjeuners malins et des goûters toujours parfaits grâce à la participation de Bonne Mine !



Focus également dès que possible, et particulièrement cette année marquée par la crise sanitaire, sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées et une chaleur tropicale qui ont fait la



part belle aux jeux d'eau.

Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend, ouverture d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéfiques donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture, traditionnellement, par un grand goûter qui fait la part belle à la glace à la fraise (produit local bien entendu !) Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

Malheureusement, cette année, les parents n'ont pas pu être conviés à ces goûters partagés en raison de la crise sanitaire, mais les enfants ont quand même pu déguster la fameuse glace entre eux ;-)

### La fréquentation.

	2019	2020
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	90	0
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été (7 semaines)	314	233*

\*Cet été, afin de respecter les mesures imposées par l'ONE en raison de la crise sanitaire, le nombre d'enfants a été adapté au principe de bulles de 50 personnes, staff compris.

### La Participation financière.

- 1<sup>er</sup> enfant : 35€/semaine
- 2<sup>ème</sup> enfant de la même famille : 30€/semaine
- 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille et suivants : 25€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de plaine :

Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€/enfant

(30' de gratuité est offert le matin et le soir).

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans

## 2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.

Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Près de 300 enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles communales

L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 26 personnes

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	ALE
Ways	Personnel communal	
Loupoigne	Personnel communal	
Bousval	Personnel communal	CAPE

Parallèlement à l'accueil extrascolaire, différents ateliers sont proposés aux enfants :

- Houtain-Le-Val : ateliers artistiques et ateliers cuisines. Depuis Septembre 2020, les ateliers culinaires sont remplacés par de la psychomotricité.
- Baisy-Thy : activités sportives (Promosport asbl) et activités artistiques (Les Ateliers du Léz'art)
- Bousval : Atelier théâtre (Les Copains du sport asbl)

Ce panel d'activités n'est pas présent dans chaque milieu d'accueil car il n'y a pas de demande des parents.

Avec la crise sanitaire, certaines activités furent à l'arrêt pendant le code rouge.

Le Conseil communal, en séance du 18 février 2020, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en qualité de membre associé.

L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi représente pour de nombreux enfants 6 heures consécutives d'accueil. Afin de leur proposer un accueil de qualité et des activités diversifiées tout au long de cette après-midi, le Collège communal, en séance le 5 juin 2019, a décidé de centraliser l'accueil du mercredi après-midi dans les locaux de l'école de Baisy-Thy.

Depuis septembre 2019, l'ISBW encadrent et animent les enfants chaque mercredi scolaire, avec la collaboration d'accueillantes extrascolaires communales et/ou d'animateurs CAPE

La Ville se charge du transport des enfants des écoles communales de Ways, Loupoigne, Bousval, Espace 2000 et Houtain-Le-Val. Ce service est gratuit

Cependant, depuis le Covid, l'accueil n'a plus été centralisé, une garderie a été mise en place dans chaque implantation et ce, pour respecter les mesures recommandées dans le cadre de la crise sanitaire.

### La Formation continue pour le personnel d'accueil

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants. Dans cette perspective, le personnel d'accueil est amené à suivre certaines obligations en la matière (décret ATL, article 20) « les accueillant(e)s poursuivent en cours de carrière et par période de 3 ans, une formation continue de 50h ».

### La Participation financière.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi:

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 <sup>er</sup> enfant 0,50€/ 2 <sup>ème</sup> enfant de la même famille et suivants
De 15h15 à 18h00	1€/ 1 <sup>er</sup> enfant 0,50€/ 2 <sup>ème</sup> enfant de la même famille et suivants

Le mercredi:

De 7h00 au début des cours	1€/ 1 <sup>er</sup> enfant 0,50€/ 2 <sup>ème</sup> enfant de la même famille et suivants
De la fin des cours à 18h00	Tarifs ISBW

ISBW – barèmes de référence

Accueil extrascolaire	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant et suivant
1h	1,50€	1,15€	0,90€
2h	2,00€	1,50€	1,20€
3h	3,00€	2,25€	1,80€
4h	4,00€	3,00€	2,40€
5h	5,00€	3,75€	3,00€
6h	6,00€	4,50€	3,60€

En fin d'après-midi le gouter est offert aux enfants

### 3. L'ECOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

**L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs ».**

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1<sup>er</sup> septembre 2016 pour une durée de 5 ans.

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion.

Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider.

En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées, sont proposées aux enfants.

Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

Pour la période de septembre 2019 à mai 2020, le Centre Culturel de Genappe avait proposé des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe. Ces activités intitulées «mercredis culturels » n'ont pas toutes pu avoir lieu, en raison des mesures gouvernementales ayant décidé de la fermeture des écoles à partir du samedi 14 mars 2020 (1<sup>er</sup> confinement) .

# Les MERCREDIS Culturels

2019  
2020

16 OCT.	14h > 17h - Centre culturel <b>Goûter surprise !</b> RDV CENTRE CULTUREL - 14H
11 DÉC.	14h30 > 15h30 - Eden, Charleroi <b>Spectacle . L'odyssée .</b> RDV ECOLE DE DEVOIRS - 13H40
5 FÉV.	14h > 17h - Centre culturel <b>Atelier Vidéo - cinéma</b> RDV CENTRE CULTUREL - 14H
22 AVR.	14h15 > 16h15 - Musée, Mont-sur-Marchienne <b>Musée de la photo</b> RDV ECOLE DE DEVOIRS - 13H30
20 MAI.	14h > 17h - Centre de Genappe <b>Balade sensorielle à travers la nature</b> RDV CENTRE CULTUREL - 14H

Le Collège Communal a, le 30 septembre 2020, marqué son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2020-2021 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui il faut le rappeler est composée de personnes bénévoles et nous les en remercions :

Brigitte Chabart, Danielle Groothaert, Jocelyne Wauters, Marie-France Frix et Jean-Louis Panier.

L'EDD a démarré l'année scolaire 2020-2021 avec 17 enfants inscrits. Elle compte désormais 15 enfants.

L'EDD est accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.

Le Collège communal, réuni en séance le 9 septembre 2020, a décidé de marquer son accord quant à la participation des enfants de l'école des devoirs Arc-en-ciel aux spectacles et activités des "Mercredis culturels" proposés par le Centre culturel de Genappe pour l'année scolaire 2020-2021.

# Les MERCREDIS Culturels

2020/21

7 OCT.	14h30 - Eden, Charleroi <b>Spectacle . Grou .</b> RDV ECOLE DE DEVOIRS - 13H40
25 NOV.	14h15>16h15 - Musée, Mont-sur-Marchienne <b>Musée de la photo</b> RDV ECOLE DE DEVOIRS - 13H30
20 JAN.	14h>17h - Centre culturel <b>Atelier Vidéo</b> RDV CENTRE CULTUREL - 14H
03 MARS.	14h>17h - Centre culturel <b>Atelier Vidéo</b> RDV CENTRE CULTUREL - 14H
21 AVR.	14h>17h - Centre de Genappe <b>Balade sensorielle dans la nature de Genappe</b> RDV CENTRE CULTUREL - 14H

## CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire  
Dumont Virginie

Dessy Patrick  
Simonet Anaëlle

Implantation : Espace 2000

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons introduit un dossier en mars 2014 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'actions d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Centre de Lecture Publique est enfin subventionné et nous avons actualisé notre PQD. Nous avons conservé la priorité suivante : « renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles » et avons modifié nos priorités, qui sont à présent : Encourager la participation des publics et travailler à l'image de la bibliothèque pour tendre vers un service de proximité aux yeux des non publics.

Pour chacun de ces objectifs, nous souhaitons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre autres, les animations du réseau « Caracol », des actions de promotion du patrimoine dans chaque village, un herbier fantasmé avec les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire, la découverte de la culture d'un pays et beaucoup d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

### Tableau des ressources disponibles : (Genappe et Bousval)

Nombre de volumes – Année civile 2019	Jeunesse	Adultes
Documentaires	2.237	9.566
Fiction	5.263	11.894
Bandes dessinées	6.712	674
Documents imprimés exclus	296	1.695
<b>Total</b>	<b>14.508</b>	<b>23.829</b>

Nous possédons 38.337 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2019 à la Fédération Wallonie-Bruxelles

**La presse quotidienne** : La Dernière Heure – Vers l'Avenir-le Soir et la Capitale

## Revue et magazines:

**Pour les adultes :** Atelier déco et créations - Déco idées –Dobbit (revue de bricolage) - Femmes d'Aujourd'hui - Géo – Jardin et Loisirs - Le Vif – Test Achat - Top santé– 01.Net

**Pour les enfants :** J'apprends à lire – Histoires pour les petits – Histoires vraies - Jeux vidéo magazine - Le monde des ados – Phosphore – Science & vie junior – Wakou - Wapiti

## FREQUENTATION

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2018	974	588	1.562
Lecteurs inscrits en 2019	1.033	601	1.634

## ACTIVITES

### Prêts

60.599 prêts ont été réalisés en un an (contre 48.818 l'année dernière).

### Espace multimédia (consultation Internet)

Nous avons conservé deux ordinateurs pour les lecteurs et du Wifi est disponible pour les lecteurs qui travaillent dans la bibliothèque.

### Les animations

Le Centre de Lecture publique a poursuivi ses activités récurrentes telles que l'accueil des élèves de l'école communale de l'Espace 2000 ainsi que de l'école Saint-Jean.

### Histoire de l'Avent – du 1er au 24 décembre 2019

Comme l'année dernière, les lecteurs qui le souhaitent ont pu recevoir chaque jour entre le 1<sup>er</sup> et le 24 décembre, un chapitre d'une histoire inédite créée par les bibliothécaires.

Celle-ci avait plusieurs objectifs ;

- Encourager la lecture
- Créer du lien avec le lecteur
- Redécouvrir un plaisir d'enfance (calendrier de l'Avent)

Cette histoire a rencontré son public (pas moins de 31 demandes)

### Un doudou, un livre et au lit ! : 3 janvier 2020

Comme l'année dernière, nous avons proposé aux doudous de nos petits lecteurs à venir passer une nuit de folie à la bibliothèque.

Ce sont donc 8 doudous qui ont été photographiés et sont devenus les héros d'une histoire inédite intitulée « les doudous qui ne font pas dodo ».

Chaque enfant est venu récupérer son petit protégé avec en retour, l'histoire en question et un album jeunesse en prêt que le « doudou a lu pendant la nuit ».

La journée du 3 janvier était dédiée à l'animation. Le matin, nous avons accueilli 10 enfants âgés entre 4 et 8 ans pour participer à la création d'un doudou en feutrine.



L'après-midi, nous avons sélectionné le spectacle « De-ci, de-là, la lune éclaire » de la compagnie Parole.Envie.

*Autour d'une petite grand-mère le monde tourne, vit, ... tout s'illumine, c'est Noël. Mais voilà que le Père Noël a quelques soucis pour caser le loup, que la marmite pond une pièce, que Nestor le rat n'a plus d'odorat, que la souris verte joue dans les instruments du musicien et que Monsieur Louis aimerait bien manger son poisson rouge. Mais, qui de la poule ou de la marmite magique va tout avaler ?*



Nous affichions complet avec une cinquantaine de participants.

### **Lancement de notre projet « Aux frontières de l'incroyable »**

Nous avons décidé de placer cette année 2020 sous le signe de l'étrange, du paranormal. Nous avons été servis, mais pas dans le sens que nous l'imaginions.

Ce sont huit boîtes aux lettres qui ont été placées dans les villages de l'entité, plus une à la bibliothèque. Le but, récolter des témoignages écrits sur tous les domaines de l'étrange. Nous avons également créé une adresse mail pour l'occasion : [etrange@genappe.be](mailto:etrange@genappe.be)

Afin de stimuler la production d'écrits, nous avons proposé des conférences avec des intervenants dans le domaine. Nous avons rencontré Candice Dalebroux, médium qui est venue nous parler de son métier, de sa vision de l'après-vie, ... Cette rencontre était organisée à la bibliothèque et nous affichions complet (50 participants).

Pour la deuxième conférence, nous avons rencontré Chantal Vereyen, radiesthésiste. Elle est venue présenter son parcours professionnel, ce qu'est un pendule, comment l'utiliser, etc. Nous avons proposé cette rencontre à la salle communale de Vieux-Genappe devant un public de 40 personnes.

A deux reprises, nous avons dû annuler la conférence sur l'astrologie avec Emilie Schuer et nous avons donc décidé de prolonger d'un an ce projet qui n'a pu être exploré dans son intégralité.

## Centre culturel : Projections sur les loups et l'immigration

Nous sommes intervenues pour effectuer des lectures (et du chant) avant la projection de dessins animés pour les plus petits.

## Stage Harry Potter : Du 24 au 28 février 2020

Ce stage fait partie de nos classiques depuis de nombreuses années et connaît toujours son petit succès. Nous avons accueilli 12 apprentis sorciers qui ont manié la baguette pendant une semaine trépidante.

Malgré tout, les meilleures choses ont une fin et nous clôturons cette page de magie pour nous tourner vers de nouveaux projets.

## Cours informatique seniors

Nous poursuivons notre collaboration avec l'asbl Webseniors et proposons des sessions de cours qui durent trois heures sur des sujets précis tels que « *je découvre plusieurs applications de ma tablette/de mon smartphone, je gère ma boîte mails, j'organise le contenu de mon ordinateur,...* »

Chaque session peut accueillir 10 personnes au maximum.

## Biblio and go

Entre les mois de mars et d'avril, nous avons tenu à préserver notre service en proposant des colis de livres à emporter sur rendez-vous.

Ensuite, et durant quelques semaines, la bibliothèque a réouvert ses portes, toujours sur rendez-vous. Nous laissons la possibilité à 5 personnes de déambuler dans la bibliothèque pour une durée de 15 minutes.

Enfin, à partir du 11 mai, nous avons repris notre service de prêt tout à fait normalement.

## Page Facebook

Le confinement a été l'occasion pour la bibliothèque de faire son entrée sur les réseaux sociaux, une façon de maintenir le lien avec nos chers lecteurs.

## Fritkothèque

Habituellement, nous proposons des sacs de livres à emporter durant l'été. Cette année, nous avons voulu innover en proposant « la fritkothèque ».

Les lecteurs pouvaient emprunter des menus ;

Petit : une frite, une viande

Moyen : une frite, une viande, une sauce

Grand : une frite, une viande, une sauce, une boisson

Sachant que les frites étaient des auteurs belges, les viandes correspondaient à des documentaires, les sauces étaient des romans étrangers (les lecteurs pouvaient choisir entre Andalouse, Américaine, Brasil, Mamma Mia, Provençale et Samouraï) et enfin, les boissons étaient des boissons ou BD.

## Jardin sous les étoiles : Avec le Relais du visiteur : le 29 août 2020

Cette soirée s'articulait autour d'une balade à la découverte des étoiles, d'un conte et d'un concert, le tout, dans le jardin du 38.

Nous avons invité le conteur Christian Schaubroeck qui présentait son spectacle « la tête dans les étoiles : voyage dans la nuit ».

Une soirée culturelle qui a fait du bien après ces mois sans sortie.



### **Genappe caching : En collaboration avec le Relais du Visiteur**

Début septembre, nous avons lancé en collaboration avec le Relais du visiteur, un jeu pour ados/adultes dans l'esprit du « geocaching ». Le but ? Retrouver un objet caché à l'aide d'une coordonnée GPS et d'un mot-clé. Dans chaque contenant, un QR code à scanner et une histoire inédite à écouter.

### **Grainothèque : En collaboration avec le service environnement**

Le 26 septembre, la grainothèque a été inaugurée. Le principe est simple, vous apportez des graines pour alimenter le présentoir et vous pouvez en reprendre à votre tour.



A l'intérieur, nous avons également disposés des plantes que nous avons nommées respectivement « Hildegard, Plectrude et Ragnar ».

### **La feuille de chou – le journal de la bibliothèque**

Depuis le mois de novembre 2018, la bibliothèque propose aux lecteurs la feuille de chou. Celle-ci relate des activités de la bibliothèque, de l'actualité littéraire et c'est aussi un moyen de communication qui fait l'intermédiaire entre les lecteurs et nous.

### **Portage à domicile**

Nous poursuivons le portage de livres à domicile. Ce service est encore discret car il s'adresse à trois lecteurs, mais ceux qui en bénéficient sont ravis.

Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

### **Promotion de la bibliothèque**

Un livret de présentation de la bibliothèque a été créé par Jeremy André (We June) et ce dépliant est intégré au « Welcome Pack » de la commune. Chaque nouvel habitant peut par ce biais, prendre connaissance des services de la bibliothèque.

Nous avons également de nouveaux vinyles autocollants sur les fenêtres de la bibliothèque, ce qui accroît considérablement notre visibilité sur le site de l'Espace 2000.



## Les animations de groupes

- Accueil de classes

Nous avons accueilli 11 classes pour l'année 2019-2020.

Les élèves de la maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire viennent une fois par mois à la bibliothèque pour emprunter. Avec les plus jeunes (jusqu'à la 2<sup>ème</sup> primaire), nous proposons une animation lecture. Pour les enfants de maternelles, nous avons mis en place « le tablier à histoires ». Virginie enfle un tablier en chantant (j'enfile mon tablier, il faudra bien écouter, quelle histoire pour aujourd'hui ? Mon tablier en est rempli) et un enfant est désigné pour choisir une poche du tablier (il en contient 8). Un objet est caché dans la poche qui se rapporte à une histoire.

Lorsque l'histoire est terminée, Virginie clôture par la chanson (mon histoire est terminée, j'enlève mon tablier, je garde mes histoires au chaud, on se reverra bientôt).

- Herbier fantasque

Nous avons démarré le projet de l'herbier avec les écoles de l'Espace 2000 et l'école Saint-Jean. Nous avons débuté par la visite de la réserve naturelle où un animateur du CRIE de Villers-la-Ville a présenté les plantes médicinales et comestibles. Nous avons ponctué la visite d'histoires un peu fantastiques et avons demandé aux élèves de cueillir une plante.

En 2019, nous avons eu l'occasion de réaliser un premier atelier qui consistait en l'observation de différents herbiers, la comparaison de ceux-ci et la création de leur planche type.

En 2020, les classes ont créé leur planche type et chaque élève s'est attelé à la rédaction de son histoire et l'ornement de sa planche. Malgré le contexte Covid, l'animation a pu être clôturée et les herbiers reliés. Seule l'école de l'Espace 2000 a pu admirer son travail fini en classe. Pour les élèves de l'école St Jean, nous les avons invités à venir le découvrir à la bibliothèque.



- L'Alpha

Poursuite du projet avec évaluation annuelle.

- Valises d'albums pour les accueillantes conventionnées

Ces valises contiennent des albums, des livres de comptines, des marionnettes et des carnets de « correspondance ».. Ce projet émane d'une demande pressante des accueillantes qui profitent depuis quelques années de séances de contes animées par Claire Goethals et financées par le budget « petit enfance » de la Ville de Genappe. Il ne leur manquait plus que les outils !

**De nouveaux albums garnissent chaque année les valises, et nous avons également ajouté des marionnettes comme support de lecture.**

- Lecture d'albums et « dépôt » à la halte accueil du CPAS « les petits sourires ».

Chaque premier mercredi du mois, Virginie Dumont se rend à la halte accueil pour faire la lecture aux petits (entre 3 et 5 enfants). Nous leur laissons également 10 livres qui sont exploités par la puéricultrice. Nous prenons toujours le temps de faire le point sur les livres qui ont plu et pourquoi.

### **Livres en grands caractères**

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

**Ce fonds gagne de plus en plus d'intérêts auprès de nos lecteurs.**

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service  
Redaelli Olivier

Lebrun Evelyne  
Van Roy Audrey

### TRAITEMENTS ET SALAIRES

Le service GRH prépare, calcule et transmet au Service Finances tous les mois le traitement de plus ou moins 150 agents auxquels viennent s'ajouter les indemnités des travailleurs ALE, des bénévoles et les participations au salaire des prestataires article 60 mis à disposition de la Ville.

La part du coût de la main-d'œuvre communale dans le budget global s'élève toutes charges comprises et subsides déduits à 27,35 %.

Annuellement le Service gère près de 200 travailleurs de statuts différents et particuliers (personnel définitif, contractuel, contractuel subventionné, étudiants, moniteurs ...).

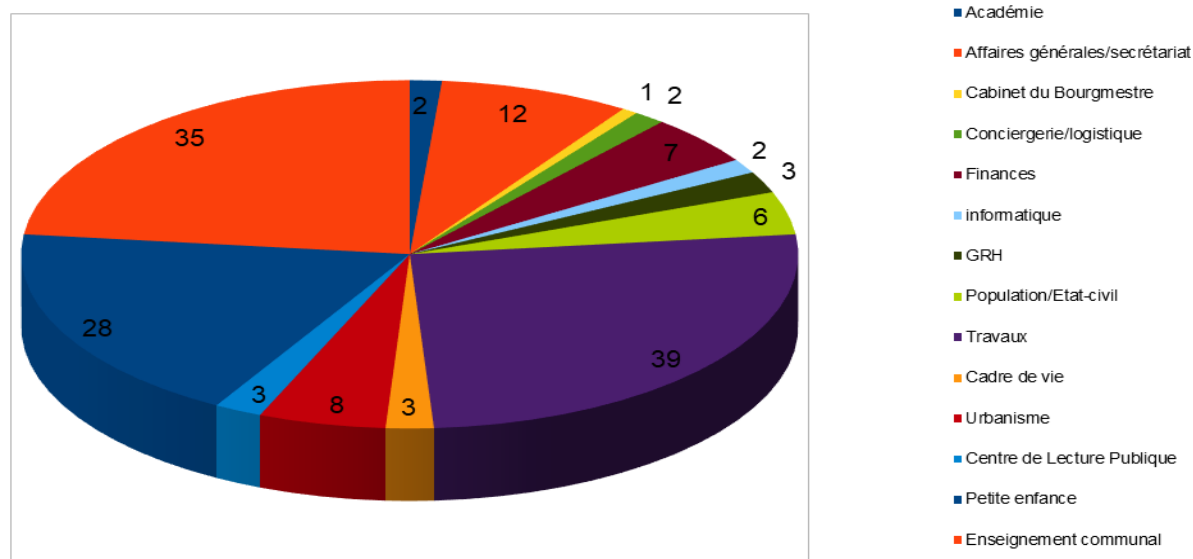
### GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

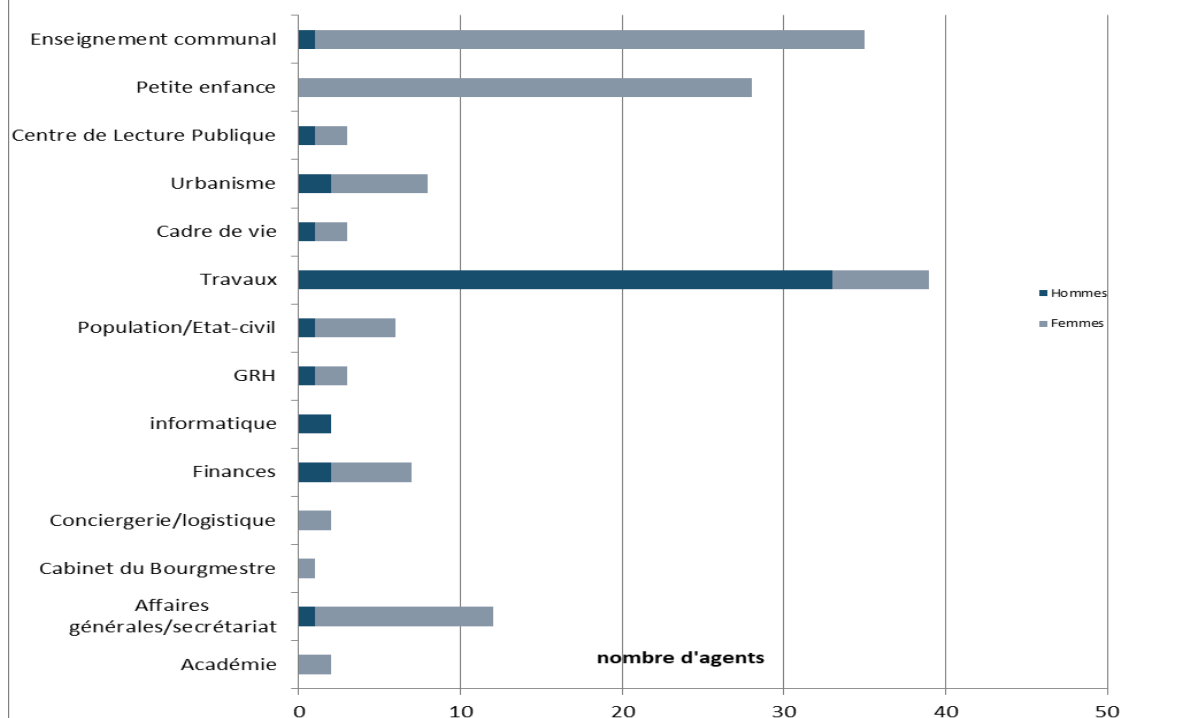
Pendant la période de référence, 670 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 9 au Conseil Communal.

Les données clés principales sont :

### Répartition des agents par service

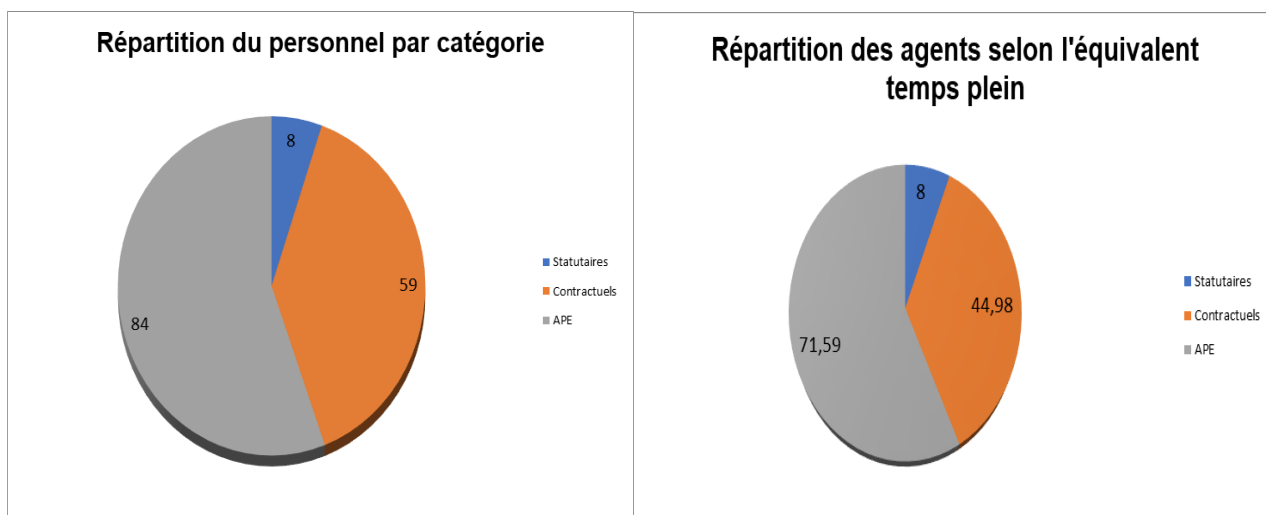


## Répartition des agents par service en fonction du genre



Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
<b>Académie</b>	2	0	2
<b>Affaires générales/secrétariat</b>	12	1	11
<b>Cabinet du Bourgmestre</b>	1	0	1
<b>Conciergerie/logistique</b>	2	0	2
<b>Finances</b>	7	2	5
<b>informatique</b>	2	2	0
<b>GRH</b>	3	1	2
<b>Population/Etat-civil</b>	6	1	5
<b>Travaux</b>	39	33	6
<b>Cadre de vie</b>	3	1	2
<b>Urbanisme</b>	8	2	6
<b>Centre de Lecture Publique</b>	3	1	2
<b>Petite enfance</b>	28	0	28
<b>Enseignement communal</b>	35	1	34
<b>TOTAL</b>	151	45	106

Catégories	Nombre	Pourcent
<b>Statutaires</b>	8	5,30%
<b>Contractuels</b>	59	39,07%
<b>APE</b>	84	55,63%
<b>Totaux</b>	151	100,00%
	<b>Equivalent TP</b>	<b>Pourcent</b>
<b>Statutaires</b>	8	6,42%
<b>Contractuels</b>	44,98	36,11%
<b>APE</b>	71,59	57,47%
<b>Totaux</b>	124,57	100,00%



Durant l'année écoulée, les dossiers suivants ont été gérés par le Service en question :

### ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

En ce qui concerne les recrutements, 347 candidatures ont été traitées : 169 personnes ont été convoquées et 178 refusées. 38 candidats ont participé à une épreuve écrite, 63 à une épreuve orale, 44 ouvriers ont présenté une épreuve pratique. Compte tenu de la crise sanitaire, certaines épreuves écrites se sont faites en distanciel.

Ces recrutements ont concerné les services Affaires Générales, Cadre de Vie, Finances Population/Etat civil, Travaux, Urbanisme, les écoles et la petite enfance. Pas loin de 12 fonctions différentes ont été pourvues au terme de ces épreuves.

#### Dans le cadre des agents contractuels subventionnés (APE) – 25 engagements

**Agent constatateur, surveillant de la zone bleue** : 1 agent à 27 heures par semaine

**Crèche et MCAE** : 1 puéricultrice à mi-temps, 1 puéricultrice à 2/5<sup>ème</sup> temps,

**Service Etat civil** : 1 agent temps plein

**Service Urbanisme** : 2 agents techniques temps plein

**Service Affaires Générales /Secrétariat communal** : 1 Chef de service, 2 agents temps plein

**Service Finances** : 1 agent 2/5<sup>ème</sup> temps

**Service administratif des travaux :et cadre de vie** : 1 agent temps plein, 2 agents mi-temps

**Ecoles communales de Genappe** : 1 agent administratif mi-temps

**Service Technique des Travaux** : 1 agent technique « Bâtiments » à 4/5<sup>ème</sup> temps

**Service Transition et participation** : 1 agent temps plein

**Service Travaux** : Les désignations et recrutements suivants ont été effectués :

- un ouvrier manœuvre pour l'Equipe Cimetières/Propreté à temps plein
- un ouvrier manœuvre polyvalent de l'équipe Espaces Verts à temps plein
- un ouvrier manœuvre polyvalent de l'équipe Bâtiments à temps plein
- un ouvrier qualifié de l'équipe Voiries/Festivités à temps plein
- un ouvrier manœuvre de l'équipe Voiries/Festivités à 3/5<sup>ème</sup> temps
- un ouvrier qualifié polyvalent de l'équipe espaces Verts à temps plein
- un ouvrier qualifié de l'équipe Cimetières/Propreté à temps plein
- un ouvrier qualifié conducteur d'engins permis C à temps plein
- un ouvrier manœuvre saisonnier équipe Cimetières/Propreté à temps plein

## **Dans le cadre des agents contractuels – 6 agents**

Service Travaux : 1 mécanicien temps plein

Service Finances : 1 agent à temps plein

Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 employée administrative

Transition et Participation : 1 agent temps plein

MCAE « Petits Bateaux » : 1 Directrice mi-temps

Service Population : 1 agent temps plein

## **Dans le cadre des agents nommés à titre définitif – 1 agent**

Service Finances : 1 directrice financière à temps plein

Dans le cadre de l'accueil temps libre (ATL) et des surveillances de temps de midi, 28 surveillants des garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, ont été engagés pour une durée déterminée prenant cours le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et expirant à la fin de l'année scolaire, soit le 30 juin 2020 et du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 30 juin 2021, assumant ensemble hebdomadairement 462 heures 25 minutes de surveillance.

1025 heures 45 minutes de remplacement de surveillances de garderie ont été nécessaires pour assumer l'accueil des enfants durant les temps de midi et les heures d'accueil du temps libre, vu les absences pour maladie et maladie de longue durée.

Au niveau du nettoyage des installations scolaires et autres, 14 agents ont effectué des prestations et le volume horaire hebdomadaire a été arrêté à 249 heures 35 minutes pour l'ensemble des bâtiments.

Les remplacements de nettoyeuses malades ont généré 464 heures 42 minutes de prestations.

On a également engagé 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Ways, 1 assistante administrative APE à l'implantation de Houtain-Le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Vieux-Genappe, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Bousval

## **Pour les plaines de vacances :**

### **Désignation des coordinateurs**

Les coordinateurs ont été désignés dans le cadre des agents mis à disposition de la Ville par une convention avec le CAPE.

### **Désignation des moniteurs**

Les vacances de printemps n'ont pas été organisées pour cause de coronavirus. Pour animer les plaines de vacances 17 moniteurs ont été engagés pendant les vacances d'été.

### **Désignation des surveillantes de garderies et des techniciennes de surfaces**

Pour le nettoyage des locaux occupés dans le cadre des plaines de vacances d'été, une prestataire a été désignée pour assumer 105 heures de nettoyage, en plus du personnel de l'école.

En ce qui concerne les heures de garderies, 226 heures ont été prestées durant les plaines de vacances d'été par trois surveillantes.

## **A la piscine communale :**

### **Désignation des maîtres-nageurs**

3 maîtres-nageurs ont assumé l'entièreté des prestations pour la surveillance de la piscine effectuant ainsi 376 heures de travail.

## Désignation des techniciennes de surfaces

Une technicienne de surfaces a effectué 76 heures de nettoyage pour maintenir la piscine dans un état de propreté satisfaisant.

## Au sein des MCAE

### Désignations et remplacements des puéricultrices

Deux puéricultrices ont bénéficié d'une réduction de prestations d'un 1/5<sup>ème</sup> temps dans le cadre de l'interruption de carrière, 1 à 7/10<sup>ème</sup> est passée à temps plein (80 % CDI et 20 % remplacement d'un agent en interruption de carrière), 1 est passée d'un mi-temps à un 7/10<sup>ème</sup>, 1 autre est passée d'un 3/5<sup>ème</sup> temps à 4/5<sup>ème</sup> temps.

En remplacement des puéricultrices absentes pour maladie, 2.095 heures ont été effectuées par les puéricultrices à temps partiel.

### Désignation et remplacements des auxiliaires professionnelles

A la MCAE « Les Petits Bateaux » le nettoyage représente 21h30 par semaine.

A la Crèche « Les Mini-Pousses » 28 heures par semaine.

Les remplacements ont généré 84 heures de travail pour le nettoyage de la MCAE et de la Crèche.

181 heures 30 minutes de remplacement ont été nécessaires dans le cas des 4 cuisinières des MCAE et Crèche.

## Désignation d'étudiants

### Au Service Travaux :

1 étudiant a été désigné pendant les vacances d'été pour effectuer des travaux au sein de l'équipe « bâtiments » pour les infrastructures sportives.

Dans le cadre de l'opération « été solidaire, je suis partenaire », la Ville de Genappe a engagé 14 étudiants, répartis en deux équipes : en juillet : propreté des espaces verts dans les cimetières et travaux d'entretien dans les écoles de l'entité (remise en peinture...) et en août : propreté des espaces verts dans les cimetières et travaux d'entretien du mobilier urbain et du parc. Ils ont consacré 946 heures à ces travaux.

### Divers :

1 étudiante a été désignée pour aider les bénévoles à confectionner les colis pour les seniors à raison de 20 heures et 1 autre pour le Centre de Lecture Publique : elle a presté 45 heures 30 minutes.

**A la piscine communale :** 6 étudiants se sont relayés durant les mois de juillet et août pour s'occuper de la vente de tickets et du maintien de la propreté des abords de la piscine globalisant ainsi ensemble 352 heures de prestations nécessaires à l'exercice de ces tâches.

## Désignation de stagiaires

5 stagiaires ont effectué ou du moins commencé leur stage dans la période considérée : 1 au Service Cadre de Vie « environnement », 1 aux écoles communales de Genappe, section de Ways, 1 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 au Secrétariat communal/Affaires Générales, 1 au Service Web « informatique ».

## Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS

2 prestataires article 60 ont été mis à disposition de la Ville : 1 pour le magasin du Service Travaux et entretien du linge dans les crèches et 1 pour le nettoyage des bâtiments communaux.

## Désignation de volontaires

L'école des devoirs a fonctionné durant l'année scolaire grâce à plusieurs volontaires consacrant en moyenne chacun 6 heures de leur temps par semaine.



## Désignation de surveillants habilités

Un agent a été désigné pour la sécurisation et la traversée des enfants de l'école Saint-Jean à Genappe.

## Recrutements divers :

Pendant la période de référence, on a procédé à divers recrutements :

- Des surveillants de garderies d'enfants
- Un(e) employé(e) Service Population/Etat civil
- Un ouvrier qualifié conducteur d'engin permis c
- Un employé administratif pour le Service Urbanisme
- Un ouvrier manœuvre polyvalent pour l'équipe « Cimetières/Propreté »
- Un employé administratif au Service Affaires Générales
- Un ouvrier qualifié mécanicien
- Un employé administratif pour les écoles communales de Genappe, section de Bousval
- Une Directrice infirmière pour la MCAE « Les Petits Bateaux »
- Un employé administratif pour le Service Cadre de Vie (environnement)

Par ailleurs, le Service GRH a reçu 253 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

## LA GESTION DES CARRIERES

### Evaluations :

15 dossiers d'évaluation ont été effectués pendant la période de référence :

Service Travaux : 1 ouvrier qualifié mécanicien, 1 ouvrier qualifié équipe « Voiries/Festivités », 1 agent technique « bâtiments » (2 x), 1 ouvrier qualifié équipe « Espaces Verts », 1 ouvrier manœuvre équipe « Cimetières/Propreté », 1 ouvrier manoeuvre équipe « Voiries/Festivité »

Service Transition et Participation : 1 employé administratif

Service Cadre de Vie : 1 Conseillère en environnement

Service Finances : 1 agent constatateur (2 x), 1 employé administratif

Secrétariat communal, Service Affaires Générales : 1 employée administrative

Service Urbanisme : 1 agent technico-administratif

Service Web : 1 informaticien

### Evolution de carrière :

Service Travaux : 1 agent de E1 à E2,

Cadre de Vie : 1 agent de A1 à A2

Service Web : 1 agent de B2 à B3

### Interruption de carrière

7 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées, Réduction d'1/5<sup>ème</sup> temps : 1 dans l'équipe Voiries/Festivités, 2 ouvriers chauffeurs, 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 chef d'équipe « Voiries/Festivités », 1 agent technique « Bâtiments ».

### Réduction des prestations pour raisons médicales

Une prestataire au Service Urbanisme continue à exercer un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé, une à la Crèche « Les Mini-Pousses » (quart temps depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019), une à mi-temps à la MCAE « Les Petits Bateaux » et une au Cabinet du Bourgmestre, suite à un parcours de réintégration.

Un agent à titre définitif a été placé en disponibilité pour maladie suite à l'épuisement des congés auxquels il peut prétendre.

## Congé parental

Il y a eu 1 demande de congé parental « corona » à la Crèche « Les Mini-Pousses », 2 dans le cadre d'un congé ordinaire à 1/5<sup>ème</sup> à la Crèche « Les Mini-Pousses » et 1 au Service Travaux.

## Congé d'allaitement

Il y a eu un congé d'allaitement à la Crèche « Les Mini-Pousses ».

## Congés de circonstance

16 demandes de congés de circonstances ont été introduites et accordées par le Collège Communal. Elles émanaient du personnel suivant : 2 au service administratif des Travaux (1 jour et 1 jour), 2 dans l'équipe Voiries/Festivités (5 jours et 1 jour), 1 chez le Contremaître (2 jours), 1 chez un agent technique « Bâtiments » (1 jour), 1 aux écoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe (4 jours), 1 aux écoles communales de Genappe, section de Ways (1 jour), 2 aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy (5 jours et 1 jour), 1 aux écoles communales de Genappe (Houtain-Le-Val), 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses » (1 jour), 1 au Service Urbanisme (6 jours), 1 au Cabinet du Bourgmestre (2 jours), 2 au Service Population/Etat civil (2 jours et 1 jour). Toutes ces demandes ont été formulées par des travailleurs contractuels qui n'ont pas été rémunérés pour ces journées non prestées conformément à la législation en vigueur.

## Participation à un jury d'examen

Le Chef du Service GRH a participé à l'examen de recrutement pour un poste de Directeur d'école organisé par la Commune de Braine-L'alleud.

La Chef du service Population/Etat civil a participé à l'examen de recrutement d'un employé administratif pour le Service des Relations Publiques organisé par la Ville de Wavre.

La Conseillère en environnement a participé à l'examen de recrutement pour un poste de coordinateur de projet développement durable, organisé par la Ville de Wavre.

## Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à trois reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes 6 mars 2020, 15 mai 2020 et 25 septembre 2020.

## Décisions diverses

### Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 20 juillet au 14 août 2020 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption.

## FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

**Service Population / Etat civil** : 10 formations

**MCAE** : Conformément à la législation en vigueur le personnel des MCAE a suivi 2 formations

**Le Service Web** : 3 formations

**Service de l'Urbanisme, conseillère en aménagement du territoire** : 1 formation

**Conseillère en rénovation urbaine** : 2 formations

**Par ailleurs 3 formations ont également eu lieu :**

**Service Finances-Recettes** :

La Directrice Financière, ff, a participé à 3 formations

La Directrice Générale : 3 formations

Service Secrétariat communal et Affaires Générales : 1 formation

**La responsable ATL n'a participé à aucune réunion dans le cadre de ses fonctions.**

Service GRH : 2 formations

**La Conseillère en prévention a participé à 4 réunions**

Service Travaux : 14 formations

La Cellule cadre de vie :

Le **Conseiller en énergie** a participé à deux formations d'une journée rentrant dans le cadre de sa formation continuée:

La **Conseillère en environnement** a, quant à elle participé à 2 formations

Cabinet du Bourgmestre : Les responsables du Cabinet du Bourgmestre ont participé à 3 réunions

Gestionnaire de la Transition et de la Participation : L'intéressé a participé à 3 réunions

Plan de cohésion sociale : 3 formations

Bibliothèques :

Les membres du Centre de Lecture Publique n'ont suivi aucune formation

Accueillantes à domicile :

Idem

Ecoles :

Les surveillantes de garderies ont participé à 1 réunion

## FINS DE CARRIERES

**Démissions pour cause de prise de pension de retraite :** 1 ouvrier manœuvre de l'équipe Voiries/Festivités et 1 Concierge ont été admis à la pension de retraite.

**Démissions :** 1 apprenant en électricité dans l'équipe Bâtiments, 1 employée administrative au Service Population/Etat civil, 1 ouvrier qualifié mécanicien, 1 ouvrier qualifié Service Voiries/Festivités, 1 surveillant de garderies aux écoles communales de Genappe, sections de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val, 1 auxiliaire professionnelle à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 puéricultrice à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 accueillante conventionnée dans un Co-accueil.

**Fin de contrat de remplacement:** une employée administrative au Centre de Lecture Publique, suite à la reprise d'un agent après un congé de maladie, 1 surveillant de garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, sections de Baisy-Thy et de Houtain-le-Val, suite à la reprise d'un agent après un congé de maternité, 1 cuisinière à la Crèche « Les Mini-Pousses » de commun accord.

**Fin de contrat CDD:** 2 agents dans l'équipe « Cimetières/Propreté » du Service Travaux, 1 agent au Service Finances, 1 employée administrative PTP aux écoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val.

**Licenciements :** aucun.

## PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

## PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

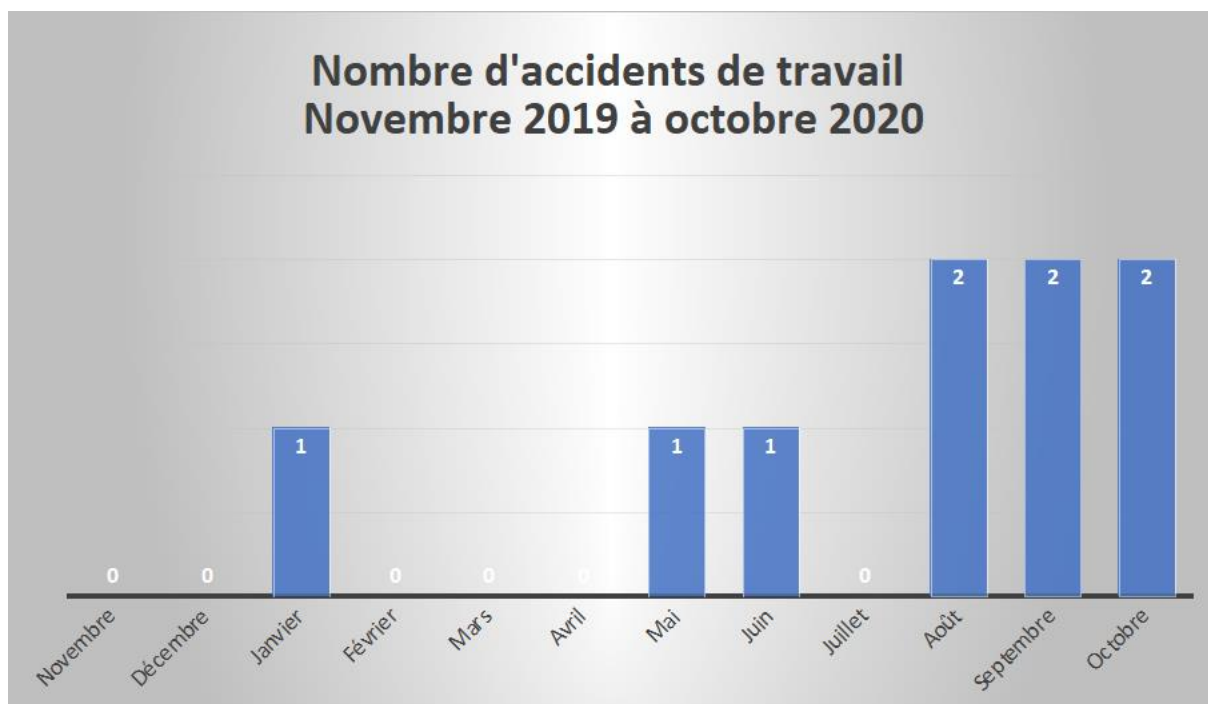
La Ville de Genappe dispose, conformément à la législation en vigueur, d'une nouvelle conseillère en prévention qui a repris les fonctions depuis le début de l'année 2020 en la personne de Branders Julie.

Le rôle de cette dernière est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe), la ligne hiérarchique et les travailleurs en matière de sécurité et de bien-être au travail. Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs actions ont été mises en place afin de garantir la sécurité et le bien-être de chacun :

- Installation d'une douche oculaire au Service Travaux
- Installation d'armoires de sécurité pour les produits dangereux au Service Travaux
- Mise en place d'une procédure d'accueil pour les nouveaux agents
- Envoi aux directeurs d'école du document type PIU (Plan Interne d'Urgence) à compléter par leurs soins pour chaque implantation dont ils ont la charge
- Mise en place de moyens de prévention suite à la pandémie du Covid-19 (conseils, masques, gants, plexiglas ...)
- Installation de kits mains libres dans certains véhicules communaux
- Mise à jour des plans d'évacuation incendie
- Campagne de vaccination contre la grippe pour les membres du personnel
- Relevé et suivi des accidents du travail
- Réalisation des exercices d'évacuation dans les écoles communales
- Remise en conformité de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville suite à l'analyse de risques
- Organisation de recyclages (équipiers de premières interventions, secouristes, CAP, ...)
- Visites régulières des lieux de travail et chantiers
- Rédaction de rapports réguliers au Collège Communal
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment les rapports mensuels et le rapport annuel du SIPP
- ...

## Accidents de travail

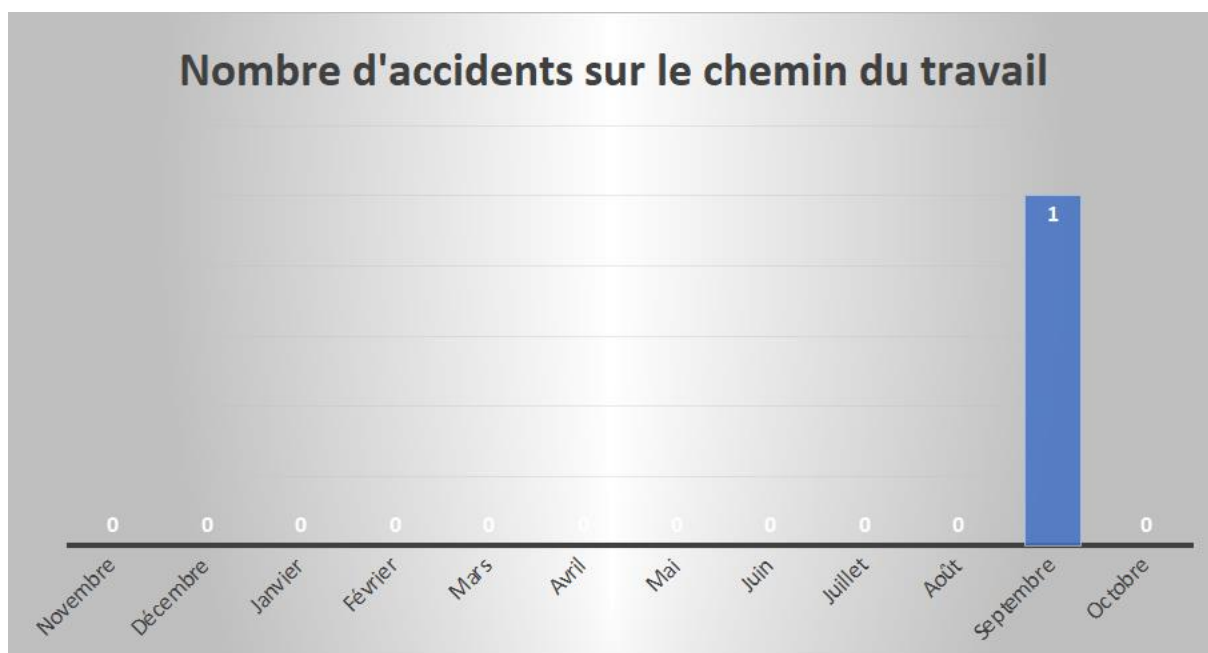


Le nombre d'accidents du travail augmente par rapport à l'année 2019. En effet, 5 accidents de travail ont également été recensés durant cette année-là contre 9 accidents en 2020.

Cette augmentation peut s'expliquer par le contexte pandémique dans lequel les travailleurs ont dû prêter cette année. Une attention toute particulière a été faite sur les mesures de sécurité et de prévention liées au Covid-19. Ce contexte a pu engendrer une diminution de la concentration des travailleurs sur leurs tâches et sur les mesures de sécurité à respecter.

Cependant, en 2020, nous comptabilisons aucun accident de travail grave survenu contrairement à l'année 2019.

## Accidents sur le chemin du travail



Un accident sur le chemin du travail est survenu durant le mois de septembre. Ce dernier n'a pas engendré une période d'incapacité de travail.

## FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière

Genevrois Isabelle

Notarianni Thierry

Pocket Viviane

Wuilmart Valérie

### Dépenses et recettes 2019

Nombre d'engagements 2019 des dépenses : 12.937

Nombre de droits constatés 2019 des recettes : 16.598

Nombre de bons de commande 2019 : 2.277

Nombre de factures dépenses 2019 : 6.578

Nombre de mandats de paiement 2019 : 5.174

## SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

### Subsides, accordés par la Ville

#### Législation :

Les subsides aux associations suivantes ont été inscrits au budget 2020.

Les demandes et justificatifs de subsides sont contrôlés et le suivi en est fait conformément à la législation en vigueur.

#### Groupes de travail

GTIBW

Fédération des Directeurs Généraux

#### Tourisme, commerce et énergie :

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe

Maison du Tourisme

Apec

Cross de Bousval

#### Enseignement :

ISBW

Classes et Vacances pédagogiques

#### Jeunesse :

Unité Scoute des 4 Vents

Unité Scoute du Lothier

Unité Saint Barthélemy

Unité Guide de Loupoigne

Maison des Jeunes

#### Culture et loisirs :

Chœurs, Joie et Amitié

Chorale Saint Géry

Les Amis de Bousval

Renouveau Musical de Genappe

Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Confrérie du Pays du Lothier

Les Ateliers du Léz'arts

Musique à Glabais  
Les Amis du Lundi  
El Fine Equipe  
Ténébreuses de la Cité du Lothier  
Théâtre à l'école  
Ecole de Tambour  
Genap'Rock  
Les Pas Pierdus  
Les Sinsis d'Bousvau  
TV COM  
Centre Culturel du Brabant wallon  
Centre Culturel – contrat programme

**Fêtes et manifestations :**

Les Amis réunis de la Dyle et leurs dames  
Les paysannes et gilles du Lothier  
Comité de la Ducasse Saint Barthélemy  
Comité des Fêtes de Genappe  
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)  
Comité des fêtes de Ways  
Jeux intervillages  
Comité des fêtes de Houtain-le-Val  
FNC Genappe, Baisy-Thy  
FNC Bousval

**Sport:**

Union Sportive Bousvalienne  
Tang Soo Do  
Basket Club de Genappe  
Cercle de Topographie Souterraine  
Bousval Pelote  
Genappe-Baisy Pelote  
Club Genappois Sagatokioki  
C.T.T. Fonteny (tennis de table)  
Basket Club Genappe Lothier  
Commission des sports

**Bibliothèques :**

Bibliothèque Publique de Glabais

**Culture et actions laïques**

Maison Galilée

**Personnes âgées :**

Amicale des Pensionnés de Glabais  
Amicale Chrétienne de Genappe

**Plan de Cohésion sociale**

Coup de Pouce  
Soins et santé à Genappe asbl  
CPAS de Genappe  
Ateliers du Léz'arts  
Domus  
Maison des Jeunes  
Relais pour la vie

**Aides familiales :**

Présence et Action culturelles  
Aide Enfants-Familles asbl  
Conférence Saint Vincent de Paul

**Médecine sociale et préventive :**

Comité Télévie Genappe

**Animaux :**

Association de fait Bol-Bourgeois

Société royale protectrice des animaux  
L'Arche

Déchets :  
Aer Aqua Terra

Urbanisme :  
Fédération des Architectes

Les **cotisations** suivantes ont été inscrites au budget 2020 :

Creccide  
Union des Villes et Communes de Wallonie  
Territoire de Mémoire  
Bayard Europe International  
Syndicat d'initiative  
Conseil de l'Enseignement communal et provincial  
Associations communales (Enseignement, sport, volontariat)  
IOSBW  
Toxicomanie

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 1.481.262 € pour l'exercice 2019.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 1.435.100 € pour l'exercice 2019.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 702.048,95 € pour l'exercice 2019.

## TAXES ET REDEVANCES

### Impositions Communales

Libellé	Taux €
<b>Sacs poubelle</b>	
le sac de 60 litres	1,50 €
le sac de 30 litres	0,85 €
<b>Immondices</b>	
1 personne	55 €
2 personnes	85 €
3 personnes et plus	95 €
activité professionnelle	95 €
exonération pour conteneur privé – ménage 1 personne	30 €
exonération pour conteneur privé – ménage 2 personnes	53 €
exonération pour conteneur privé – ménage 3 personnes et plus	60 €
exonération pour conteneur privé – activité professionnelle	60 €
<b>Conteneurs enterrés</b>	
Par ouverture du tiroir OM de 60 litres	1,5 €
Par ouverture du tiroir OM de 30 litres	0,85 €
Par ouverture du tiroir FFOM de 15 litres	0,50 €
<b>Force motrice</b>	
< ou = à 1000 kw	12,39 €
> à 1000 kw	17,35 €
<b>Secondes résidences</b>	
hors camping	600 €
dans camping	220 €
kots étudiant	110 €
<b>Toutes boîtes</b>	
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 10 et jusqu'à 40 grammes inclus	0,0297 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 40 et jusqu'à 225 grammes inclus	0,0446 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires supérieurs à 225 grammes	0,08 €
par exemplaire d'écrits de presse régionale gratuite	0,006 €
<b>Marchés</b>	
le mètre carré	0,25 €
mètre/abonnement	0,20 €
électricité	2,50 €



<b>Traitement dossier d'urbanisme</b>	
Abattages, élagage, ..	25 €
Permis d'urbanisme, d'urbanisation, de modification de permis d'urbanisation, modification de permis d'urbanisme	180 €
Certificats d'urbanisme n° 2	180 €
Supplément pour les avis de services ou commissions	50 €
<b>Formalités d'enquête d'urbanisme</b>	
Procédure d'enquête publique	150 €
Annonce de projet	50 €
<b>Recherche &amp; délivrance renseignements d'urbanisme</b>	150 € + frais d'envoi
<b>Redevance pour l'indication de l'implantation des constructions et la réalisation du procès-verbal de l'indication.</b>	Selon décompte de frais réels
<b>Documents administratifs</b>	
Documents à faire légaliser auprès du SPF Affaires étrangères	25 €
Légalisation de signature et copies conformes	2 €
permis et autorisations de type urbanistique de toute nature	3 €
Documents relatifs aux arrivées, établissements et départ de personnes étrangères	
Par déclaration de prise en charge	15 €
par déclaration d'arrivée d'un étranger en Belgique pour 3 mois maximum	10 €
par prorogation sur instruction de l'Office des Etrangers	10 €
annexe 19 et annexe 19 ter	20 €
attestations d'immatriculation modèle A délivrées aux étrangers âgés de 12 ans et plus :	
pour la délivrance	20 €
pour la prorogation	5 €
document spécial de séjour délivré aux étrangers (annexe 35)	
par délivrance	20 €
la prorogation	5 €
permis de conduire ou titre en tenant lieu, en sus du coût de fabrication	10 €
passports, en sus du droit de chancellerie et des frais de confection	19 €
déclaration de changement d'adresse au sein de la commune	5 €
Déclaration d'abattage d'animaux, par animal	15 €
Cohabitation légale	10 €
Mariage :	
Par accusé de réception de dossier complet	25 €
Par livret de mariage	25 €
Décès dans la commune	25 €
Déclaration d'acquisition de la nationalité belge	25 €
Transcription d'acte d'état civil établi à l'étranger	25 €
Demande auprès du SPF	10 €
Recherche dans les archives de la Population	25 €
Recherche dans les archives de l'Etat civil, par copie d'acte	10 €
<b>Cartes d'identité</b> , en ce compris le coût rétribué au fédéral :	
Adultes belges	25 €
Enfants de moins de 12 ans belges	10 €
Cartes, documents électroniques et cartes biométriques pour étrangers	25 €
Délivrance de nouveaux codes <b>Pin et Puk</b>	5 €
<b>Changement de prénom</b>	
Par changement	490 €
Par changement pour personnes transgenres	49 €
<b>Parcelles non bâties</b>	75 €
<b>Constructions</b>	
bâtiments agricoles, hangars, silos, fosses à lisier et à purin	0,25 €
autres constructions	0,50 €
<b>Permis d'urbanisation</b>	
le logement principal escompté et par lot à bâtir	180 €
<b>Serveurs</b>	
par établissement	5000 €
<b>Construction golfs, sports, étang</b>	
l'hectare	25 €
<b>Dépôts mitraille et véhicules usagés</b>	
par m <sup>2</sup>	9,40 €
<b>Versages sauvages</b>	
Le dépôt mineur	100 €
Le dépôt important	500 €
Décompte s/frais réels	
<b>Tanks</b>	
Par m <sup>3</sup>	0,40 €
<b>Guichets bancaires</b>	430 €
<b>Inhumations</b>	
par inhumation, dispersion, mise en columbarium	100 €

Exhumations de confort	
par exhumation de confort	300 €
par rassemblement de restes mortels	300 €
<b>Cimetières</b>	
Concession du <u>terrain</u> en pleine terre ou en caveau :	
personne inscrite à Genappe	400 €
personne non inscrite à Genappe	2500 €
personne non inscrite à Genappe mais domiciliée durant 20 ans	800 €
Concession du <u>caveau</u> :	
caveau pour 1 cercueil	1100 €
caveau pour 1 cercueil hors norme	1500 €
caveau pour 2 cercueils	1500 €
caveau pour 2 cercueils hors norme	1750 €
caveau pour 3 cercueils	1750 €
caveau de réemploi	300 €
Concession de <u>terrain pour urne</u> en columbarium, caveau ou pleine terre pour 25 ans :	
Personne inscrite à Genappe	280 €
Personne non inscrite à Genappe	1250 €
Personne non inscrite à Genappe mais domiciliée durant 20 ans	600 €
Concession d'un petit caveau pour 2 urnes durant 25 ans	400 €
renouvellement pour une durée de 15 ans	250 €
signes indicatifs de sépulture de réemploi pour une croix ou une stèle pour 25 ans	100 €
pierres tombales de réemploi pour 25 ans	200 €
Prix de l'ouverture et de la fermeture de caveau par devant	150 €
Prix de l'ouverture et de la fermeture d'un caveau par au-dessus	100 €
Prix de l'ouverture et de la fermeture d'un caverne	100 €
Prix de l'ouverture d'une sépulture pleine terre sans déplacement de pierre pour inhumation de cercueil	150 €
Prix de l'ouverture d'une sépulture pleine terre sans déplacement de pierre pour inhumation d'urne	100 €
Prix de l'ouverture et de la fermeture d'un columbarium	25 €
Prix de la plaquette	25 €
Prix de la stèle	25 €
Prix du scellé du cercueil	50 €
<b>Golfs</b>	
Par terrain et par an	9000 €
<b>Garderies</b>	
Matin et soir	
pour le premier enfant	1 €
pour le second enfant et les suivants	0,50 €
Mercredi après-midi jusqu'à 17 heures	
Pour le premier enfant	2 €
Pour le second enfant et les suivants	1 €
Mercredi après-midi de 17 à 18 heures	
Par enfant	1 €
<b>Photocopies</b>	
A4 noir	0,30 €
A3 noir	0,50 €
A4 couleurs	1 €
A3 couleurs	2 €
A0 noir	5 €
A1 noir	3 €
A2 noir	2 €
A0 couleurs	20 €
A1 couleurs	13 €
A2 couleurs	10 €
<b>Immeubles inoccupés</b>	
Le m. de façade, par étage	
Pour la première taxation	75 €
Pour la seconde taxation	150 €
Pour la troisième taxation	240 €
<b>Permis environnement</b>	
PE Classe 1	990 €
PE Classe 2	110 €
PU Classe 1	4000 €
PU Classe 2	180 €
Déclaration classe 3	25 €
Permis intégré, permis d'environnement classe 1	4000 €
Permis intégré, permis d'environnement classe 2	2000 €
Permis intégré, permis d'urbanisme, permis commercial	350 €
Permis d'implantation commerciale	180 €
<b>Centime additionnel</b>	2200 centimes
<b>IPP</b>	7,5 %
<b>Tarif piscine</b>	
Enfant	1 €
Adulte	1,5 €
Adulte visiteur	1,5 €
<b>Transport des enfants des écoles vers la piscine</b>	
Aller-retour	1 €

Stationnement en zone bleue – par jour	20 €
Occupation du domaine public par des cirques – par jour	50 €
Panneaux publicitaires fixes – le dm <sup>2</sup>	0,75 €
Occupation de la voie publique par des containers et des chantiers de travaux - par m <sup>2</sup> et par jour	1 €
Raccordement aux égouts	125 €
Salubrité et propreté publiques par ménage ou activité professionnelle	30 €
Affichage sur panneaux communaux, par affiche pour 8 jours	4 €
Encarts publicitaires dans le « Journal de Genappe » Pour 10 encarts Par encart isolé	700 € 100 €
Mariage Cérémonie autorisée de 13 à 17 H le samedi et de 16 à 18 H la semaine	150 €

### Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 5118 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière.

Réclamations traitées et décisions prises par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 78 mises en irrécouvrable  
Taxe sur la salubrité : 62 mises en irrécouvrable  
Taxe sur les zones bleues : 15 mises en irrécouvrable  
Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » : 8 mises en irrécouvrable  
Taxe sur les secondes résidences : 1 mise en irrécouvrable  
Taxe sur les parcelles non bâties : 6 mises en irrécouvrable

### TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'ÉGLISE

La tutelle a été exercée par le Conseil communal pour les fabriques suivantes :

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe  
Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe  
Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais  
Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val  
Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne  
Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy  
Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways  
Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval  
Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

### RECETTE ET CONTENTIEUX

- Recouvrement des taxes et créances non fiscales, rappels, suivi huissier, contentieux.
- Vérification et suivi des demandes notariales relatives aux dettes fiscales et autres des redevables.
- Perception de cautions pour prêt de matériel
- Zone bleue : traitement des constatations, rappels, perception et contentieux
- Sanctions administratives : rappels et perception
- Recouvrement factures scolaires et de petite enfance
- Facturation des frais scolaires
- Facturation petite enfance
- Attestations fiscales relatives aux frais de garde.
- Cautions et provisions petite enfance.

## INFORMATIQUE

Informaticiens  
Frédéric BALON  
Benjamin VANNYVEL

### LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

#### **Maintenance des serveurs**

Maintenance du parc de serveurs de l'Administration Communale et du CPAS.

#### **Maintenance journalière du parc informatique**

Veiller au bon fonctionnement des ordinateurs, imprimantes, écrans, réseau, scanners, photocopieurs... tant au niveau de l'administration communale que les écoles et autres institutions liées à la Ville de Genappe.

De manière générale, il faut assurer la continuité du service au public en cas de problème.

#### **Maintenance et mise à jour du site internet de Genappe**

Maintenance et mise à jour du CMS Plone, formation du personnel pour l'enrichir.

#### **Mise-à-jour de différents serveurs et services**

Plusieurs serveurs ont été virtualisés afin de garantir plus de stabilité, de faciliter la maintenance et de permettre une économie d'énergie.

L'évolution de la connexion internet et l'interconnexion des différents bâtiments à l'aide de fibre optique suit son cours.

Mise en place d'outils de télétravail suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

La téléphonie a été remplacée par une technologie IP en « cloud » pour un gain de coût des communications et une meilleure fiabilité. Cette téléphonie facilite aussi la gestion entre-autre en cas de procédure de crise. Un serveur est installé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville pour garantir la continuité des communications en interne en cas de panne du réseau internet.

La nouvelle téléphonie permet aussi aux agents en télétravail de passer et recevoir leurs appels comme s'ils étaient en présentiel.

Déploiement de Windows 10 de Microsoft Office 365 sur toutes les machines à l'Administration Communale et au CPAS.

Le site internet a été remplacé par un plus moderne. Ce dernier bénéficie aussi d'un module de service en ligne qui permettra au citoyen de procéder plus facilement à toute une série de démarches administratives.

Adaptation et configuration de salles avec des outils permettant la tenue de réunions en téléconférence.

Diffusion des Conseils Communaux en live sur la page Facebook de la Ville.

Cette année, le service informatique a aussi accueilli un stagiaire pour une durée d'un mois.

## POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service  
Vermeiren France

Anthoons Manon (depuis le 16/03/2020)  
Devillé Johan  
Lemercier Elodie  
Pettiaux Nathalie (jusqu'en décembre 2019)  
Szymutko Anny (absente pour cause de maladie depuis mai 2017)  
Vandenhoute Christelle  
Wyseur Sylvie

### POPULATION

**15.556 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

#### **MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020**

919 personnes ont quitté la commune.  
150 habitants de Genappe sont décédés.  
980 personnes sont arrivées à Genappe.  
150 enfants sont nés pendant cette période.  
288 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.  
49 personnes ont été rayées pour l'Etranger.  
43 personnes ont été radiées d'office.

#### **DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE**

598 cartes d'identité électroniques pour Belges.  
224 cartes d'identité électroniques pour étrangers.  
4 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère.  
365 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge.  
41 demandes de nouveaux codes PIN et PUK.

#### **PASSEPORTS**

380 passeports dont 376 en procédure normale, 3 en procédure d'urgence, 0 en procédure super urgente et 1 pour réfugié.

#### **PERMIS DE CONDUIRE**

461 permis de conduire.  
208 permis de conduire provisoires.  
46 permis de conduire internationaux.

#### **DEMANDES DE PENSION**

0 demande de pension.

#### **VACCINATION OBLIGATOIRE**

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

#### **DONS D'ORGANES**

14 personnes ont effectué une déclaration de don d'organes.

#### **DECLARATIONS D'ABATTAGE (moutons, porcs, ...)**

Abattage de moutons : 19 déclarations.  
Abattage de porcs : 2 déclarations.

## **CENTENAIRES**

1 personne de 100 ans a reçu à son domicile un message de félicitations de la Ville et du Palais royal ainsi que des fleurs.

## **ETAT CIVIL**

### **NAISSANCES**

150 enfants (86 garçons et 64 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.  
3 enfants (3 filles) sont nés sur le territoire de Genappe.

### **RECEPTION NOUVEAU-NES**

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographe est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents. Suite à la crise sanitaire, seule la première réception a pu avoir lieu le samedi 7 mars 2020. Pour les naissances survenues après cette date, les parents ont été invités à venir récupérer le cadeau de naissance à la commune.

### **RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS DE PRENOM, CHANGEMENTS DE SEXE**

Actes intégrés dans la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil) :

64 actes de reconnaissance prénatale.  
5 actes de reconnaissance postnatale.  
3 actes de naissance.  
26 transcriptions d'acte de naissance.  
1 acte d'adoption.  
0 acte de changement de prénom.  
0 acte de changement de sexe.  
69 déclarations de reconnaissance ont été établies.  
Actes migrés dans la BAEC : 152

### **DECES - CIMETIERES**

150 habitants de Genappe sont décédés, 94 ont fait le choix de l'incinération.  
100 actes de décès ont été intégrés dans la BAEC.  
Un total de 127 inhumations, dispersions ou mises en columbarium ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

### **COHABITATION LEGALE**

99 déclarations de cohabitation légale.  
53 déclarations de cessation de cohabitation légale.

### **MARIAGES – DIVORCES**

26 mariages ont été célébrés dans la commune.  
26 jugements de divorce ont été intégrés dans la BAEC.

### **JUBILAIRES**

La traditionnelle réception devait avoir lieu le dimanche 26 avril 2020 mais a été annulée suite à la crise sanitaire. Les jubilaires ont reçu des fleurs à leur domicile ainsi que le message de félicitations du Palais royal. Cette année, 44 couples fêtaient leurs noces d'Or, 8 leurs noces de Diamant et 8 leurs noces de Brillant.

### **NATIONALITE**

7 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.  
40 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

### **DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE**

15 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

## ETRANGERS

132 personnes de nationalité étrangère ont demandé leur inscription à Genappe entre le 01/11/2019 et le 31/10/2020.

Au total, 1017 personnes de nationalité étrangère sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

Afghanistan	5	d'origine hongroise	1	Luxembourg (Grand-Duché)	5	Tunisie	8
Algérie	1	d'origine pakistanaise	1	Macédoine (Ex-République yougoslave de)	2	Turquie	5
Allemagne (Rép.féd.)	21	d'origine palestinienne	1	Maroc	40	Ukraine	9
Apatride	1	d'origine russe	3	Mexique	1	Venezuela	1
Arménie	2	d'origine syrienne	2	Moldavie (Rép.)	1		
Autriche	2	d'origine turque	5	Pays-Bas	28		
Bolivie	1	Equateur	1	Pologne ( Rép. )	37		
Brésil	16	Espagne	52	Portugal	106		
Bulgarie	5	Estonie	1	République socialiste du Vietnam	1		
Burundi	1	Etats-Unis d'Amérique	4	République Tchèque	1		
Cambodge (Royaume du)	1	Fédération de Russie	3	Roumanie	102		
Cameroun	4	France	290	Royaume-Uni	24		
Canada	4	Grèce	6	Sénégal	2		
Chili	3	Guinée	1	Serbie	1		
Chine	6	Hongrie ( Rép. )	11	Serbie-et-Monténégro	1		
Colombie	2	Inde	1	Soudan	1		
Congo (Rép. dém.)	10	Indéterminé	10	Sri Lanka	1		
Côte d'Ivoire	2	Indonésie	1	Suède	2		
Danemark	4	Irak	5	Suisse	2		
d'origine burundaise	5	Iran (République Islamique d')	1	Syrie (République Arabe)	2		
d'origine camerounaise	1	Italie	129	Thaïlande	2		
d'origine érythréenne	1	Japon	3	Togo	2		

## URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service  
Delhaye Isabelle

Bongiovanni Adriano  
De Donder Morgane  
Dehombreux Céline  
Dropsy Marie-Claire  
Leemans Melanie (depuis le 2 décembre 2019)  
Schiettecatte Yvon  
Vermeiren Isabelle

### PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT

#### **Bâtisses, tous permis confondus**

Demandes introduites : 146  
Permis délivrés : 68  
Permis refusés : 7  
En cours : 63  
Irrecevables/Abandons : 8

#### **Dossiers d'abattage d'arbres :**

Demandes Introduites : 45  
Délivrés : 28

#### **Lotissements (modifications y comprises)**

Demandes introduites : 3  
Permis délivré : 2

#### **Avant-projets :**

Demandes : 45

#### **Permis uniques**

Demandes introduites : 2 (RIP autres Communes)  
Permis délivré : 0  
Permis refusé : 0  
En cours : 2 (RIP autres Communes)

#### **Permis d'environnement**

Introduits : 1  
Délivrés : 1  
En cours : 0

#### **Déclarations environnementales**

Introduites : 147  
Recevables :  
Irrecevables : 4  
En cours :

#### **Permis de location**

Introduit : 0  
Délivré : 0

#### **Insalubrités**

Dossiers : 10



## Avis du Conseil Communal :

### QUESTIONS DE VOIRIE

Dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme, le Conseil communal du 5 novembre 2019 a autorisé la modification de voirie communale (par élargissement de l'espace destiné au public) dénommée "chemin de la Vallée" et reprise sous la numérotation de chemin n°14 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Baisy-Thy de manière à intégrer au domaine public une portion de 01a41ca de la parcelle section K, n°26c.

Le Conseil communal du 26 novembre 2019 a souscrit à la proposition du Collège communal, de procéder au déplacement et à la désaffectation d'une partie du sentier- chemin 47 sur Baisy-Thy, dans le lotissement du Longchamp 1, afin de régulariser une situation existante et d'entamer un dossier pour ce faire.

Le Conseil Communal du 26 novembre 2019 a autorisé la modification de voirie communale (par élargissement de l'espace destiné au public), dénommée "rue Emile Boucquéau», reprise sous la numérotation de chemin n°20 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Ways de manière à intégrer au domaine public une portion de 01a02ca de la parcelle section D, n°30g.

Le Conseil Communal du 26 mai 2020 a confirmé l'usage public trentenaire de la place située face à la salle de sport Gossiaux à Bousval, selon l'emprise représentée par les parcelles section E, n°280z3, 280 a4, 279/02e, 279/03a (pie), ainsi que l'acquisition par les autorités communales, par usage trentenaire du public, de l'assiette de la partie de la parcelle. Ce constat permet la poursuite du dossier de rénovation de la place.

Dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisation, le Conseil Communal du 26 mai 2020 a autorisé la modification de la voirie communale, « rue Baty Godin», reprise sous la numérotation de chemin n°11 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Loupoigne et de chemin n°33 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Vieux-Genappe, de manière à intégrer au domaine public une portion de 02a15ca des parcelles cadastrées Division 6, section A n°59E et Division 7, section G n°91, à destination de trottoir et de zone de stationnement et de croisement.

Le Conseil Communal du 26 mai 2020 a constaté la disparition de la portion du chemin 47 traversant les parcelles 32G, 24Z3 et 24D4 section D sur Baisy-Thy dans le lotissement du Longchamp 1. Il a autorisé la désaffectation du chemin 47 pour 331 m2 et le déplacement d'une partie du sentier 47. Le dossier doit se poursuivre par la rétrocession des parties de chemins devenues sans emploi.

Dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme, le Conseil Communal du 23 juin 2020 a autorisé la modification de voirie communale, « rue Chéniat », reprise sous la numérotation de chemin n°27 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Baisy-Thy de manière à intégrer au domaine public une portion de 00a27ca (27,38m<sup>2</sup>) de la parcelle section F, n°356d à destination d'accotement ;

Dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme le Conseil communal du 27 10 2020 a autorisé la modification de voirie communale, du "chemin des Casses", reprise sous la numérotation de chemin n°25 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Vieux-Genappe, de manière à intégrer au domaine public une portion de 89ca16dma des parcelles cadastrées Division 7, section I n°109B-109D, conformément au plan joint au dossier, à destination d'accotement ;

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Rénovation urbaine

Pour rappel, le Conseil communal du 26 mars 2019 avait approuvé la Convention de réaffectation 2019 proposée par le SPW, à conclure entre Madame la Ministre ayant la Rénovation urbaine dans ses attributions et la Ville de Genappe, relative à la réalisation des travaux de démolition des biens sis rue de Charleroi 21, 23 et 25, cadastrés section A n° 241 A et 240 H, 240 K, 238 E et d'un parking provisoire dans l'attente d'y reconstruire du logement, et ce pour un montant estimé à 238.854 € TVAC ;

En séance du 19 août 2020, le Collège communal a signé un avenant à cette convention-exécution, portant sur une prolongation des délais.

La mise en œuvre de cette convention-exécution est prévue pour cette année 2020-2021. Il s'agit de la dernière opération effectuée dans le cadre de la Rénovation urbaine 1993- 2019.



Le Conseil Communal du 5 novembre 2019 a désigné les membres représentant le secteur privé qui feront partie de la Commission Communale de rénovation urbaine, à savoir :

- Messieurs Serge Philippe et Nicolas Henrioul, en tant que délégués de la CCCATM;
- Monsieur Maxence Van Crombrugge, en tant que délégué de l'Association des Commerçants;
- Monsieur Daniel Detienne, en tant que délégué du Cercle d'Histoire et d'Archéologie;
- Messieurs Charles Daubersy, Christian Laperche, Alexandre Berbinschi, François Lagneaux, Pierre-Jean Welsch et Olivier Fiévez, en tant que représentants de résidents de quartier;

Le Conseil Communal du 27 octobre 2020 a pris acte de la démission au sein de la Commission de Rénovation Urbaine de Madame Axelle Muller et a procédé à la désignation de Monsieur Benoit Moreau en tant que membre de la CRU représentant du Conseil communal proposé par la majorité .

### **Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité**

Le Conseil communal du 27 10 2020 a pris acte de la vacance de deux mandats au sein de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Genappe, suite à la démission de Monsieur Jérôme Leclercq et au décès de Monsieur Christian Laperche.

Il a procédé à la désignation de Monsieur Charles Daubersy en tant que membre effectif en remplacement de Monsieur Christian Laperche ; à la désignation de Madame Aline De Groode en tant que membre effectif représentant le groupe majoritaire au sein du quart communal, en remplacement de Monsieur Jérôme Leclercq. Madame Axelle Vanderlinck devient seule suppléante de Madame Aline De Groode.

### **PATRIMOINE**

Le Conseil Communal du 26 novembre 2019 a marqué son accord sur l'acquisition gratuite (charge d'urbanisme) du logement sis dans la propriété "Clos de la Posterie" rue de Bruxelles 151 bte 2 à Vieux-Genappe cadastré section H n° 0047GP0016 (lot D01) et 0047GP0026 (lot cave01), destiné à du logement locatif.

Le Conseil Communal du 26 mai 2020 a marqué son accord d'acquérir au prix de 10.000 euros la parcelle cadastrée section D n°94 G à Houtain-Le-Val contenant un hangar, en vue de la création d'une aire de jeux.

Le Conseil Communal du 26 mai 2020 a marqué son accord de vendre le bien cadastré section C n° 198Y rue de Centre à Loupoigne au prix de 4.500,00 euros.

Le Conseil Communal du 23 juin 2020 a marqué son accord d'acquérir la parcelle cadastrée Section C n°1 E sur Loupoigne jouxtant l'étang du Parc de la Dyle au prix maximum de 15.000 euros.

Le Conseil Communal du 23 juin 2020 a marqué son accord sur le contrat de droit de superficie avec la Fabrique de l'Eglise - Saint-Martin et Saint-Jacques portant sur une partie de la parcelle sise rue de Namur, n°2 à Houtain-Le-Val cadastrée F n°44 X pour y construire un nouveau local scout.

Le Conseil Communal du 23 juin 2020 a marqué son accord de céder, par bail emphytéotique, la jouissance de la parcelle cadastrée section A n° 50 R abritant actuellement la piscine communale, située Plaine Communale à Genappe.

## LOGEMENT

Le Conseil communal a décidé, le 17 décembre 2019, de modifier le plan d'ancrage Communal 2014-2016 par la relocalisation du projet de 8 logements locatifs prévus initialement Grand Route à 1474 Ways vers la parcelle appartement au CPAS située rue Dernier Patard à 1470 Baisy-Thy, cadastrée section E n° 7C et 7B.

Le 23 juin 2020, le Conseil communal a approuvé la nouvelle convention par laquelle la Ville de Genappe donne mandat de gestion au CPAS, pour 9 ans, pour les deux logements d'insertion rue de Bruxelles, 50 à Genappe.

## TRAVAUX PUBLICS

**Chef de Service**  
Georgery Philippe

### Staff études – technique :

Delferrière Nathalie  
Di Vincenzo Alexandre

**Branders Julie**

### Service administratif :

Barany Coralie  
Gilbert Pascal  
Borremans Caroline  
Swerts Anne-Sophie (jusqu'en février 2020)  
Hendrickx Sophie (depuis février 2020)

### Economat :

Peeters Sylvie

### Contremaître :

Exelmans Terry

### Chefs d'équipe :

Lheureux Philippe  
Teixeira Antonio  
Muset Nicolas  
Vandeveldde Philippe

### Ouvriers :

Aziz Mourad, Azzuyi Karim, Belaïch Saïd (maladie longue durée), Bonnet Dimitri, Bryssens Michel, Cauchie Christian, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Ruy Manuel, De Carvalho Pinto Antonio Manuel, Dehoux Philippe (jusqu'au 30 avril 2020), Delhaye De Maule Laurent, Delpierre Vincent, Delsart Justin, De Neve Matthieu (jusqu'au 2 décembre 2019), Denruyter Geoffrey (du 1er juillet au 30 septembre 2020), Deza Alain, Dubois Alex, Dubray Olivier, El Barkani Rachid, Eloin Geoffroy (jusqu'au 29 mars 2020), Ferrière Yves, Fochesato Paqscal (depuis le 7 septembre 2020), Gérard Yves (depuis le 6 juillet 2020), Ibrahim Adam Ahmed, Lacroix Steven (depuis le 3 avril 2020), Latinis Marc (maladie longue durée), Lelangue Bernard, Mahdad Mohammed (du 6 janvier au 27 mai 2020), Mertens Frédéric, Michel Jérôme, Peeters Jacques, Sierra Y Parra Michaël, Spruyt Eddy (maladie longue durée), Sterckx Christian (depuis le 1er septembre 2020), Tavernini Michaël (depuis le 6 avril 2020), Vancompernelle Jean-Luc, Van Gelder Patrick (jusqu'au 28 août 2020), Van Poucke Samuel.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE

### Marché de fournitures

[Livraison de produits alimentaires pour les crèches communales – Années 2019 et 2020.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 27 août 2019

Désignation le 20 novembre 2019 à Lot 1 : A.N.G. au montant de 8.990,30€

Lot 2 : Containers Aertsen au montant de 16.000,00€

[Achat de matériaux de voirie et de construction à prix fixes pour les années 2020 et 2021.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 23 octobre 2019

Désignation le 4 décembre 2019 le Lot 1 : Genappe Matériaux au montant de 3.518,68€

Lot 2 : Genappe Matériaux au montant de 19.122,66€

Lot 3 : Genappe Matériaux au montant de 3.250,42€

Lot 4 : Genappe Matériaux au montant de 3.261,77€

Lot 5 : Genappe Matériaux au montant de 7.425,19€

Lot 6 : Genappe Matériaux au montant de 1.810,38€

Lot 7 : Marin Joseph au montant de 20.449,00€

Lot 8 : Melin Sa au montant de 9.111,06€

[Achat de peinture et de matériels de peinture pour les bâtiments communaux – Marché conjoint Ville/CPAS – Année 2020-2021.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 9 octobre 2019

Désignation le 4 décembre 2019 à Ets Wattiaux au montant de 14.620,76€

[Marché stock - Acquisition de petits et gros outillages.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 26 mars 2019

Désignation le 25 mars 2020 le Lot 1 : Cockaerts & Co II – Lot 2 : Clabots Tools Sprl – Lot 3 : Mr Bricolage – Lot 4 : Horticole Bodart – Lot 5 : Mr Bricolage – Lot 6 : Mr Bricolage.

[Acquisition de fournitures classiques pour les écoles maternelles et primaires – Année 2020.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 11 mars 2020

Désignation le 15 avril 2020 à Lyreco.

[Livraison de produits alimentaires pour les crèches communales – Années 2021 et 2022.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 7 octobre 2020.

Désignation le 7 octobre 2020 pour le Lot 1 : Solucious Sa au montant de 5.445,23€ - Lot 2 : Solucious Sa au montant de 15.064,47€ - Lot 3 : Solucious Sa au montant de 5.131,76€ -

Lot 4 : Solucious Sa au montant de 17.275,88€ - Lot 5 : Les douceurs du Ravel au montant de

3.525,14€ - Lot 6 : Solucious Sa au montant de 4.414,80€.

[Location, pose et dépose de 8 décors lumineux 3D.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 16 septembre 2020

Désignation le 14 octobre 2020 à Ilvris Verstaete au montant de 30.171,96€.

### **Marché de services**

[Désignation d'un prestataire de services pour un accompagnement de nature juridique dans le cadre de la mise en conformité au RGPD](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 20 novembre 2019

Désignation le 27 décembre 2019 à Cranium Sa au montant de 19.602,00€

[Lavage des vitres de plusieurs bâtiments communaux – Années 2020 à 2023.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 15 janvier 2020

Désignation le 4 mars 2020 à M&G Cleaning au montant de 14.727,49€

[Entretien et réparation des gouttières et corniches de différents bâtiments communaux – Année 2020.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 18 février 2020

Désignation le 25 mars 2020 à Tom-Toit au montant de 30.419,40€

[Mise à disposition partagée de 2 véhicules électriques.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 18 février 2020

Désignation le 15 juillet 2020 à Auto-Motors-Rent Sa.

[Entretien du Ravel et ramassage de déchets communaux à l'aide d'un cheval de trait – Années 2020-2022.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Désignation le 22 juillet 2020 à ASBL La Cordiante au montant de 43.200,00€

[Location et entretien de vêtements de travail – Années 2021 à 2024.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 22 juillet 2020

Désignation le 19 août 2020 à Depairon Sa 442,07€/semaine.

[Impression du Journal de Genappe – Années 2021-2022.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 12 août 2020

Désignation le 9 septembre 2020 à Imprimerie Duculot-Califice Sa au montant de 46.012,00€

[Déneigement et épandage de sel sur les voies publiques de l'entité de Genappe Hivers de 2020 à 2024.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 12 août 2020

Désignation le 9 septembre 2020 à Lot 1 : d'Hooghe Vincent au montant de 62.290,80€ -

Lot 2 : La Croisette Scris au montant de 62.935,49€

[Traitement des déchets communaux – 2021/2022.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 2 septembre 2020

Désignation le 7 octobre 2020 à lot 1 : Soret Sprl au montant de 4.053,50€ - lot 2 : Suez RR au montant de 12.705,00€ - lot 3 : Suez RR au montant de 14.374,80€ - lot 4 : Suez RR au montant de 16.165,60€ - lot 5 : Suez RR au montant de 59.895,00€ - lot 6 : Suez RR au montant de 1.981,98€ - lot 7 : Vanheede au montant de 3.847,80€ - lot 8 : Recyterre Sa au montant de 7.169,25€ - lot 9 : Vanheede au montant de 717,05€.

[Marché stock de transport de personnes pour l'année 2021.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 23 septembre 2020.

Désignation le 21 octobre 2020 pour le Lot 1 : Eurobussing – Cardona & Deltenre Sa au montant de 37.549,44€ - lot 2 : Eurobussing Brussels Sa au montant de 21.698,20€

## BATIMENTS

### Marché de travaux

[Travaux de rénovation de l'école communale de Bousval.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 26 mai 2020

Désignation le 7 octobre 2020 à lot 1 : Général Travaux SCRL au montant de 124.212,91€ - lot 2 : Solabel SRL au montant de 91.463,39€.

[Rénovation de l'église de Ways – lots 1 à 3.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 25 août 2020

Désignation le 14 octobre 2020 à : lot 1 : Mélon décoration au montant de 28.901,15€ - lot 2 : Clock-O-Matic au montant de 8.035,61€ - lot 3 : Vitraux d'art Debongnie Sprl au montant de 31.266,40€

## VOIRIES – EGOUTTAGE

### Marché de travaux

[Réalisation d'une dalle en béton pour la création d'un skate-park à proximité du terrain multisports, rue de la Station.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 24 septembre 2019

Désignation le 27 décembre 2019 à Haulotte Sa au montant de 48.884,00€

[Réalisation d'une zone d'immersion temporaire au bas de la route de Lillois.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 18 février 2020

Désignation le 25 mars 2020 à Haulotte Sa au montant de 68.194,75€

[Réfection de voiries en hydrocarboné.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 18 février 2020

Désignation le 25 mars 2020 à Melin Sa au montant de 138.962,50 €

[Amélioration de diverses voiries dans le cadre du Plan Investissement 2019-2021 – Année 2019 – Lot 1 : Rue de la Tourterelle et chemin de la Biecqueneé à Houtain-le-Val – lot 2 : Rues du Pont à Ways et Wilquet Werner à Glabais](#)

Marché : Adjudication publique

Dossier Projet : 27 août 2019 et 18 février 2020

Désignation le 20 mai 2020 à Lot 1 : TRBA Sa au montant de 209.008,99€ - Lot 2 à TRBA Sa au montant de 182.018,97€

[Interventions localisées en voirie.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 26 mai 2020

Désignation le 1<sup>er</sup> juillet 2020 à Melin Sa au montant de 132.066,62€

[Marché de travaux pour la réalisation de petits ouvrages de lutte contre les inondations.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 16 septembre 2020.

Désignation le 7 octobre 2020 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 27.376,25€.

[Réalisation d'aménagements favorables aux déplacements cyclables sur l'entité de Genappe.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 25 août 2020.

Désignation le 7 octobre 2020 à lot 1 : Lambert Marquage au montant de 77.824,78€ - lot 2 : Poncelet signalisation au montant de 3.387,70€ - lot 3 : Poncelet signalisation au montant de 3.493,88€.

## TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

### Tâche du Contremaître :

- Encadrement du personnel et du matériel du Service Travaux « ouvrier » :
  - Gestion des conflits au sein du service travaux « ouvrier » de la Ville.
  - Planification des divers travaux relevant du service travaux « ouvrier ».
  - Surveillance et vérification de chantiers.
  - Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du service travaux « ouvrier ».
  - Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.
  - Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
  - Mise en application des directives et mesures fédérales et/ou communales relatives à la lutte contre la pandémie du Covid\_19.
  - Livraisons et transports des masques, filtres, gants; destinés aux prestataires du secteur de la santé, aux citoyens et au personnel communal.
  - Établissement et mise en application des directives.
  - Établissement du planning de la garde.
  - Gestion des prises de congés des ouvriers.
  - Gestion et répartition de la flotte de véhicules du service travaux (Gestion du programme de géolocalisation Masternaut)
  
- Travaux administratifs et contacts citoyens :
  - Gestion des budgets relatifs au service travaux « ouvrier »
  - Gestion et répartition des demandes des élus locaux.
  - Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application Betterstreet).
  - Aide apportée sur certains dossiers du service travaux « administratif » (Main-d'œuvre communale engagée, avis technique)
  - Rencontre des citoyens dans le cadre de ces mêmes demandes.
  - Constatation de dégâts de voirie, signalisation, propreté, ...
  - Participation aux réunions plannings.
  - Participation aux commissions de circulation.
  - Participation aux réunions de sécurité préalables aux festivités.
  - Participation au plan d'urgence communal.

### Tâche de l'économat :

- Demandes d'offres de prix (Encodage des bons de commande à l'ordinaire pour les différents départements du service travaux).
- Organisation et réception des livraisons.
- Collectes et enregistrements des notes d'envois et autres documents pour la facturation (service finances).
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'économat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir pour les ouvriers.
- Accueil du public, fournisseurs, entrepreneurs.
- Préparation et distribution de panneaux de signalisation aux citoyens (suivant les arrêtés de police émis).
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.
- Gestion et mise à disposition des cartes essences pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.
- Distribution du papier et des enveloppes pour l'administration communale.
- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour incinération).
- Préparation du matériel (Service de garde, épandage, inondations).
- Préparation du matériel pour les jeunes « été solidaire ».
- Gestion et distribution d'eau en été (été solidaire, personnel pour la piscine communale, ouvriers à contrats déterminés)

- Réassort des trousse de secours.
- Tenance et nettoyage de l'économat.

### **Le garage :**

#### Véhicule :

- Entretiens et suivi de la flotte communale.
- Diagnostics et interventions/réparations sur diverses pannes.
- Préparations en vue des passages au contrôle technique.
- Passages au contrôle technique.
- Dépannages en extérieur.
- Changements de brosses pour les camions brosses.
- Accueil et accompagnement des prestataires externes pour des entretiens et/ou réparations nécessitant leurs interventions (camions brosses, véhicules électriques, ...).

#### Machine :

- Entretiens et suivi des machines (tronçonneuses, tondeuses, bras de fauche, ...).
- Réparations de diverses pannes.
- Dépannage en extérieur.
- Aiguisage et/ou remplacement de chaînes de tronçonneuses, de lames de tondeuses.
- Préparation des mélanges d'huiles et d'essences pour l'utilisation courante des différentes équipes.

#### Administratif :

- Contacts avec les fournisseurs.
- Contact avec les prestataires externes pour interventions sur pannes.
- Demandes d'offres de prix.
- Vérification des commandes.
- Vérification de facturation liée au garage.

### **Le bâtiment :**

#### Chauffage, sanitaires et autres à la salle omnisports :

- Remplacement de tous les lavabos, robinets, siphons, quelques douches et WC PMR;
- Remplacement de l'isolation, des tuyauteries en armaflex sur les tuyaux de chauffage en salle (plus ou moins 100 m);
- Placement d'un nouveau petit boiler sous l'évier du bar;
- Remplacement des vannes des radiateurs et leur mise en couleur;
- Nettoyage des aérothermes et soufflage du nid d'abeilles;
- Nettoyage complet des parois intérieures de la salle;
- Remplacement de tous les néons en led;
- Montage pour les "mérites sportifs" (+ démontage);
- Remettre les vestiaires et les murs de la salle en couleur (jaune et blanc);
- Remplacement des sanitaires (Wc, lavabos, robinets, siphons, ..);
- Remplacement de WC à l'école de Bousval.

#### Mise en peinture :

- Du bureau de Madame Baré et de Madame Bury;
- Du hall de l'école primaire de Baisy-Thy;
- Des poteaux en béton ronds dans la cour de récréation de Bousval;
- De 2 classes primaires au 1er étage à Baisy-Thy;
- De la salle de Glabais et des sanitaires;
- Du réfectoire de l'école de Bousval;
- Remise en couleurs de toute la conciergerie;
- Remise en peinture complète du co-accueil de Ways;
- Remise en peinture des sanitaires à la Rue Berger ;
- Remise en peinture du réfectoire à la Rue Berger;
- Remise en peinture d'un appartement 69, Rue de Bruxelles;



Peinture d'un appartement à la Rue Emmanuel Lutte;  
Peinture piscine + remplissage+ remplacement des graviers de verre dans les cuves;  
Peinture du hall de l'Hôtel de Ville et la salle des mariages;  
Peinture de la salle St Roch;  
Peinture du hall service Population;  
Peinture des poteaux en béton dans la cour de Baisy-Thy et Loupoigne;  
Peinture des grilles de l'école de Bousval et des châssis de l'école de Loupoigne;  
Peinture du bureau d'Hector Tubiermont;

#### Travaux divers :

Remise en état de la Source au château ;  
Remise en état des vestiaires et sanitaires au foot de Houtain-le-Val;  
Dépannage de la fontaine à la place de Bousval;  
Placement d'un nouveau parquet à l'académie;  
Remplacement des boulines à l'église de Baisy-thy;  
Livraisons de papiers et produits pour les écoles;  
Affichages pour le service Urbanisme;  
Aménagement de la nouvelle aile de l'école (armoires, bancs, chaises,..) de Houtain-le-Val  
Remplacement des urinoirs et des fluschs dans la buvette;  
Remplacement des urinoirs et fluschs à l'extérieur des vestiaires;  
Remise en état des douches dans les vestiaires;  
Remplacement de tous les robinets extérieurs (double service);  
Livraison d'une palette de chaux pour les terrains de foot;  
Réparation des fuites sur les boilers (vestiaires);  
Remplacement des portes extérieures à Houtain-le-Val;  
Remplacement des WC à la crèche Les Petits Bâteaux;  
Débouchage lavabos, urinoirs, WC, bacs à eau, tuyauteries;

#### Covid :

Plusieurs trajets pour aller chercher des masques à la caserne de Nivelles;  
Livraisons de masques et gants à plusieurs endroits;  
Placement de beaucoup d'appareils papiers Z et distributeurs de gel dans les écoles et bâtiments communaux;  
Placement de lavabos dans les classes de Houtain-le-Val, Loupoigne;

#### Département électricité :

De nombreuses interventions de maintenances, dépannages, de petits remplacements et d'autres appels urgents sont effectués au quotidien.

Participation à de nombreux travaux tels que, peinture complète appartement, rue Emmanuel Lutte, aménagement classes, etc....

- Installation de nouveaux radiateurs électriques dans la buvette du FC Genappe,
- Placement de Radiants dans tous les vestiaires du FC Genappe,
- Remplacement des gros projecteurs de la cour du service travaux par des éclairages LED,
- Remplacement de l'éclairage ainsi que la commande par un système de détection de mouvement LED pour le service travaux,
- Remplacement de taque électrique à la rue de Bruxelles, 50,
- Préparation de l'arrivée d'un nouveau portail, tirage câble réseaux + câble de communication + alimentation de courant pour l'école de Baisy-Thy,
- Ajout de prises dans la conciergerie de l'Espace 2000,
- Ajout de points d'éclairage dans le salon de la conciergerie de l'Espace 2000.
- Installation d'une prise pour le distributeur de masque de l'Espace 2000.
- Nouvelle installation électrique (prises, luminaires) pour le bar extérieur de la salle Gossiaux à Bousval,

- Relighting de la salle omnisports,
- Placement d'une nouvelle ligne téléphonique + internet dans le bureau du directeur de l'école de Houtain-Le-Val,
- Installation d'une nouvelle ligne électrique pour la taque à la cure de Bousval,
- Démontage des plafonniers (luminaires) de la crèche « Les Petits Bâteaux »,

Il reste néanmoins quelques gros travaux à réaliser durant le mois de novembre tels que,

- Installation de nouveaux luminaires LED à l'atelier du Léz'Arts
- Le remplacement des luminaires de la salle Saint-Roch.
- Installation d'un nouveau circuit d'éclairage dans la toiture de l'église de Ways.

La grande majorité des festivités ont été annulées en raison du Covid\_19.

### **Département Voirie :**

- Pose de signalisation
- Remise en état de signalisation manquante ou abîmée
- Réparation de trottoirs en dalles béton ou en pavés
- Pose de signalisation provisoire pour travaux ou dangers
- Curage de plusieurs fossés
- Distribution des colis pour les pensionnés
- Interventions sur demande de la Police pour remettre la route en état
- Rebouchage des nids de poule en asphalte ou en béton
- Réparation ou placement de bollards
- Aménagement des alentours de l'école secondaire de Genappe
- Réalisation d'expulsions ou de saisies
- Rebouchage des ornières sur le bord de routes
- Pose de bancs publics sur demande
- Nettoyage de signalisation
- Réparation de mobilier urbain accidenté ou vandalisé
- Pose de signalisation provisoire demandée par la Police (arrêtés de police)
- Réalisations pour les clubs sportifs
- Réparation de mobilier urbain, signalisation suite à des accidents
- Stockage de diverses commandes et matériaux à la sucrerie



#### Camions :

- Transport de matériaux pour la voirie
- Transport pour les fossoyeurs

- Pose et évacuation de containers d'herbe et matériel pour le plan vert
- Evacuation de gros dépôts sauvages
- Evacuation de containers de tri au dépôt communal
- Transport pour les camps scouts
- Evacuation de containers de terre, de déchets voirie et bâtiment au dépôt communal de Ways
- Interventions lors de saisies ou expulsions

#### Tracteur de fauche et élagage :

- Fauchage des bords de chaussées
- Elagage de chemins étroits pour le passage d'engins agricoles
- Broyage des arbres élagués par le plan vert
- Entretien du Ravel

#### Les Festivités :

- La grande majorité des festivités ont été annulées
- Lorsqu'il n'y a pas de festivités, l'équipe festivités participe à la propreté, renfort voirie, signalisation et petites demandes.

#### La Ferronnerie :

- Interventions et réalisations sur demandes pour le Ravel, écoles, voiries, clubs sportifs
- Réalisation d'une barrière pour l'école secondaire de Genappe (Nespa)
- Réparation de barrières
- Réalisation pour permettre l'affichage de publicités au terrain de balle pelote de Genappe
- Pose ou modification de bancs sur l'espace public
- Réparation ou création de grilles d'égouttage
- Réparation de signalisation

#### Les Espaces verts :

##### Plantations et aménagements :



En 2020, l'équipe a réalisé l'aménagement des espaces verts dans divers parcs et le long des voiries de l'entité de Genappe :

- Remplacement de plusieurs variétés d'arbres cassés tout au long de la voirie des divers sites de la Ville (ex. : liquidambar à la Place de la Gare au long du Ravel) ;
- Aménagement de certains parterres, avec plantation de plantes vivaces en lieu et place des plantes annuelles ;
- Réaménagement des parterres à l'entrée de l'Hôtel de Ville avec des plantes vivaces ;
- Remplacement des plantes annuelles par des plantes vivaces dans plusieurs sites de la Ville ;
- Mise en valeur des bacs à fleurs exposés à différents endroits de la Ville et remplacement des plantes annuelles par des plantes vivaces ;
- Mise en valeur des parterres au Parvis Saint-Joseph, Place de la gare avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- Réaménagement du rond-point à la rue Croix Hustin au Longchamps II avec plantation de plantes vivaces et de plantes annuelles ;
- Mise en valeur du parterre près de l'Eglise de Glabais, avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- Mise en valeur du parc de Ways, avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- Entretien de la Place de Genappe avec des nouveaux arbres ornementaux ainsi que de tous les nouveaux parterres près de l'école de Saint-Jean et Rue de Bruxelles.
- Entretien des nouveaux parterres du parking de Baisy-Thy ;
- Réaménagement du rond-point sur la N5 près de Genappe Matériaux avec un mélange de plantes annuelles et de plantes vivaces ;
- Aménagement d'une haie de carpinus betulus à l'école de Baisy-Thy ;
- Aménagement d'une haie de carpinus betulus dans la cour de l'Eglise de Baisy-Thy ;
- Aménagement d'un couloir de hydrangea tout au long du mur de l'Eglise, du côté de la route.

#### Plantations annuelles :



Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris pendant les belles saisons : ils sont aménagés au printemps avec six mille cinq cents plantes annuelles de variétés différentes qui embellissent jusqu'en automne tous les divers sites de la Ville.

En automne, les parterres sont de nouveau aménagés avec six mille cinq cents pensées de couleurs différentes pour illuminer les parterres pendant les saisons hivernales et pour rester attractifs au regard de la population !

Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives ; ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié la commande des plantes annuelles.

## Abattages et élagages :



L'équipe du plan vert se mobilise pour la taille et les abattages des arbres pendant les périodes hivernales qui se prolongent jusqu'au printemps. En même temps, ils font les broyages des branches et l'évacuation du bois de chauffage vers le dépôt. Ils effectuent également la taille douce des plantes arbustives et des haies à l'Espace 2000 ainsi que tous les sites et talus qui ont été aménagés.

Au cours de l'année 2020, l'équipe « Espaces verts » a réalisé :

- L'abattage d'arbres le long du Ravel ;
- L'abattage de plusieurs arbres (acacia) derrière la bibliothèque de l'Espace 2000 ;
- Le débitage et l'abattage des arbres effectués en urgence à plusieurs endroits de la Ville en raison de la tempête ;
- L'abattage de trois arbres à la Rue du Thy à Baisy-Thy (afin de dégager les câbles électriques) ;
- L'abattage d'un tilleul à l'Avenue du Bosquet à Bousval ;
- L'abattage de gros arbres prunus qui sont tombés sur les câbles électriques à cause de la tempête à Baisy-Thy, Rue Falise (terrain communal) ;
- L'abattage d'un conifère qui est tombé sur la clôture du terrain communal à Notre-Dame de Foy (Loupoigne) ;
- Le débitage et l'abattage d'un arbre tombé au Standard Club Bousval, à Genappe ;
- L'intervention d'urgence sur les chantiers pour le débitage et l'abattage d'arbres qui tombent au cours de l'année ;
- Le démontage et l'abattage de trois arbres sur le chemin d'Alfer à Bousval pour le dégagement des câbles électriques ;
- L'abattage de trois arbres derrière le vestiaire du terrain de football Notre-Dame de Foy ;
- L'abattage et l'élagage d'arbres à la Rue Evariste Debroux ;
- L'abattage de trois arbres à la Rue Pierre d'Aye à la Motte ;
- L'abattage d'un platane aux Quatre Bras à Glabais ;
- L'abattage des arbres au bord de la voirie de la rue de la Station à Genappe ;
- L'élagage des arbres au Baty Saint-Bernard ;
- L'élagage des platanes à la Place de la Gare ;
- L'élagage d'un tilleul au parvis Saint-Joseph, en allant vers Loupoigne ;
- La taille des arbres situés près des logements sociaux à la Chaussée de Nivelles.

Tous ces travaux ont été effectués avec des camions à nacelles de plus de 20 mètres d'hauteur.

L'équipe du plan vert a également procédé au rangement des branches au bord de la voirie pour pouvoir effectuer le broyage ainsi qu'à l'évacuation du bois de chauffage, vers le dépôt de la sucrerie et ce, pour tous les types d'abattages et d'élagages effectués dans les différents sites de la Ville.

#### Entretien :



L'équipe « Espaces verts » a pour charge tout l'entretien des parcs ainsi que des parterres fleuris et arbustifs. Elle a pris aussi en charge l'entretien complet du parc de l'Espace 2000.

Cette équipe s'est également occupée de la tonte et du débroussaillage de plusieurs sites de la Ville ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leur entretien. Citons par exemple l'épandage des engrais, les hersages et les roulages des terrains ainsi que la tonte, les débroussaillages et l'entretien des alentours.

L'équipe du Plan vert a également eu comme charge l'entretien d'un nouveau terrain de foot synthétique, qui nous a donné beaucoup de travail.

Elle a aussi pris à sa charge l'entretien (taille et mise en état de propriété) de tous les parterres à la rue des Lilas.

Elle s'occupe aussi de l'entretien, de la taille des parterres arbustifs, de la taille des haies et de la taille des talus qui sont aménagés avec des plantes couvre-sols. Mentionnons comme exemple : les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy ».

Les membres de l'équipe « Espaces verts » ont pris aussi en charge les arrosages des parterres fleuris. N.B. : Les produits phytosanitaires ne sont désormais plus utilisés. Par contre, l'équipe a une charge supplémentaire pour les désherbages des parcs, des terrains de football et des alentours : tout doit être fait à la débroussailleuse et à la binette.

Le chef de l'équipe des Espaces verts a en plus comme tâche importante de donner des instructions aux entreprises de jardinage privées sollicitées à faire des travaux d'élagage et d'abattage et de vérifier la bonne exécution des travaux effectués par ces entreprises.

Enfin, l'équipe des « Espaces verts » est parfois appelée à effectuer des travaux d'urgence tels que les dégâts des intempéries.

#### Le département propreté :

- L'équipe prend chaque jour en charge la vidange des poubelles de la commune.
- Des centaines de dépôts sauvages ont également été ramassés (déchets d'amiante, meubles, sacs de déchets en tout genre, ...).
- Le nettoyage des centres de villages à l'aide de notre aspirateur de rue.
- Le nettoyage des cours de récréation.
- Le fauchage et la remise en propreté des sentiers.
- L'épandage des entrées d'écoles et de crèches.
- Le nettoyage par nos camions brosse des voiries et filets d'eaux.
- La vidange/curage des avaloirs et grilles transversales.
- Le nettoyage des graffitis.

### **Le département cimetière :**

- La préparation des enterrements/dispersions/mises en colombarium.
- Les inhumations/dispersions/mises en colombarium ainsi que les cérémonies qui y sont liées.
- La gestion des cimetières tant en termes de places que de nouveaux aménagements.
- La création de prés fleuris au sein du cimetière de Genappe.
- Les aménagements des parcelles des étoiles de Genappe et Bousval.
- L'installation d'hôtels à insectes.
- L'ensemencement des allées de cimetières.
- L'entretien et la remise en propreté des espaces verts et des allées de nos cimetières.
- L'accueil des jeunes « été solidaire » dans les cimetières afin qu'ils participent à l'entretien de ceux-ci.



## ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP

Roland Aude

Conseillère en environnement- ½ ETP

Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)

Borremans Caroline

## LE SERVICE

### Trois missions essentielles

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

### Les matières

#### - **Environnement :**

- ✓ Cours d'eau :
  - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie.
  - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
  - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
- ✓ Gestion des déchets :
  - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
  - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
  - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
  - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).
- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain,...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
  - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations,....).
  - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
  - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
  - Avis sur les demandes d'abattage.
  - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis.

#### - **Mobilité/ Circulation :**

- ✓ Sécurité routière.
  - ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
  - ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
  - ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier, ....
  - ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :  
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
  - ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE,....).
  - ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission de circulation.
- **Agriculture :**
- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture, gestion des contacts avec les agriculteurs.
  - ✓ Calamités agricoles.
  - ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.
- **Développement rural :**
- ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.
  - ✓ Appel à projet Leader- Constitution d'un GAL : Personne relais au sein de l'Administration communale.
- **Communication/Information :**
- ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
  - ✓ Actions de sensibilisation.

## INFORMATION-COMMUNICATION

### Articles dans le bulletin communal

La communication en matières environnementale et de mobilité est essentielle. C'est la raison pour laquelle le service a à cœur de communiquer régulièrement sur des thèmes d'actualité mais aussi sur les actions menées par la Ville en matière d'environnement et de mobilité lesquelles ont pour objectif d'inviter les citoyens à s'inscrire dans de nouveaux comportements inscrits, eux-mêmes, dans la transition environnementale et énergétique.

#### **Novembre 2019 :**

Cimetière Nature  
Aménagement de la parcelle des enfants-cimetière de Bousval  
Plan local de propreté  
Radon  
Sainte-Catherine

#### **Décembre 2019 :**

Collecte des déchets organiques  
Collecte des sapins de Noël  
Calendrier de collecte  
Nettoyage de la Dyle  
Wallonie en Fleurs  
Agriculteur à l'honneur  
Coût des déchets

#### **Janvier 2020 :**

Collecte des déchets organiques  
Calendrier de collecte  
Gîtes pour la petite faune

#### **Février 2020 :**

Zone bleue  
Grand Nettoyage de Printemps

#### **Mars 2020 :**

Grand Nettoyage de Printemps  
Conférence sur le compostage  
Distribution de poules  
Villes et villages fleuris  
Collecte des déchets organiques  
Agriculteur à l'honneur  
Guide de bonne entente  
Migration des batraciens

#### **Avril 2020 :**

Ici, commence la Mer  
Printemps sans pesticide  
Collecte des déchets organiques  
Agriculteur à l'honneur  
Plantation d'une haie avec les scouts  
Descente de la Dyle en kayak  
Commission de circulation

#### **Mai 2020 :**

Gestion différenciée des espaces verts  
Cimetière nature  
Printemps sans pesticide  
Rewaqua

#### **Juin 2020 :**

Brèves du service environnement

Ambassadeurs propreté  
Plan local de propreté  
Genappe, villages fleuris  
Lutte contre les inondations  
Un été à Genappe  
Agriculteur à l'honneur  
Aménagement des espaces verts de l'Espace 2000

### **Septembre 2020 :**

Semaine de l'environnement : produits locaux et circuits courts  
Cheval de trait pour la propreté du Ravel  
Campagne de dératisation  
Aménagement d'un gîte à la cours Thomas  
Aménagement de la place de Bousval  
Brèves Mobilité  
Actions mobilité douce et alternative  
Grand nettoyage de printemps  
Grainothèque

### **Octobre 2020 :**

Dératisation  
Collecte des jouets dans les recyparcs  
Conférence sur le compostage  
Prime pour les langes lavables  
Les cimetières à l'honneur

### **Alimentation du site internet**

L'actualisation est réalisée en collaboration avec le cabinet du Bourgmestre. Certaines de ces actualités ont également été relayées par le Facebook officiel de la ville.

### **Location du détecteur de radon**

Sur la période qui nous concerne, 25 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière. Cette année, le taux de prêt du détecteur est fort faible suite à un problème de l'appareil.

## **DECHETS**

### **COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS**

**Action 1 :** Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses, ....).

**Action 2 :** Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale,...).

### **SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS**

**Action 1 :** Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

**Action 2 :** Lancement et communication autour de la nouvelle collecte des déchets organiques. Depuis le 1er janvier 2020, la commune organise, via l'intercommunale INBW, la collecte hebdomadaire des déchets organiques sur l'ensemble de son territoire. Cette collecte est assurée via des sacs biodégradables.

**Action 3 :** Installation de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères brutes et des verres dans le quartier I-Dyle. Mise en place des mesures administratives et financières permettant le lancement de ce nouveau mode de collecte pour les OM et FFOM.

**Action 4 :** collaboration avec la mosquée de Court-St-Etienne et la commune de Court-St-Etienne pour la collecte des déchets de mouton à l'issue de la fête de l'Aïd. La Ville de Genappe a mis à disposition

d'une partie des usagers de la mosquée des conteneurs afin que les musulmans de Genappe puissent y déposer les carcasses et peaux de mouton.

## **ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI**

### Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des bâches agricoles dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.
- La collecte des pots de fleurs.
- La collecte des livres.

### Actions en faveur du « Zéro déchet »

#### **Distribution de poules : « Adopte une poule et réduit tes déchets ! »**

Réduire les quantités de déchets ménagers, nous en faisons notre crédo et nous avons, une nouvelle fois, offert aux citoyens la possibilité d'y contribuer en leur proposant d'adopter gratuitement deux poules pondeuses qui se nourriront des déchets ménagers en échange de délicieux œufs frais. Le 5 juin, ce sont 21 familles qui ont pu adopter leurs poules.

#### **Distribution de gourdes**

Dans le cadre de ses actions « Zéro déchet » le service environnement a offert une gourde en inox à tous les élèves de chacune des écoles libres et communales du territoire. Une façon pratique de remplacer les contenants de boisson en plastique ou tetrabrik.

#### **Création d'un logo Zéro Déchet**

L'objectif de ce logo est d'accompagner tous les supports visuels et/ou autres (sacs réutilisables, gourdes, ...) qui ont pour but de promouvoir le zéro déchet sur le territoire communal. Il crée une identité visuelle pour nos actions Zéro déchet.



#### **Distribution des sacs réutilisables**

Afin de promouvoir le zéro déchet, le service environnement a fait imprimer plusieurs centaines des sacs en coton réutilisables.

Parmi les formats de sacs offerts, des sacs à vrac, des sacs à baguette et des sacs « shopping ». Ces derniers sont offerts aux citoyens dans le cadre d'événements organisés par la Ville et/ou le service environnement.

### Tri des déchets

Dans le cadre de la mise en place de la collecte des déchets organiques, le service environnement a équipé les différents bâtiments communaux (sportifs et scolaires) de conteneurs de façon à leur permettre de participer, eux aussi, à cette filière.

## PROPRETE PUBLIQUE

### ELABORATION D'UN PLAN DE PROPRETE PUBLIQUE

La ville de Genappe a remis sa candidature à la Région wallonne en vue de réaliser son plan local de propreté (PLP). Elle a été retenue et a donc été accompagnée par Espace environnement et RDC Environnement en vue de la rédaction de son PLP.

Un Plan Local de Propreté est un ensemble d'actions coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins sur le territoire, en combinant plusieurs types d'actions, de manière équilibrée : actions de sensibilisation, de nettoyage et de répression, l'amélioration des infrastructures de propreté et une meilleure gestion de l'espace public.

Pour rappel, l'élaboration du PLP comprend :

- un diagnostic : inventaire des poubelles, du matériel, du personnel, des points noirs, processus existant, budget, indicateurs de performances, points forts, points faibles, ....
- l'identification des partenaires potentiels,
- un plan d'action (existant ou pas, les piliers de ce plan d'action, les actions, ...),
- une évaluation et un suivi du plan.

Dans ce cadre, un comité d'élaboration et ensuite de suivi a été constitué au sein de l'administration. Il est composé du service environnement, du service des travaux, des échevins compétents en la matière, de partenaires citoyens et d'un représentant de la Police.

En ce qui concerne le diagnostic- dressé avec le comité d'élaboration et les partenaires citoyens- il a permis :

- d'établir des lieux prioritaires de travail : rue de la Station, la Plaine communale, la Cité des Crawannes, la rue de Bruxelles et la rue de Charleroi à Gebnappe. Ces lieux ont été choisis pour leur fréquentation, lieu de passage et de rencontre qui suscite la présence de nombreux déchets mais qui justifie aussi un suivi rapproché en matière de propreté publique.
- d'établir des nuisances prioritaires à traiter sur le territoire (déterminée notamment à travers le sondage citoyen réalisé en ligne) : la lutte contre les dépôts clandestins, la lutte contre les déjections canines, la lutte contre les mégots de cigarette, la lutte contre les petits déchets jetés le long des routes et la mobilisation citoyenne autour de la propreté.

C'est sur cette base que le plan d'actions a été réalisé.

Le PLP finalisé a été soumis à l'approbation de la Région wallonne le 30 octobre dernier. Nous attendons donc de savoir si nous sommes retenus dans ce cadre. Si tel est le cas, une campagne de communication sera organisée en vue de promouvoir le PLP auprès de la population.

### NETTOYAGE DU RAVEL PAR LE CHEVAL DE TRAIT

Le Cheval de trait est de retour sur le Ravel.

La Ville de Genappe et la commune de Court-St-Etienne s'associent pour un projet peu commun. Nous avons répondu à l'appel à projet « Le Cheval de trait » initié par le Ministre wallon R.Collin qui consiste à soutenir l'utilisation moderne et innovante du cheval de trait dans les communes rurales et semi-rurales. Nous avons reçu une aide financière s'élevant à 12.500 € pour les années 2019 à 2022.

Ce projet a deux volets, une part environnementale car aucun véhicule moteur n'est utilisé sur le Ravel pour effectuer ces tâches mais également sociale, la société désignée aide à la mise au travail des personnes porteuses d'un handicap.

Depuis septembre 2020, l'animal parcourt le Ravel afin de l'entretenir. Au programme, la vidange des poubelles publiques du Ravel ainsi que le ramassage des déchets au sol. Le cheval de trait est une vraie plus-value dans le cadre de l'entretien du Ravel et est d'un soutien important pour l'équipe propreté.

## ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PROPETE PUBLIQUE

### Be Wapp

Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes !

Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be WaPP s'est déroulé, contrairement à ce que suggère son appellation, en début d'automne. En effet, la crise du Coronavirus ayant rendu les mois de mars et d'avril inenvisageables pour l'organisation d'un tel événement, c'est finalement le dernier week-end de septembre qui a été choisi. Malgré une météo par conséquent moins propice à une action extérieure, plus d'une centaine de Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.



Plus d'une centaine de sacs de déchets, sans oublier divers encombrants (pneus, électronique, verres, ...) ont été ramassés au cours de l'action.

### Ambassadeurs propreté

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année. Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne. La Ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

### Langes lavables- Instauration d'une prime

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchets. En septembre 2018, nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant. En octobre 2019, le Conseil communal décidait de prolonger cette prime jusqu'en 2022.

Sur l'année écoulée, 15 primes ont été octroyées pour un montant de 1754€.

## DIVERS

Dératisation : mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) et organisation annuelle d'une campagne de dératisation. Cette campagne est assurée par un organisme spécialisé en la matière désigné dans le cadre d'un marché de services. La campagne 2020 s'est déroulée du 20 au 23 octobre et a permis de répondre à plus de 55 interventions chez des particuliers.

Collecte des sapins : comme chaque année, la collecte des sapins sera financée par la Ville et assurée par un tiers.

Appel à projet : Comme chaque année, le service a répondu à plusieurs appels à projet de la province du Brabant wallon à savoir :

- Mise en œuvre d'un plan local de propreté
- Actions de mise en œuvre du PLP

## ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

### AVIS TECHNIQUES

#### Abattages

36 avis ont été rendus à propos de demande privées d'abattages ou de replantations.

### GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

#### Label « Cimetière Nature » :

En 2020, la candidature des cimetières suivants ont été déposées :

- Baisy-Thy : niveau 1
- Genappe et Ways : niveau 3 (niveau le plus haut)
- Loupoigne : niveau 2

Nous n'avons pas encore reçu le retour de la Région wallonne quant à nos candidatures.

Pour rappel, ce label récompense les différents aménagements qui ont été effectués, tels que l'engazonnement des allées, la plantation de haies, de plantes grimpantes au pied des murs d'enceinte, de tapis de sédum entre les sépultures ou encore la création de parterres de plantes vivaces.

Dans ce cadre, une visite des cimetières de Ways et Genappe était planifiée le 24 octobre mais a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

### AMENAGEMENT/GESTION DES ESPACES VERTS

#### Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2020 pour un montant de 10.000€.

Les sites d'intervention sont définis avec le Contrat de rivière Dyle-Gette. La Ville a mené une campagne de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.

Les interventions se focalisent essentiellement sur les abords des cours d'eau étant donné que ceux-ci sont des vecteurs de semences importants.

#### Gestion différenciée de l'espace 2000

##### **Plan de gestion différenciée pour l'Espace 2000**

Nous avons repensé la gestion des espaces verts de l'Espace 2000. Nous mettons en place une gestion différenciée qui a pour principe de ne pas gérer tous les espaces verts de la même façon. Elle s'efforce de rendre une place à la nature et adapte le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit.

##### **Réaménagement des parterres devant l'Hotel de Ville**

C'est dans l'approche de la gestion différenciée que la Ville a décidé de réaménager l'ensemble des parterres situés devant l'hôtel de ville, ils seront composés essentiellement de plantes vivaces et mellifères. Les parterres comportent une diversité de fleurs afin d'assurer une floraison tout au long de l'année dans une association de teinte violet, pourpre avec un peu de blanc et de jaune pour apporter du contraste. Nous avons planté près de 900 plants d'une diversité importante à savoir : Achille, Aster ageratoïde, calamintha nepeta, gaura, géranium cantabrigience, Salvia nemorosa, Sanguisorba et une série de bulbes. Pour la réalisation de cet aménagement, nous avons été accompagnés de l'architecte paysagiste Mme Appeldoorn de l'asbl Ecowal.



Ces aménagements ont, en partie, été financés



par le prix reçu par la Ville lors de sa première participation au concours de la Région Wallonne « Wallonie en Fleurs » 2019.

### Installation de gîtes pour la petite faune

#### **Gîte dans le porche de la cour Thomas à Ways**

Nous avons profité des travaux de rénovation de la toiture du porche de la Cour Thomas (située à la rue Evarist Debroux à Ways), pour réaliser et financer l'installation d'un gîte en faveur des chiroptères, c'est-à-dire des chauves-souris.

Le cahier des charges a été réalisé par le Service Travaux qui a désigné l'entreprise Jean Vanderlinck pour la réalisation des travaux pour un montant de 20.285 € HTVA. La toiture a été complètement renouvelée, les pierres bleues ont été repositionnées et consolidées par la mise en œuvre d'une ceinture de béton.

Une tabatière classique en zinc sur le versant arrière permet d'accueillir des chiroptères.

L'implantation de ce gîte a été choisie en collaboration avec Natagora. Il contribuera au maillage écologique de la Vallée de la Dyle. Il est, en effet, essentiel pour ces petites bêtes (comme pour d'autres d'ailleurs) que le paysage ne soit pas être fragmenté et que l'on puisse y retrouver des zones d'habitats (via la présence de gîtes) qui soient en lien avec leurs territoires de chasses mais aussi des zones de repos et/ou d'hibernation.

#### **Hotel à insectes : Loupoigne**

Un hôtel à insectes a été placé sur le rond-point sis à la jonction de la route du Sucre, de la rue Pavé Saint Joseph et de la rue du Centre à Loupoigne.



### Semaine de l'arbre

Chaque année, le service répond aux différents appels à candidature :

- Celui pour la distribution des plants aux citoyens,
- Celui en vue de l'aménagement d'espaces publics verts. Cette année, notre candidature consistait en l'aménagement de deux vergers. Un, sur le site de la bibliothèque de Genappe et l'autre aux abords de l'Eglise de Ways.

Nous ne sommes pas retenus pour le premier appel et attendons le résultat pour le second.

## **ACTIONS DE SENSIBILISATION**

### Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides, ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 25 promenades ont été planifiées mais 11 ont dû être annulées en raison des mesures sanitaires.

Ces promenades ont brassé pas moins de 254 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'historique du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, est distribuée aux visiteurs.

### Chantier de plantation de haie

En 2020, la Ville de Genappe a organisé divers chantiers de plantations de haies. Le premier s'est tenu à Bousval, à la rue du Point du Jour, en face de la crèche communale les mini-pousses où la collaboration avec les louveteaux de Bousval a permis la plantation de 60m de haie. A terme, cette haie servira également d'écran végétal contre les dérives de pulvérisations agricoles.



Le second chantier est celui de l'école communale de Baisy-Thy où plusieurs mètres de haies ont été plantés par le service espaces verts tout comme ce fût le cas dans le cadre des travaux de voirie à l'angle de la rue Haute et de la rue du Point du Jour à Bousval où une haie et des lierres ont été replantés.

### [Ouverture d'une grainothèque](#)

En collaboration avec la bibliothèque de Genappe, une grainothèque s'est installée, en septembre dernier, au sein de la bibliothèque communale.

Une grainothèque est une possibilité d'obtenir ou d'échanger gratuitement des graines saines adaptées à vos sols.



### [Organisation du concours, Genappe, villages fleuris](#)

Cet été, la Ville de Genappe a relancé son concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 24 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l'œil du jury composé des représentants du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, du service environnement et espace vert de la ville ainsi que de l'Echevin de l'environnement.

L'objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces, des restaurants, ...

Après deux passages du jury chez les participants pour y observer l'évolution du fleurissement au cours de la saison, la remise des prix était organisée le 1er octobre dernier.

Le concours a, cette année, été remporté par des habitants de la rue Goyette à Loupoigne. La deuxième place est revenue à une habitante de l'Avenue des Combattants à Bousval. Quant à la troisième place du podium, elle était occupée par une habitante de la rue Dernier Patard à Baisy-Thy. Les trois premiers du classement ont été récompensés par un bon d'achat à valoir chez les pépiniéristes locaux. Quant aux autres participants, ils ont tous reçu une plante vivace pour agrémenter leur parterre.

### [Participation au concours Wallonie en fleurs](#)

Le concours "Wallonie en fleurs" a pour but de valoriser tous les espaces publics par le fleurissement et ainsi apporter un petit plus en matière d'environnement et de biodiversité. Mais pas que, il vise aussi à récompenser ceux et celles qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et de valoriser les professionnels du secteur horticole – personnel de terrain et producteurs locaux.

Initié par la Wallonie, le concours est géré par l'asbl Adalia. Les participants sont évalués sur de nombreux critères qui vont de l'esthétique de leurs aménagements à leur entretien, en passant par l'implication des citoyens et la promotion de la participation au concours.

Pour sa première participation, la Ville a été labellisée par deux fleurs !

## **DIVERS**

1. Marché de fournitures : acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 15.000€
2. Marché de fournitures : acquisition de plants pour les cimetières-5.000€
3. Marché stock de travaux : élagage, abattage et déssoucharge d'arbres sur des voiries communales- 15.000€
4. Marché de travaux : entretien des plantations aux abords du Ravel- 10.000€
5. Marché de services : Tontes des espaces verts - 25.000€
6. Marché de travaux pour la réalisation de panneaux didactiques destinés au village des abeilles –En cours
7. Marché de travaux pour la réalisation de prés fleuris : 6000€ destinés à la réalisation de pré fleuris à Loupoigne (rond-point de la route du sucre) à Ways aux abords de l'Eglise et
8. Marché de travaux pour la réalisation de panneaux de sensibilisation « pré fleuri », « maya » et autres à placer sur les différents aménagements des espaces verts-450€.

## EAU

### COURS D'EAU

#### Curage des cours d'eau

Chaque année, la Ville consacre un budget de 10.000€ pour des travaux de curage ou d'autres travaux sur les cours d'eaux (passerelles, réfection de berges,....) de 3<sup>ème</sup> catégorie.

Cette année, les sites suivants ont été curés :

- La Falise- dans le bois entre la rue Falise et la rue de Thy- curage superficielle, enlèvement des embâcles et renforcement des parties de berges érodées.
- La Cala à Glabais- curage superficiel et abattage d'arbres menaçant des habitations.

La Ville organise chaque année, en collaboration avec la Province, la visite des cours d'eau. Cette rencontre a pour objectif de faire, avec la Province, gestionnaire des cours d'eau de catégorie 2, le point sur l'état des cours d'eau et de définir les priorités d'intervention sur les cours d'eau et les ouvrages d'art pour l'année à venir.

#### Action « Ici, commence la Mer »

La pollution de l'eau est un fléau présent dans la ville. Emballages, papiers, cigarettes ; beaucoup de détritiques finissent leur parcours dans les égouts et influent donc sur la pollution fluviale. Pour lutter contre cette pollution, la Ville de Genappe a fait placer des plaques circulaires avec la mention « Ici commence la mer ». Ces macarons sont placés à proximité des avaloirs dans le centre des villages.

Ces plaquettes ont été réalisées en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette et la SPGE. La ville a décidé de participer à cette campagne afin de sensibiliser l'ensemble des habitants de Genappe. Les avaloirs ne sont pas des poubelles !

En parallèle, le service environnement a collaboré avec la maison des jeunes afin de sensibiliser les jeunes à cette problématique. Les jeunes ont réalisé des pochoirs qu'ils ont tagué dans le centre de Genappe avec une peinture biodégradable, écologique et à la craie.

Par ailleurs, la Ville a aussi placé des bâches de sensibilisation « Stop aux déchets, la rivière n'est pas une poubelle » sur les ponts des différents cours d'eau de l'entité afin de sensibiliser les citoyens au respect nos rivières.



#### Assainissement

Dans le cadre de la lutte contre les rejets d'eaux usées ménagères dans les cours d'eau, le service environnement, en collaboration avec INBW a réalisé le cadastre et l'endoscopie de réseau d'égouttage de plusieurs rues de Genappe centre.

Les travaux suivants ont été demandés à INBW :

- le cadastre et le zoomage des rues faisant partie de l'arborescence des déversoirs d'orage des rues Mintens, Charleroi et Ways à savoir : Rue N Lebrun, Rue de la Station, rue Ch Lothier, Rue J Berger, Avenu Semal, la Cité des Crawannes, l'Espace 2000, rue A Gossiaux, Rue Vandevandel, Rue Taburiaux, Avenue Nouvelle, Rue lalieux, Avenue Semal, Rue de Bruxelles, rue de Charleroi, Rue de France.
- l'endoscopie du réseau des rues suivantes : Rue de Ways, Rue Mintens et rue N. Lebrun.

La commune a, quant à elle, pris en charge les frais de curage nécessaires au travail d'endoscopie.

Le travail de cadastre est intéressant pour l'ensemble du territoire. Il permet de mieux connaître notre réseau, sa capacité actuelle et les éventuelles interventions à réaliser.

Le travail d'endoscopie est particulièrement intéressant dans le cadre de la lutte contre les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau. Les données de l'endoscopie pourront être croisées avec celles du Contrat de rivière ce qui nous permettra d'identifier plus clairement les rejets et de prendre les mesures pour y remédier.

A l'heure actuelle, nous savons que les passages caméra ont été réalisés mais nous ne disposons pas encore des rapports d'analyse.

## **LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**

### Dispositifs de lutte contre les inondations

#### **ZONES D'IMMERSION TEMPORAIRE**

##### *Route de Lillois à Vieux-Genappe*

Le permis pour la réalisation de la zone d'immersion temporaire située entre la chaussée de Nivelles et la Route de Lillois à Vieux-Genappe a été approuvé et le marché de travaux attribué. Nous espérons sa finalisation pour début 2021.

##### *Chemin de la Cense brûlée à Loupoigne (Fonteny)*

Les négociations ont débuté avec les propriétaires en vue de réaliser une ZIT dans les prairies situées à gauche dans l'entrée du Chemin de la Cense brûlée. Le bureau d'étude Géodex affine le projet en fonction de la première rencontre pour le présenter aux propriétaires.

##### *Chemin de la Cense brûlée à Vieux-Genappe (Promelles)*

Nous tentons d'entamer les discussions avec les propriétaire et occupant de la parcelle en vue de la réalisation d'une digue pour préserver les habitations voisines.

##### *Rue Antoine Gossiaux à Vieux-Genappe*

Suite à l'échec des négociations avec les propriétaires des zones en aval de la rue Gossiaux (côté rue Taburiaux), le Collège a souhaité reprendre les négociations avec les propriétaires des parcelles situées en amont de la rue A. Gossiaux en vue de la réalisation de la ZIT.

#### **ENTRETIEN DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES COULEES BOUEUSES**

Le collège communal a décidé de prévoir un crédit annuel (35.000€) pour l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations réalisés les années précédentes et ce, en vue de garantir leur fonctionnement optimal en cas de fortes pluies.

Dans ce cadre, les travaux suivants ont été réalisés :

<b>Ways</b>	Rue du Pont	Fossé du Ravel à curer + accès entre rue du Pont de Ravel
	Rue du Moulin	Fascine de bois à remplacer
<b>Baisy-Thy</b>	Rue de Thy- Château	Curage du fossé
	Rue Fosty	Placer des facines en bois
	Rue de Thy- Ravel	Curage de fossé
<b>Bousval</b>	Rue Ferme Bordeaux	Remplacement des fascines de bois
<b>Vieux-Genappe</b>	Chemin de Messe	Facines arrière cimetière
	Ravel	Curage de fossé et aménagement d'une traversée pour les eaux
	Route de Lillois	Curage BO? Arraser les abords du BO pour permettre aux eaux d'y entrer
<b>Glabais</b>	Avenue Eugène Philippe	Curage du bassin d'orage Curage du fossé- manuellement si nécessaire

## DIVERS

### Appel à projets :

- Introduction d'un dossier de demande de subside auprès de la Province du Brabant wallon en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les coulées boueuses – ZIT de la route de Lillois.

## AVIS URBANISME (lotir, rénovation ou construction)

Une dizaine d'avis ont été remis sur des projets urbanistiques (que ce soit en matière environnement ou mobilité). D'autres avis sur des permis de bâtir ou lotir ont également été remis via la commission de circulation.

La conseillère en environnement participe également à certaines réunions relatives aux projets d'aménagement du territoire tels que le schéma de structure communal ou les plans communaux d'aménagement.

## PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS- Semaine de l'environnement

Cette année, la Semaine de l'environnement a été consacrée aux produits locaux et aux circuits-courts.

Dans ce cadre, les activités/actions suivantes ont été réalisées :

- **Dimanche 20 septembre–Ballade des gourmets à Houtain le Val**  
En collaboration avec le relais du visiteur, les citoyens ont pu découvrir au gré d'un parcours d'environ 6km non seulement le joli village d'Houtain-le-Val mais aussi les produits locaux de la région. 45 personnes ont participé à cette action (limitée à ce nombre de personne en raison de la crise sanitaire).
- **Lundi 21 septembre– Conférence « Le retour aux circuits-courts, cours toujours »**- En compagnie de Nature et Progrès, nous avons échangé sur les circuits-courts, le local, les modes de consommation actuels, le bio, le bio industriel, ainsi que de la place des supermarchés dans notre société. Cet échange a réuni une vingtaine de personnes.
- **Mardi 22 septembre - Conférence "Cultiver son potager à partir de ses propres semences"**. En compagnie de Jacques Vandenhende, nous avons abordé les

questions suivantes : Pourquoi et comment semer ? Comment et pourquoi récolter ses propres graines ? La disparition des semis, les raisons et les remèdes. Une trentaine de personnes ont participé à cette conférence.

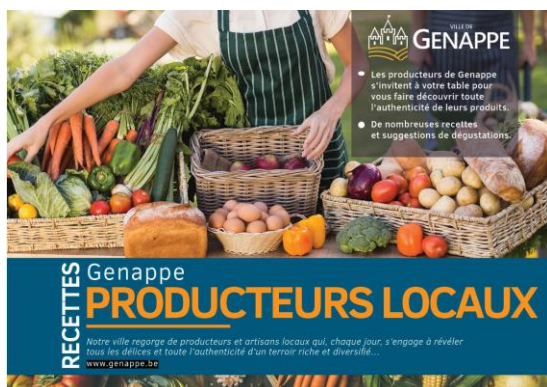
- **Judi 24 septembre - Projection du film « La planète lait »** suivi d'un échange avec le Député européen Marc Tarabella (chargé du Développement et de l'Agriculture) et le Professeur Philippe Baret. 54 personnes ont participé à cette projection et au débat qui s'en est suivi.
- **Vendredi 25 septembre - Marché des producteurs et artisans locaux.** Pour le plaisir des yeux et des papilles, une trentaine de producteurs et d'artisans locaux se sont donnés rendez-vous pour vous faire (re)découvrir leurs produits. Plus de 300 familles sont venues rencontrer nos producteurs locaux.



- **Samedi 26 septembre - Bourse d'échange des graines.** La semaine de l'environnement a été pour nous l'occasion d'inaugurer notre nouvelle grainothèque. Un projet mené en collaboration avec la bibliothèque de Genappe.



- La publication et la distribution en toute-boîte d'un livre de recettes à base de produits locaux- Une vingtaine de producteurs du territoire propose une recette à base d'un de leurs produits. Gourmandes et gourmands, à vos fourneaux ! Une première pour Genappe dont nous ne sommes pas peu fiers.



6 | Guide des producteurs locaux



- L'action tickets à gratter « Le commerce local, c'est idéal ». Pour soutenir le commerce locale, le Collège communal a décidé d'injecter 30 .000€ dans l'économie locale ! Lors de leurs achats, les commerçants/producteurs participants à l'action ont remis des tickets à gratter dont certains, gagnants d'une valeur de 5€, ou d'autres à déposer dans l'urne en vue du tirage au sort permettant de remporter des paniers de produits locaux.



## DEVELOPPEMENT RURAL

### AGENDA 21 LOCAL- PCDR

#### CLDR et Groupes de travail en cours

Date de réunion	Nombre de présents
18 janvier 2019 GT FP : producteurs locaux	6
22 mars 2019 <b>CLDR Séance plénière</b>	22
27 juin 2019 <b>CLDR Séance plénière</b>	14
29 août 2019 <b>CLDR Séance plénière</b>	18
6 février 2020 GT FP : actions de sensibilisation à l'environnement	10
05 mars 2020 <b>CLDR Séance plénière</b>	16
05 Octobre 2020 CLDR Séance plénière	17
Visite du parc de la Dyle GT FP : Parc de la Dyle	6



Etat d'avancement des fiches projets

**TABLEAU DES PROJETS REALISES**

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe
Porteur	Ville de Genappe	
Montant à 100 %	Non communiqué	
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe	
Commentaires	Néant	
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Action contributive 1 : 2017: Création d'une nouvelle charte graphique  Action contributive 2 : La charte graphique est reproduite sur les différents supports de communication et également sur de la nouvelle signalétique placée.	
Indicateurs	Néant	

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	10	Mise en place d'une plate-forme du volontariat

Porteur du projet	Ville de Genappe Centre culturel de Genappe
Montant à 100 % (Montant réel)	1500€- acquisition de petit matériel de bureau 150€- formation par la plate-forme francophone du volontariat
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe Plan de cohésion sociale Centre culturel de Genappe
Commentaires	La CLDR a contribué à ce projet à travers la constitution d'un groupe de travail interne à la CLDR. Les membres du GT ont été consultés à diverses étapes du projet pour émettre leur avis.
Etat d'avancement du projet	La plateforme a été lancée en décembre 2019. Des permanences sont organisées 1X/semaine et tous les 1er jeudis du mois.
Indicateurs	Etant donné que la plate-forme a 7 mois les indicateurs qui suivent mériteraient d'être analysés après 1 année de fonctionnement.  En attendant, voici quelques chiffres : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 185 associations sondées pour leur intérêt,</li> <li>2. 40 % des associations intéressées et associées au projet,</li> <li>3. 25 annonces publiées depuis décembre 2019,</li> <li>4. Les permanences organisées du 15 novembre au 19 décembre 2019 ont reçu 7 personnes,</li> <li>5. Les permanences 2020 (interrompues en mars) , ont reçu 6 personnes qui se sont présentées pour recevoir des informations.</li> </ol> Nous savons que des associations ont déjà pu engager de nouveaux bénévoles grâce à la plate-forme mais nous ne disposons pas encore de chiffres précis.

## TABLEAU DES PROJETS EN COURS

Certaines fiches-projet du PCDR-A21L prévoyaient la mise en place de différentes actions contributives à la réalisation de la fiche.

Nous retrouvons donc aussi, dans ce chapitre, les fiches-projet pour lesquelles une ou plusieurs actions contributives ont été réalisées même partiellement.

Priorité	N° de projet	Intitulé
<b>0</b>	<b>2</b>	<b>Création d'une maison de jeunes</b>
Porteur	Le centre culturel de Genappe	
Montant à 100 % (Montant réel)	Frais de personnel : 115.095€ (FWB) Frais de fonctionnement : 10.000€ (Ville de Genappe)+ avantages en nature PCS : 2.000€ Travaux d'aménagement du bâtiment : 170.000€ HTVA (Ville de Genappe)	
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe PCS Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)	
Commentaires	La CLDR n'a pas été associée directement à ce projet.	
Etat d'avancement du projet (Actions contributives à l'avancement de la fiche)	Action contributive 1 : La Maison de Jeunes le BUG1 a été reconnue par la FWB en janvier 2018. Elle a ses locaux dans l'ancien centre culturel de Genappe et déménagera prochainement dans les locaux du pôle culturel « 38 ».  Action contributive 2 : Mars 2020- Début des travaux d'aménagement de la Maison des Jeunes – toujours en cours	
Indicateurs	Les chiffres fournis pour les indicateurs sont ceux de 2018-2019 car le rapport d'activité 2019-2020 n'est pas encore clôturé.  Nombre d'ETP : 2 ETP pour les animateurs et 1 ETP pour le coordinateur  Nombres d'activités organisées : 2 actions collectives 5 actions ouvertes à la population 16 ateliers/mois 55 activités/an  Nombre de jeunes présents : 76 jeunes  Couverture du territoire : c'est le Centre de Genappe qui est le plus représenté (49%) parmi les jeunes qui viennent à la MJ.	

Priorité	N° de projet	Intitulé
<b>0</b>	<b>3</b>	<b>Création d'une salle multifonctionnelle (théâtre, cinéma, spectacle) à Genappe</b>
Porteur	Le Monty	
Montant à 100 % (Montant réel mais incomplet)	650.000€	
Pouvoir subsidiant	Province du Brabant Wallon Ville de Genappe GAL « Pays des 4 Bras » Fonds propres privés	

Commentaires	Le projet était en cours au moment de la réalisation du PCDR-A21L La CLDR n'a pas été associée directement dans ce projet
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Action contributive 1 : Le Monty rénové et mis aux normes a rouvert ses portes fin 2018. Il organise diverses actions culturelles, citoyennes et artistiques.  Action contributive 2 : La cantine durable n'a pas encore été créée.  L'espace de co-working est occupé par 4 ou 5 usagers mais les travaux de rénovation doivent encore avoir lieu (2020).
Indicateurs	Depuis septembre 2018, le Monty a organisé plus d'une soixantaine d'évènements allant de la table de discussion, à des spectacles, la projection de film, ...  Nombre d'usagers ayant fréquenté le Monty : 6920 Taux d'occupation du Monty : 50% Nombre de citoyens impliqués du territoire : 38

Priorité	N° de projet	Intitulé
0	4	<b>Encourager la propreté dans les espaces publics et privés</b>
Porteur	Ville de Genappe	
Montant à 100 %	Pas de montant précisé dans la fiche-projet	
Pouvoir subsidiant	DG03- Accompagnement des communes (élaboration plan local de propreté (PLP)) Ville de Genappe	
Commentaires	Deux représentants de la CLDR ont souhaité être associés à l'élaboration du PLP. La démarche participative va au-delà de la CLDR via la participation de diverses associations à la démarche (comités des fêtes, associations locales, écoles, agriculteurs, ...).	
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Action contributive 1 : 2018-2019 : Placement de mobilier urbain (distributeur de sacs ramasse-crotte+poubelle)  Action contributive 2 : 2019-2020 : Élaboration en cours d'un plan local de propreté Janvier 2020 : Enquête dans le bulletin communal pour sonder l'avis des citoyens sur le sentiment de propreté publique  Action contributive 3 : Poursuite des actions de soutien aux évènements « propreté » : BE WAPP, Ambassadeur propreté, nettoyage des cours d'eau, ... 2019-2020 : nettoyage du Ravel et vidange des poubelles en collaboration avec une asbl qui met au travail des personnes handicapées mentales accompagnée d'un cheval de trait pour les travaux plus lourds.  Action contributive 4 : Poursuite de la licence betterstreet permettant de déclarer en temps réel les problèmes de propreté publique.	
Indicateurs	Action contributive 1 : Nombre de distributeurs placés sur le territoire : 2018 : 4 2019 : 8  Action contributive 2 : Réponse au sondage « propreté publique » :  Actions contributive 3 : Actions de sensibilisation « propreté » organisée sur l'année : 3 à 4 actions par an (Grand Nettoyage de Printemps, Actions spécifiques par thèmes, Nettoyage des cours d'eau en collaboration avec une association et	

des bénévoles). Les bénévoles pour le Grand Nettoyage de printemps sont de plus en plus nombreux au fil des ans. A part, le nettoyage des cours d'eau avec l'asbl Aer Aqua Terra, nous n'avons pas développé de nouvelles actions de sensibilisation impliquant des citoyens.

Action contributive 4 : Nombre de demande d'intervention « propreté » via Betterstreet : Du 1/1/18 au 1/1/2019 : 127 demandes introduites pour les collectes des déchets et les dépôts clandestins. Parmi celles-ci, 65 % sont introduites par des citoyens. Du 1/1/2019 au 1/1/2020 : 195 demandes introduites pour les collectes des déchets et les dépôts clandestins. Parmi celles-ci, 71 % sont introduites par des citoyens. En conclusion on constate une augmentation du nombre de demandes « propreté-déchets » via l'application ainsi qu'une plus grande fraction venant des citoyens ce qui répond à l'objectif recherché d'optimiser l'utilisation de Betterstreet par les citoyens dans ces domaines.

Priorité	N° de projet	Intitulé
0	5	Améliorer l'éclairage public tout en veillant à en diminuer la consommation

Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	Rénovation de l'éclairage public : 100.000€/an Etude plan énergie-Climat : 19605,03 € tvac (subside du SPW 9.000 € tvac). Accompagnement démarche participative Pollec : 5000 € Rénovation éclairage décoratif des lieux publics : 15.000€/an
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	Un GT a été créé au sein de la CLDR par rapport aux fiches « Énergie » soit les n°12,13 et 41. Les membres de ce GT sont associés aux démarches du PAED et sont invités à participer au GT du PAED.  Un membre du GT « Énergie » de la CLDR est chargé de faire le retour des réunions du PAED en CLDR.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Action contributive 1 : Signature d'une convention avec Ores en vue du remplacement, sur une période de 10 ans, de l'éclairage public par du LED.  Action contributive 2 : 2017: Approbation du Plan Energie-Climat par le Conseil communal  Action contributive 3 : 2019 : Passage au LED pour certains éclairages décoratifs de lieux publics.
Indicateurs	Action contributive 1 : Diminution de la consommation d'énergie de l'éclairage public. Nous sommes passés de 1192 MW, année 2012 à 1007 MW année 2019.  Action contributive 2 : Nombres de participants au GT du PAED. 5 groupes de travail prévus dont trois opérationnels à ce jour (REN, URE, ENR) et nous comptons +/- 60 inscriptions y compris les membres du comité d'accompagnement.  Action contributive 3 : Passage au LED pour certains éclairages décoratifs des lieux publics. Une campagne est en cours depuis plus de trois ans. Elle est axée sur le remplacement des éclairages décoratifs des églises (économie de 50 % sur les puissances consommées – 1 église par an pour un budget annuel de 15.000 € – Travaux terminés pour les églises de Houtain-Le-Val, Ways, Loupoigne ).

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	6	Action de promotion/communication de l'identité genapienne

Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	Mise en œuvre en interne
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	Non avvenu
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Action contributive 1 : Le site Web de la Ville en cours de rénovation et devrait voir le jour tout prochainement.</p> <p>Action contributive 2 : Amélioration du Welcome Pack En 2019, la carte des producteurs locaux du territoire du GAL « Pays des 4 Bras » a été jointe au Welcome Pack. En 2020, le Guide de bonne entente rurale a été joint tout comme le sera prochainement le livret de présentation des services offerts par la bibliothèque communale.</p> <p>Action contributive 3: Création d'une page facebook « Ville de Genappe »</p>
Indicateurs	<p>Action contributive 1 : Nombre d'utilisateurs du site Web actuel 2018 : 330 248 visites 2019 : 294 081 visites On constate une diminution du nombre de visites que nous espérons voir reprendre avec la mise en ligne de notre nouveau site.</p> <p>Action contributive 2 : Nombre de Welcome Pack distribués aux nouveaux habitants : En 2019, 1108 Welcome Pack ont été distribués.</p> <p>Action contributive 3 : Nombre de followers de la Page Facebook Actuellement la page Facebook de la ville compte 1645 followers.</p>

riorité	N° de projet	Intitulé
1	7	Promotion et commercialisation des produits locaux

Porteur	Syndicat d'initiative de Genappe (SIG)
Montant à 100 %	Non communiqué
Pouvoir subsidiant	Syndicat d'initiative de Genappe (via un subside communal de 14.500€/an) Gal « Pays des 4 Bras »- Relais du visiteur
Commentaires	Un GT a été créé au sein de la CLDR pour le suivi de cette fiche. Des rencontres ont été organisées à deux reprises avec le GT et le GAL « Pays des 4 Bras » qui a notamment pour mission de travailler sur la valorisation/commercialisation des produits locaux sur le territoire du GAL dont Genappe.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Action contributive 1 : mise en réseau des producteurs locaux Octobre 2019 : Net working et walking diner : produits locaux, circuits courts et filières innovantes- octobre 2019--&gt; GAL 2018-2019 : Création d'une coopérative autour de la meunerie + Projet de répondre à l'appel à projet « Hall Relais » de la Région wallonne.--&gt; GAL</p> <p>Action contributive 2 : création de dispositif de coordination et de soutien 2020 : Appel à projet pour la création d'un espace test maraîcher--&gt; GAL</p>

	<p>Action contributive 3 : développement d'outils de communication promotionnels          Juin 2019 : Création d'un comptoir de vente des produits locaux au Syndicat d'initiative de Genappe→ GAL et SIG          2019 : sondage sur facebook pour interroger les citoyens sur leurs habitudes de consommation auprès des producteurs locaux→ permettre d'orienter les actions de promotion→ GAL          Décembre 2019- Présence d'un comptoir du SIG au marché de Noël          2018-2019 : Activités de découverte des producteurs locaux : tournée locale, balade gourmande, ....→ GAL et SIG</p>
--	--

Indicateurs	<p>Action contributive 1 : Mise en réseau          Nombre de participant au Net working et walking diner : 70 personnes          Coopérative agricole autour de la meunerie : 6 agriculteurs participent à ce projet dont 2 de Genappe.          5ha de froment et 1,5ha de seigle ont été semés.          1ere récolte : Aout/septembre 2020          1ere transformation : Octobre 2020          1ere vente : Novembre 2020          La coopérative est prête à introduire sa candidature dans le cadre des hall relais.</p> <p>Action contributive 2 : Espace test maraîcher          3 porteurs de projet se sont déclarés dont 1 sous condition (Mars 2020)</p> <p>Action contributive 3 :          Vente des produits locaux au SIG : depuis juin 2019 environ 70 paniers ont été vendus et ce indépendamment de la vente de produits individuels.</p> <p>Activités diverses pour la promotion des produits locaux: tournées locales (20 participants), sondage sur les produits locaux (400 répondants), présence d'un comptoir des produits locaux dans les activités des communes du GAL, ....</p>
-------------	---

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	8	Développer et mettre en œuvre un concept intégré de tourisme vert

Porteur	Syndicat d'initiative de Genappe (SIG) Gal « Pays des 4 Bras »
Montant à 100 %	Non communiqué
Pouvoir subsidiant	SIG GAL « Pays des 4 Bras »
Commentaires	Un GT a été créé au sein de la CLDR en vue de la mise en œuvre de cette fiche projet mais le groupe ne s'est pas encore réuni.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Action contributive 1 : création du dialogue entre les acteurs touristiques          2019 : deux rencontres ont eu lieu en 2019→ GAL          Elles rassemblaient autour de la table : les Golfes, les fermes pédagogiques, les tenanciers de gîtes, les représentants des lieux touristiques, ....          La première rencontre visait la mise en réseau tandis que la seconde visait l'utilisation des outils numériques dans le secteur touristique.</p> <p>Action contributive 2 :          2019 : Création du Relais du Visiteur-visit à assurer la promotion, la mise en réseau et le développement des différents axes touristiques sur le territoire du Pays des 4 Bras → GAL          Création d'un site internet propre au Relais du visiteur qui promeut le potentiel touristique du territoire du GAL dont Genappe.--→ GAL</p> <p>Action contributive 3 : réhabilitation/valorisation du petit Patrimoine          2019 : Mise en place d'un groupe de travail chargé de faire l'inventaire du petit patrimoine en vue le valoriser. Certains membres de la CLDR participent à ce groupe.          2020 : Participation aux Journées du Patrimoine (découverte du site classé de la</p>

	Réserve naturelle de Genappe). Action contributive 4 : Publication relative aux hébergements touristiques.
Indicateurs	Action contributive 1 : Création du dialogue entre les acteurs touristiques Rencontre des acteurs touristiques n°1 : nombre de participants-25 Rencontre des acteurs touristiques n°1 : nombre de participants-15

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	15	Actions de promotion du sport au niveau des écoles, des familles et des séniors

Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	Voir infra
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe SPW- DGO1 -Infrasport « Notre maison »- Société de logement public
Commentaires	Néant
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Action contributive 1 : Infrastructures 2019 : Aménagements d'une aire multisports à la Cité des Crawannes : 34.485€ (part de la Ville de Genappe le reste prix en charge par Notre Maison et Infrasport) -Aménagements d'une aire multisports rue de la Station à Genappe : 124.112€ (dont 75 % pris en charge par Infrasport). -Installation d'éléments de fitness : aux abords de la salle communale de Glabais, de la Plaine de jeux de Baisy-Thy et rue de Station à Genappe.
Indicateurs	Les deux zones multi sports sont très fréquentées par les jeunes des environs.

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	17	Aménagement de la place de la Gare à Bousval

Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	850.000€
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe DG03-Développement rural
Commentaires	Un groupe de travail (GT) a été constitué au sein de la CLDR pour cette fiche. Ce dernier s'est essentiellement réuni dans le travail de préparation de la fiche projet.  Deux représentants du GT ont participé à la réunion de coordination et au comité d'accompagnement avec la Région wallonne.  La démarche participative est allée au-delà de la CLDR via l'organisation de deux réunions citoyennes avec les villageois en 2019.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Choix de la convention CLDR :16/11/2016 Choix de la convention Conseil communal :21/02/17 Réunion de coordination avec la RW :28/03/18 Signature de la convention faisabilité : Janvier 2019 Réunion du Comité d'accompagnement :17/02/20 Présentation de l'avant- projet à la CLDR : 05/03/20 Dépôt du dossier projet à la Région wallonne : Aout 2020
Indicateurs	Non avenu

--	--

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	19	Actions de sensibilisation de la population à la richesse et la valeur de l'environnement

Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	Non avvenu
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	Un GT a été créé au sein de la CLDR en vue de la mise en œuvre de cette fiche projet.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises en 2018 pour réfléchir à la réalisation de l'inventaire du patrimoine naturel local à valoriser prévu par la fiche projet. Il n'est pas parvenu à définir la méthodologie de travail et le type d'inventaire à réaliser.</p> <p>L'idée est ensuite venue de concrétiser la fiche à travers notamment la mise en place d'un PCDN. Ce dernier permettant la réalisation d'un inventaire du patrimoine naturel et la structuration des actions autour de ce diagnostic.</p> <p>Un GT pré-PCDN, réunissant des membres de la CLDR et des partenaires locaux potentiels, s'est réuni en 2020. Les membres sont favorables à un partenariat local dans le cadre d'un éventuel PCDN.</p> <p>Il apparaît que la Région wallonne n'a pas pour projet de lancer de nouveaux PCDN.</p> <p>Sur cette base, nous allons proposer au membre du GT de se positionner sur la mise en œuvre d'autres actions contributives à la réalisation de la fiche projet.</p>
Indicateurs	Non avvenu.

Priorité	N° de projet	Intitulé
1	20	Aménagement du parc de la Dyle

Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	764 000€
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	Une groupe de travail a été constitué au sein de la CLDR pour suivre ce projet. Il ne s'est pas encore réuni.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Action contributive 1 : résolution préalable de problème</p> <p>2019 : Groupe de travail interne à l'administration : résolution de divers problèmes liés à l'égouttage et urbanistiques.</p> <p>2019-2020 : Cadastre et endoscopie du réseau d'égouttage des abords du futur parc.</p>
Indicateurs	Non avvenu

Priorité	N° de projet	Intitulé
2	28	Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population
Porteur	Ville de Genappe Le Monty	



Montant à 100 %	A déterminer
Pouvoir subsidiant	A déterminer
Commentaires	Il n'y a actuellement pas de GT au sein de la CLDR sur ce sujet. Les membres ont été récemment invités à manifester leur souhait de participer au projet.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Action contributive 1 : 2019- Rencontre entre la Ville et le Monty en vue de créer un partenariat pour la création d'un Repair Café. 2020- Appel à bénévole lancé en Mars
Indicateurs	Non avenu

Priorité	N° de projet	Intitulé
<b>2</b>	<b>38</b>	<b>Informier et sensibiliser la population aux enjeux de l'environnement et de la santé</b>
Porteur	Ville de Genappe	
Montant à 100 %	A déterminer	
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe	
Commentaires	Il y a eu un GT dans le cadre de la première CLDR. Pas de nouveau GT sur cette fiche dans la CLDR actuelle.	
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Action contributive 1 : Information et sensibilisation dans différents thèmes et éco-exemplarité</p> <p>Zéro déchet (ZD) 2017-2018-2019 : Diverses actions de sensibilisation ont été menées : Défi Familles Zéro déchet, Mois du Zéro déchet, Semaine de l'environnement sur le Zéro déchet, distribution de poules, primes pour les langes lavables, ...</p> <p>Eau 2019-Semaine de l'Environnement sur le thème de l'eau.</p> <p>Exemplarité communale 2018-Mise en place d'une éco-team au sein de l'administration communale.</p> <p>Action contributive 2 : Mise en place d'un groupe de travail « Santé-Environnement » au sein de la CLDR La CLDR a décidé de ne pas créer de GT en son sein, actuellement, car une commission communale mixte « Santé et bien-être » a été mise en place en 2019. La présidente de cette commission fait partie de la CLDR et est chargée d'informer et d'interpeller la CLDR lorsque cela est nécessaire.</p>	
Indicateurs	<p>Les actions de sensibilisations autour du Zéro déchets ont attiré de nombreuses personnes. A titre d'exemple : 22 familles dans le cadre du défi Famille, plus de 300 personnes dans le cadre de la semaine de l'environnement sur le ZD, une centaine de personne dans le cadre du « Mois ZD »,....</p> <p>Eco-team communale : est composée d'un représentant par services communaux soit une dizaine de personnes. Elle s'est réunie à 2 reprises.</p> <p>Commission « santé-bien être » : se réunit environ tout les 3 mois. Elle a décidé de développer plusieurs thématiques (ondes électromagnétiques, l'eau, les pesticides, les compteurs communiquant, ...). Elle a mis en place en son sein des GT chargés d'approfondir certaines matières.</p>	

Priorité	N° de projet	Intitulé
<b>2</b>	<b>41</b>	<b>Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser à l'URE</b>
Porteur	Ville de Genappe	

Montant à 100 %	Voir infra
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	Il n'y a actuellement pas de GT au sein de la CLDR puisque les personnes concernées par cette fiche au sein de la CLDR font partie des ateliers du PAED chargés des mêmes objectifs
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Actions contributives 1 : étudier les potentialités de développement en matière de production d'énergies renouvelables 2019-Lancement de l'étude pour l'élaboration d'un cadre territorial éolien.</p> <p>Action contributive 2 : Promouvoir les énergies renouvelables Instauration des primes communales pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'acquisition de vélo électrique</li> <li>2. la réalisation d'audit énergétique</li> <li>3. l'isolation des bâtiments (toit, murs, vitrage)- nouveauté 2020 augmentation du subside au m<sup>2</sup></li> <li>4. placement de panneaux photovoltaïques- nouveauté 2020</li> </ol>
Indicateurs	<p>Action contributive 1 : L'étude en cours est réalisée par un bureau d'étude dont les services pour ce travail s'élèvent à 74 802€.</p> <p>Action contributive 2 : Nombres de primes octroyées en 2019</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. vélo électrique : 110 primes vélos ( 11000 €)</li> <li>2. primes énergie : 15 (3685 €)</li> </ol>

**TABLEAU DES ACTIONS EN LIEN AVEC UNE FICHE PROJET SANS Y ETRE MENTIONNEE**

<b>ACTION EN LIEN AVEC LA FICHE PROJET 23</b>	
<b>Mise en place d'actions de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable</b>	
<b>Actions</b>	<b>Edition d'un guide de bonne entente rurale</b>
Porteur	Ville de Genappe- Commission agriculture
Montant à 100 %	4000€ (graphisme, mise en page, impression,distribution toute boîte)
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	Dans le cadre de la précédente CLDR, un GT s'est réuni autour de ce projet via la relecture du guide et l'émission de quelques suggestions.
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	<p>Un code de bonne entente rurale a été réalisé par la commission agriculture. Même si ce n'est pas une action directe de la fiche projet, nous pensons qu'il contribue à la promotion de l'agriculture locale.</p> <p>2019-Le guide a été distribué en toute boîte-7000 exemplaires 2019- Mise à disposition des guides dans les magasins à la ferme 2019- Intégration des guides dans les Welcome Pack des nouveaux habitants</p>
Indicateurs	Non avenu

ACTION EN LIEN AVEC LA FICHE PROJET 48	
Actions de sensibilisation à l'alimentation « saine et variée » notamment dans les écoles	
Actions	Signature de la Charte « Cantine durable »
Porteur	Ville de Genappe
Montant à 100 %	A déterminer
Pouvoir subsidiant	Ville de Genappe
Commentaires	
Etat d'avancement du projet (actions contributives à la réalisation de la fiche)	Février 2020- Signature de la Charte « Cantine Durable »
Indicateurs	Non avenue

#### **TABLEAU DES PROJETS ABANDONNES**

PROJET ABANDONNE	
FP 11 – PRIO 1- Aménagement d'un espace multifonctionnel au 38 Rue de Bruxelles	
Montant du projet (tel que prévu dans la fiche projet)	134.285,32€
Pouvoir Subsidiant	SPW- DG03- Developpement rural Ville de Genappe
Raison de l'abandon	Il a été décidé de réserver cet espace uniquement à la maison des jeunes le reste du bâtiment pouvant être mis à disposition des associations demandeuses.  Pour rappel, le Pôle culturel « 38 » a été rénové en vue de pouvoir accueillir cette multiplicité d'acteurs et d'associations. Il joue donc, selon nous, son rôle multifonctionnel.

#### **GAL DU PAYS DES 4 BRAS**

Participation du service aux réunions de travail et/ou citoyennes relatives aux fiches :

- Mobilité
- Agriculture
- Formation

Dans le cadre du projet Mobilité nous avons collaboré avec le GAL pour :

- L'installation de 9 range vélo sur le territoire communale dans le cadre de la Semaine de la Mobilité.
- La réalisation de cartes d'accessibilité pour les écoles de Bousval et l'Espace 2000. Ces cartes sont en cours de finalisation.

Dans le cadre du projet agriculture et tourisme :

- Collaboration dans le cadre de la semaine de l'environnement – marche gourmande et marché des producteurs locaux

## MOBILITE ET CIRCULATION

### MOBILITE DOUCE

#### SENTIERS ET CHEMINS

##### COMMISSION ENVIRONNEMENT, SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

Sur la période concernée et en raison de la crise sanitaire, la commission environnement et chemins ne s'est réunie qu'une seule fois, le 30 janvier 2020.

Elle a été amenée à remettre des avis et à faire des suggestions sur les thèmes suivants :

- Déplacement et usurpation des chemins et sentiers
- Signalisation des sentiers et chemins
- Réhabilitation des sentiers et chemins + placement de tourniquets
- La semaine des sentiers
- Le groupe de travail sur les eaux usées
- La place de la biodiversité dans la commune
- Un PCDN à Genappe
- Le budget participatif
- La gestion différenciée des espaces verts
- La plantation de haie
- Les batraciens

##### TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

Chaque année, la Ville libère un budget de 10.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre les associations locales, le Syndicat d'Initiative et la Ville de Genappe.

Sur la période qui nous concerne, les chemins et sentiers suivants ont été réhabilités :

- le chemin de la Croyette à Vieux-Genappe
- le Chemin 12 à Ways
- le Chemin 25 à Bousval

##### SIGNALISATION DES SENTIERS

Cette année, nous avons sous-traité le placement de la signalisation des senties à un tiers.

Dans ce cadre, 34 poteaux ont été placés. Tandis que la gravure et le placement de 42 panneaux ont été assurés par l'association Chemins 141.



## ACTIONS DE SENSIBILISATION

### **RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS**

Cette année, les bénévoles ont aménagé le sentier 67 à Bousval.

## AMENAGEMENTS CYCLABLES

### Etablissement d'un plan cyclable

#### **DES TRAVAUX ET DU MOBILIER (100.000 €)**

En aout dernier, le Conseil communal approuvait un cahier des charges qui a pour objet de favoriser les déplacements cyclables sur le territoire de Genappe.

Pour des raisons administratives et ensuite météorologiques, ces travaux débuteront au printemps 2021. Le cahier des charges a été récemment approuvé par la tutelle et le marché sera donc attribué avant cette fin d'année 2020.

L'objectif est de tisser, sur le territoire, un réseau cyclable assurant aux cyclistes sa place sur les voiries et d'assurer la promotion de ce réseau en vue de favoriser les déplacements à vélo sur la commune.

Trois grands axes de travail ont été définis : les marquages routiers, la signalisation de liaisons cyclables et la pose de range-vélo.

Sur cette base, nous avons décidé de réaliser des bandes cyclables suggérées qui permettent d'attirer l'attention des automobilistes sur la présence de cyclistes et aux cyclistes de prendre leur place sur la route.

De la signalisation directionnelle sera également placée. Elle permettra aux usagers de repérer les liaisons cyclables intéressantes pour rejoindre des villages voisins et/ou des pôles d'intérêt.

En ce qui concerne le mobilier urbain, nous acquerrons une vingtaine de racks à vélo qui seront posés aux abords des pôles de déplacement cyclables comme les commerces, les centres sportifs, culturels ou de loisirs.

#### **DE NOUVEAUX ABRIS VELO COUVERTS (58 358,3€)**

Depuis 2018, la Ville de Genappe a installé 10 range-vélo couverts (Ecole de Baisy-Thy, Espace 2000, Plaine communale, Rue du Pont Spilet, ..... ) et 6 supplémentaires seront placés d'ici la fin de l'année. Ces sites ont été choisis sur base de leur potentiel de déplacement cyclable.

#### **LA SECURISATION DES TRAVERSEES DU RAVEL AVEC LES VOIRIES COMMUNALES (42 337,81€)**

Le Ravel est utilisé à des fins de loisirs mais aussi utilitaires. Sa fréquentation ne se limite donc pas à la période estivale. Pour ces raisons, tous les carrefours formés par le Ravel et les voiries communales et/ou régionales seront marqués en rouge et équipés d'un éclairage spécifique afin de sécuriser ces traversées en tout temps et en toutes saisons.

#### **LA PROMOTION DU RESEAU CYCLABLE A TRAVERS LA CARTE DE LA MOBILITE CYCLABLE**

A côté des infrastructures cyclables essentielles à la sécurisation des déplacements « vélo », il est essentiel de communiquer sur les infrastructures existantes parfois pas ou mal connues. C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé une carte des infrastructures et des liaisons cyclables. Cette dernière sera apposée prioritairement dans les abris vélos couverts avant d'être installées dans d'autres pôles de déplacement.

#### **LA ZONE 30KM/H DANS LE GENAPPE-CENTRE (6 466€)**

Depuis le 22 juin dernier, une grande partie des rues de Genappe-centre est passée en zone 30km/h. Cette mesure temporaire dont l'évaluation aura lieu fin octobre a vu le jour dans le cadre de la crise

sanitaire. Indépendamment des mesures de distanciation qui ont nécessité la prise de cette mesure, les déplacements doux ont aussi été privilégiés par bon nombre de citoyens durant cette période.

Afin de favoriser la poursuite de ces « bonnes » habitudes, nous avons, à travers la zone 30km/h, souhaité apporter plus de sécurité routière dans le centre en favorisant la cohabitation harmonieuse des piétons, cyclistes et automobiles, valoriser l'espace public, favoriser son appropriation par ses divers usagers et redynamiser notre centre-ville.

## **LA POURSUITE DE LA VOIE VERTE ENTRE HOUTAIN LE VAL ET LOUPOIGNE**

La voie verte entre Houtain le Val et Loupoigne se poursuit. Cet été, c'est le tronçon entre la rue du Presbytère et la rue Pavé Saint Joseph qui a été réalisé. Il est désormais réservé aux piétons, cyclistes, cavaliers et charrois agricoles.



## **CIRCULATION**

### COMMISSIONS DE CIRCULATION

Sur la période qui nous concerne, et compte tenu de la crise sanitaire, la commission de circulation s'est réunie à 4 reprises. Ce ne sont pas moins de 82 points qui ont été soumis à son avis.

### REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée – Avenue des Combattants à Bousval

Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée – Rue L. Lalieux à Genappe

Interdiction de circulation pour le charroi de plus de 12m de long- Rue Chiffane et G. Burton à Vieux-Genappe

Interdiction de circulation pour le charroi de plus de 12m de long- Chemin de Couture et Chemin de la Terre Franche à Bousval

Réservation de deux emplacements de stationnement pour véhicules électriques partagés- Rue de la Station à Genappe

Mise en voirie réservée au charroi agricole, piétons, cyclistes et cavaliers d'une partie de la rue du Presbytère et d'une partie du chemin Coleau Pirette à Loupoigne.

### MESURES/ETUDE DE CIRCULATION

#### Mise en zone 30 de Genappe-centre

Voir supra.

#### Drève de Limauges à Bousval

En concertation avec les riverains, réflexions sur des aménagements de voirie en vue de réduire la vitesse des automobilistes.

#### Etude de circulation dans Houtain-le-Val

Lancement de l'étude sur la circulation dans une partie du village d'Houtain-le-Val.

Régulièrement, la commune est interpellée par les riverains à propos de divers problèmes de circulation dans le village.

Une étude a donc été lancée, avec le bureau Traject, pour tenter d'apporter une solution d'ensemble/globale aux problèmes soulevés par les habitants.

Pour ce faire, trois ateliers villageois ont été organisés.  
Nous avons récemment reçu les résultats de la troisième rencontre qui devrait donner naissance au plan d'actions.

## AGRICULTURE

### COMMISSION AGRICULTURE

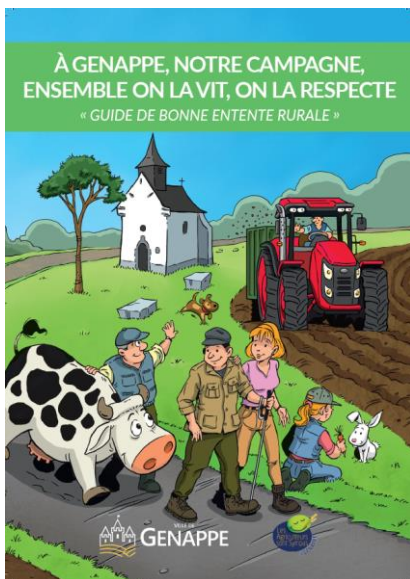
Sur la période qui nous concerne et compte tenu de la crise sanitaire, la commission agriculture s'est réunie à 3 reprises et a traité 25 points.

### CODE DE BONNE ENTENTE RURALE

A plusieurs reprises et dans plusieurs contextes, l'idée d'une charte de la ruralité a été émise ou est apparue comme un souhait tant au niveau du monde agricole que des citoyens et des autorités communales.

Ce document s'adresse à tous les citoyens de l'entité, agriculteurs ou pas, anciens et nouveaux habitants. La responsabilité et le bon sens de chacun sont donc engagés pour une meilleure cohabitation. Se connaître pour mieux se comprendre.

Les thèmes proposés sont les suivants : chemins et sentiers (labour des chemins et sentiers), météo et saisonnalité des travaux agricoles, traversée du bétail, charroi agricole, haies, talus, plantations, épandage des effluents/lisiers, propreté publique, évolution des pratiques agricoles, la vie à la ferme, l'utilisation des produits phytosanitaires. Le document se termine par un tableau des engagements que prennent aussi bien les agriculteurs que les citoyens.



Le guide a été distribué en toutes-boîtes dans le courant du mois Mars 2020 et sera distribué à tout nouvel habitant sur la commune.

### COMMISSION DES DEGATS AGRICOLES

Certaines cultures ont été frappées de plein fouet par les conditions climatiques qui auront pour résultat une perte de rendement, dans certains cas, de plus de 50%.

Le rôle de la commission -composée d'1 agriculteur local, de l'Ingénieur agronome de l'état (Service public de Wallonie) et d'un représentant du service public fédéral des Finances (Département des contributions)- est de constater lesdits dégâts à travers un procès-verbal lequel est renvoyé au service public fédéral des Finances qui prendra en compte, le cas échéant, les pertes subies par l'agriculteur.

En 2020, la commission s'est réunie suite à la sécheresse du printemps.

Ce ne sont pas moins de 12 agriculteurs qui ont saisi la commission pour environ 389.04 ha de parcelles agricoles (terres de culture, prairie et vignes) touchés par les dégâts.

## ENERGIE

Conseiller Energie  
Harmegnies Michel

### GUICHET DE L'ENERGIE

#### Accueil du public :

Les permanences du service sont tenues une fois par semaine, le jeudi de 17h00 à 19h30. Une période d'accueil du public est prévue en matinée tout au long de la semaine, sans rendez-vous. Suite à la situation de l'épidémie de Coronavirus, les échanges ont particulièrement eu lieu par téléphone ou par mail.

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 95 % par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 5 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000.

Fin juin 2019, la région a revu sa stratégie en matière de primes liés aux travaux à efficience énergétique. L'audit est redevenu obligatoire pour pouvoir bénéficier des primes régionales.

Un prêt à taux 0% est proposé par la Société wallonne du Crédit social ([www.swcs.be](http://www.swcs.be)) pour une famille de moins de trois enfants ou le fond du logement des familles nombreuses ([www.flw.be](http://www.flw.be)) pour une famille nombreuse.

#### Choix du fournisseur d'énergie

Le simulateur tarifaire ([www.compacwape.be](http://www.compacwape.be)) vous permet de comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz. Le service énergie reste au service du citoyen pour établir les simulations ;

En septembre 2020, la ville a lancé son deuxième groupement d'achat en matière de contrat d'énergie.

Les prix obtenus sont exceptionnellement bas :

Electricité – tarif monohoraire : 4,02 c€/kwh Tarif bihoraire jour : 4,09 c€/kwh Tarif bihoraire nuit : 2,94 c€/kwh

Gaz de ville – tarif : 1,40 c€/kwh.

Nous invitons les citoyens à participer chaque année au groupement d'achat lancé par wikipower en collaboration avec la ville afin de comparer les prix de leur fournisseur d'énergie.

#### Primes communales, des chiffres à la hausse

L'année 2020 a permis à nouveau de délivrer plus de 100 primes pour l'acquisition d'un vélo électrique, une quinzaine de primes pour des travaux liés à l'efficience énergétique et une quinzaine de primes pour l'installation de panneaux PV.

L'installation de panneaux PV reste un investissement rentable malgré la mise en place d'une taxe prosumer à partir du 1 octobre 2020 aux clients détenteurs d'une installation de production décentralisée dont la puissance est inférieure ou égale à 10kVA. Cette taxe sera facturée aux clients via la facture de régularisation du fournisseur d'électricité. Toutefois, conformément au décret, une prime sera octroyée à concurrence de 100% du tarif prosumer pour 2020 et 2021 et ensuite à 54,27 % pour 2022 et 2023.

La ville travaille sur un projet permettant de fournir un service gratuit afin d'aider les genappiens dans la rénovation énergétique de leur logement. Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ce service dans les prochains mois.



## PEB et Permis d'urbanisme

Pour rappel, les exigences PEB en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 constituent une étape en vue d'atteindre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation d'énergie est quasi nulle ou Quasi Zéro Energie).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les **autorités publiques** doivent montrer l'exemple en atteignant le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation est quasi nulle ou Quasi Zéro Energie). Sont visés les bâtiments **à construire\***, lorsque la personne qui occupera le bâtiment et pour le compte de laquelle les travaux sont effectués est une autorité publique.

Le nombre de permis d'urbanisme sur l'année 2020 est mentionné dans le chapitre « Urbanisme, Aménagement du territoire et du Patrimoine ».

## REALISATIONS

### 2012-2013

- Isolation de 150 m<sup>2</sup> de l'école primaire de Loupoigne,
- Calorifugeage des 7 chaufferies de l'Espace 2000,
- Installation d'une chaudière BT mazout à l'école primaire de Baisy-Thy,
- Installation d'une chaudière condensation mazout, à l'école communale de Bousval,
- Remplacement de la production ECS du RCS Ways à Loupoigne,
- Installation d'une télé-relève sur les bâtiments de l'Espace 2000 (Compteurs eau, gaz, électricité).

### 2013-2014

- Remplacement du boiler de 1000 l de la salle Omnisport de Genappe,
- Réparation du générateur d'air chaud de l'église de Genappe,
- Calorifugeage de la chaufferie de l'école de Ways, de la salle omnisport et du bâtiment garage 67, Rue Joseph Berger,
- Remplacement des générateurs d'air chaud des salles communales de Glabais et de Houtain-le-Val,
- Remplacement de 194 luminaires publics dans les rues de la ville,
- Télémétrie sur les citernes mazout et propane de la ville,
- Passage au gaz pour la chaufferie des ateliers du Léz'Art,
- Inertage des cuves à mazout déclassées en novembre 2011,
- Calorifugeage des chaufferies des écoles par le personnel communal,
- Calorifugeage du circuit hydraulique de la salle omnisport,
- Modification du système d'allumage de l'éclairage du Rcs ways.

### 2014-2015

- Isolation de la toiture de l'école primaire de Loupoigne (100 m<sup>2</sup> restant),
- Installation de tubes radiants au gaz pour les ateliers Rue Joseph Berger,
- Remplacement de l'éclairage de trois bâtiments de l'école de Bousval,
- Remplacement de l'éclairage de cinq bâtiments de l'école de Baisy-Thy,
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot du FC Houtain,
- Installations de capteurs solaires thermiques sur la toiture de la chaufferie de la salle omnisport,
- Remplacement des convecteurs à accumulation et installation d'un régulateur de charge dans le préfabriqué de l'école maternelle de Baisy-Thy,
- Annulation du projet de télégestion individualisé de l'hôtel de ville faute de subsides Ureba,
- Réaffectation en MB2 du budget de la télégestion de l'hôtel de ville en deux sous-projets :
  - Rénovation de la chaufferie de l'école de VG,
  - Remplacement de la production ECS du FC Houtain-Le-Val.

### 2015-2016

- Amélioration de la qualité de l'air dans le bâtiment de l'hôtel de ville ;
- Placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle omnisport ;
- Rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente de l'espace 2000 ;

- Remplacement des châssis au rez de chaussée du bâtiment dénommé « Atelier les Léz'Arts » ;
- Relamping de l'éclairage de l'école fondamentale de l'Espace 2000 (tubes T8, tracklight, downlight de technologie led) ;
- Rénovation de l'éclairage de l'espace 2000 - pose de luminaires d'éclairage public de type led ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

#### 2016-2017

- Inscription de la Ville à la Convention des Maires et Elaboration d'un Plan d'Action d'Energie Durable (PAED) ;
- Remplacement de 112 armatures HgHP (lampes au mercure haute pression) dans diverses rues ;
- Petits travaux de rénovation des chaufferies de la ville ;
- Petits travaux d'isolation et de remplacement de plafonds suspendus ;
- Remplacement de l'extracteur de fumée du générateur d'air chaud de l'église de Genappe ;
- Placement d'un nouveau tableau général basse tension (TGBT) pour l'espace 2000 ;
- Mise en conformité d'installations électriques dans divers bâtiments ;
- Placement de détecteurs Dalemans dans les chaufferies alimentées au gaz de ville ou au propane ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

#### 2017-2018

- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le site de l'Espace 2000 ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment MCAE-ONE-Maison de l'emploi ;
- Renouvellement des certificats de conformité électrique pour les écoles de Loupoigne, Ways, Baisy-thy et Bousval ;
- Rénovation de l'éclairage de l'école de Houtain-Le-Val ;
- Placement d'appareils anti-calcaire sur les bâtiments gros consommateurs d'eau ;
- Inscription de l'école d' Houtain-Le-Val au Défi Génération Zéro Watt ([www.ecolezerowatt.be](http://www.ecolezerowatt.be))
- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de l'église de Genappe ;
- Placement d'une chaudière condensation au gaz propane à la cure de Bousval ;
- Rénovation des portacabines du FC Genappe à Loupoigne ;
- Elaboration du plan d'action d'énergie durable et du climat ( PAEDC) ;

#### 2018-2019

- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de divers bâtiments ;
- Suivi des techniques spéciales pour la nouvelle crèche « les Mini-pousses » à Bousval et la rénovation du bâtiment 38, rue de Bruxelles ;
- Passage au led pour l'éclairage décoratif de l'église de Ways ;
- Rénovation de l'éclairage du parvis et église de Morimont à Loupoigne ;
- Mise à disposition de mallettes de télémesures et caméra IR à destination du citoyen ;
- Remplacement des chaudières pour les 4 logements, 2 situés Rue Emmanuelle Lutte et 2 au 50, Rue de Bruxelles ;
- Placement de châssis double vitrage à l'école maternelle de Bousval ;
- Elaboration d'un cahier des charges afin de réaliser une étude sur le potentiel éolien du territoire de Genappe ;

#### 2019-2020

- La certification électrique des bâtiments de la ville atteint un taux de concrétisation de 95% ;
- Rénovation des éclairages décoratifs de l'église de Houtain-le-Val ;
- Lancement de l'étude pour l'élaboration d'un cadre territorial éolien – durée 6 mois – mise à l'enquête publique programmée début juin 2020 ;
- La ville a signé avec Ores une convention cadre pour le remplacement des luminaires d'EP par du led sur une période de 10 ans. Un budget de 100000 € sera inscrit chaque année.
- La ville a signé la convention renowatt, œuvrant comme une centrale d'achat pour la mise en place de contrat de performance énergétique (CPE) sur les bâtiments communaux ;
- Après deux ans d'inactivité, le plan climat est remis à l'ordre du jour. 2020 sera l'année permettant de lancer la démarche participative avec la mise en place de 5 ateliers citoyens, dont 3 (« URE-sensibilisation aux économies d'énergie », « REN-rénovation des bâtiments », « ENR – projets en énergie renouvelable ») débuteront fin janvier 2020.

## 2020-2021

- Elaboration de certificats pour les bâtiments visités par le public à partir du 1 janvier 2021. Les écoles suivront à partir du 1er janvier 2022.
- Rénovation des éclairages intérieurs de l'église de Ways ;
- Installation semi-industrielle de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 50 kwc sur la toiture orientée sud du hall omnisport de Genappe.
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à destination d'une station de carsharing équipée de deux véhicules zoé.
- Mise en place d'un CPE (contrat de performance énergétique) sur 4 sites communaux : Ecole de Baisy-thy, Crèche Mini-pousses de Bousval, hall omnisport de Genappe et ateliers service ouvriers au 65,rue Joseph Berger.
- Rénovation du système de chauffage de l'école de Houtain-Le-Val visant à l'installation d'unités de pompes à chaleur et d'une GTC afin de suivre le fonctionnement à distance.
- Elaboration d'une étude environnementale chiffrant l'impact carbone liée à la rénovation des préfabriqués de l'espace 2000 (Projet rénowatt).
- Réalisation d'une étude territoriale liée à la pertinence d'installer de grandes unités de PV sur des sites publics et/ou privés en vue d'augmenter la quote-part d'énergie renouvelable sur le territoire.
- Signature d'une convention avec l'INBW pour la mise en place d'une plateforme genappe.futureproofed.com permettant aux citoyens de suivre l'état d'avancement du plan climat.
- Lancement du budget participatif pour l'année 2020 : deux projets énergie sélectionnés dans l'appel à candidature : projet hydrogen et centre biomasse à Loupoigne

### En préparation pour 2021

- Réponse à l'appel à projet Pollec 2020 lié à l'octroi de subsides concernant l'engagement d'un coordinateur climat et d'investissements liés à la feuille de route du plan climat ;
- Octroi de subsides pour la rénovation énergétique des écoles de l'entité – Appel à projet Ureba 2019

Ville de Genappe	Ecole de Baisy-Thy - Bâtiments D,E,F
Ville de Genappe	Ecole gardienne de Loupoigne - Bât A
Ville de Genappe	Ecole primaire de Loupoigne - Bât B

- Obligation de résultats pour réduire les émissions de Co2 sur le territoire : campagne de mobilisation citoyenne, démocratie énergétique, gouvernance participative sont les éléments clés à prendre en compte par l'équipe gérant le plan climat ;
- La ville doit se montrer exemplaire en initiant de nouveaux projets et mettre en place de nouveau partenariat afin de financer les réalisations qui auront un réel impact sur le changement climatique ;
- Projet supra communal pour la mise en place d'un service d'aide à la rénovation énergétique à destination des genappiens.

## CONCLUSION

L'année 2017 a permis l'élaboration d'un PAED (plan d'action d'énergie durable) dans le cadre de la réduction des émissions de Co2 sur le territoire de Genappe ;

L'année 2018 et 2019 n'a pas permis d'atteindre de réelles réductions d'émissions de gaz à effets de serre ;

L'année 2020 devait être une année charnière en renforçant la participation citoyenne et en s'appuyant sur le programme stratégique transversal 2019-2024 qui définit le fil conducteur des objectifs à atteindre. La grave crise sanitaire que nous subissons a bouleversé les objectifs malgré que l'année soit néanmoins riche en concrétisations.

L'année 2021 sera axée sur le suivi du plan climat et la mise en œuvre d'actions et/ou de projets visant à une réduction des émissions CO2 sur le territoire.

## ENTRETIEN/ PROPRETE

Chef de service  
Marianne Baré

### MISSION

- Gestion d'équipe (horaires, congés, remplacements, absences) en collaboration avec le service GRH, les directions des écoles et des crèches
- Gestion du magasin et du stock et fournitures, gestion des achats en matériel et produits d'entretien, gestion et fourniture des EPI (tabliers et chaussures de sécurité) et leur entretien
- Coordination des prestataires extérieurs : lavage de vitres et tapis de propreté

### COMPOSITION DE L'EQUIPE EN 2020

Entre 17 à 21 personnes dont :

- 1 horaire temps plein
- 19 horaires mi-temps ou  $\frac{3}{4}$  temps complétés par des plages de garderies, accueil, temps de midi dans les écoles
- 1 Art 60 abouti et engagé sous contrat
- 1 Art 60 en cours de réinsertion

### BATIMENTS A ENTRETENIR

- 6 écoles communales sur l'entité du Grand Genappe
- 2 crèches communales : Petits Bateaux à l'Espace 2000 et Les Mini Pousses à Bousval
- 10 bâtiments communaux tels que :  
Hôtel de Ville, académie de musique, bibliothèque, service travaux administratif, service travaux technique, CESEP, Maison Emploi et 2 locaux d'accueil pour diverses associations.

En collaboration avec le CPAS de Genappe et la Maison de l'Emploi, nous accueillons également des personnes en réinsertion professionnelle (Art 60) et/ou des stagiaires en formations pratiques.

Hormis le coût salarial, un budget annuel est consacré au service (+/- 25.000 euros) représentant les achats en produits d'entretien (pour la plupart écologiques) savons, papiers divers (WC, essuie-mains, essuie-tout), appareils et dispensers, petit et gros matériel, désinfectants divers.

Depuis la crise du Covid, ce budget est largement dépassé dû à une augmentation considérable de la consommation des désinfectants divers, papiers essuie-mains, savons et dispensers divers supplémentaires mis à disposition et placés dans tous les bâtiments communaux.

## CONCIERGERIE

Changement de personne au poste de concierge :

Départ de Madame Dominique Verdonck et entrée en service le 1<sup>er</sup> juillet 2020 de Marianne Baré.

### MISSION

- Ouverture du site du lundi au vendredi à 5h45, les samedis à 7h30, fermetures entre 23h et minuit le week-end, excepté les dimanches ;
- Ouverture/fermeture des grilles et des locaux, gestion des alarmes sécurité et alarmes incendies, gardes de nuits ;
- Préparation, dressage, montage et démontage des salles de l'Hôtel de Ville en vue des réunions, mariages, conférences, collèges et conseils ;
- Gestion et organisation des drinks officiels et service en salle ;
- Gestion des stocks boissons et fournitures alimentaires diverses ;
- Gestion des occupants de la salle de sports et les locaux du site de l'Espace 2000.

## UNE ANNEE MARQUEE PAR LE COVID-19

### MAINTIEN DES ORGANES DE DECISION

Pendant la 1ère vague de covid-19, la Région Wallonne a interdit aux conseils communaux de se réunir et donné les pouvoirs spéciaux aux collèges communaux.

Pendant cette période, le conseil n'a pas été réuni en mars et avril 2020 et le collège a pris 7 décisions en exerçant les compétences habituellement dévolues au conseil communal. Celles-ci ont toutes été portées à la connaissance du conseil lors de la séance du 26 mai 2020.

Pendant la deuxième vague, la Région Wallonne a autorisé la réunion des conseils communaux en présentiel ou en visioconférence. Le conseil s'est réuni à 3 reprises dans la salle polyvalente (septembre, octobre et novembre) et a été retransmis 2 fois en direct sur les réseaux sociaux pour palier l'interdiction du public dans la salle ( octobre et novembre).

### ORGANISATION DES SERVICES

- Services administratifs et ouvriers

Tous les services administratifs sont restés accessibles aux citoyens, mais uniquement sur rendez-vous. Pendant les 2 phases de confinement, les services ont été divisés en 2 équipes qui alternaient le travail en présentiel et le télétravail. Le service des travaux a espacé les heures de début de journée des différentes équipes de manière à éviter les rassemblements en début, milieu et fin de journée.

Aucun membre du personnel communal n'a été placé en chômage temporaire, à l'exception des accueillantes d'enfants à domicile qui, en compensation, ont perçu une aide de l'ONE et leur prime de fin d'année plus rapidement dans l'année.

- Bibliothèque

Pendant les deux périodes de confinement, la bibliothèque a été fermée au public et a organisé une réservation des livres à emporter sur rendez-vous (biblio'n go).

- Écoles

Au mois de mars et avril, les écoles ont été fermées et un accueil centralisé était organisé.

Les enseignants ont gardé le contact avec les élèves via des mails, des appels, etc...

A la réouverture des écoles, nous avons mis en place une garderie dans chaque implantation le mercredi après-midi pour éviter des regrouper les enfants d'implantations différentes.

A la rentrée de septembre, nous avons gardé les garderies du mercredi après-midi dans chaque implantation.

Au mois d'octobre, nous avons dû fermer les classes de maternelles à Ways pendant un jour, à Bousval pendant une semaine et les classes de 4ème, 5ème et 6ème primaires à Baisy-Thy pendant une semaine également pour défaut d'enseignants. Les vacances de Toussaint ont été prolongées d'une semaine.

- Crèches

En avril et mai, les 2 crèches ont été regroupées au sein de la structure de Bousval.

En juin, la crèche des Petits Bateaux a été fermée 2 jours suite à un cas positif dans le personnel. Elle a ensuite rouvert en partenariat avec l'ISBW en attendant la levée des quarantaines du personnel communal.

En octobre et novembre, les crèches ont fonctionné normalement, en adaptant l'horaire aux Mini - Pousses.

## SERVICES AUX CITOYENS

- **Plateforme du volontariat**

La crise du covid-19 a généré du stress, de l'anxiété, de l'incertitude, parfois de l'incompréhension, certaines frustrations, de la solitude, du manque mais également de la solidarité.

En effet, différentes initiatives se sont mises en place sur le territoire de Genappe, afin de permettre aux personnes plus fragilisées de pouvoir bénéficier d'aide pour les besoins de première nécessité. La Ville de Genappe a souhaité participer à cet élan, à sa manière. C'est ainsi qu'elle a mis en place une plateforme Impactdays, permettant de mettre en relation des citoyens volontaires avec des personnes demandeuses sur le territoire.

Dans les aides, nous retrouvons les déplacements à la pharmacie, sortir l'animal de compagnie, faire les courses de première nécessité, envoyer un courrier ou un dessin à une personne fragilisée ou encore, confectionner des masques pour les personnes en situation d'urgence sociale...

Dès son lancement, les volontaires se sont inscrits en nombre pour répondre à ces appels et aider leurs concitoyens. Nous avons eu une centaine d'inscriptions.

- **Communication**

Pendant la crise de la COVID-19, nous avons réalisé **3 toutes-boîtes** destinés à rappeler les mesures prises par le gouvernement et à communiquer les différentes aides existantes. Il s'agissait de toucher un public qui n'avait pas accès au numérique.

Une communication quotidienne a été effectuée sur le site et sur la page Facebook de la Ville.

Un total d'environ 30 publications en ligne ont été effectuées et un espace dédié à la COVID-19 a été mis en ligne sur la page d'accueil du site [www.genappe/covid-19](http://www.genappe/covid-19).

Le panneau d'information a également été utilisé pour rappeler certaines mesures et informer des événements annulés.

- **Achat et distribution de masques gratuits**

Les jeudi 14 et vendredi 15 mai 2020, les premières distributions de masques ont eu lieu à Genappe. Le Collège communal a choisi des modèles différents en fonction des tranches d'âge pour qu'ils soient adaptés aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Ces masques lavables et de qualité médicale, ne nécessitent pas l'insertion de filtre, ils ont été testés en laboratoire et ont la certification CE, et une efficacité de filtration bactérienne à 99,8%. Ils répondent également aux recommandations du SPF santé.

Un premier lot de 2000 masques enfants et de 10.000 masques adultes a été réceptionné le 11 mai et mis sous enveloppes le lendemain par 25 personnes, membres du personnel communal et du CPAS ou citoyens.

Dans les jours qui ont suivi, les habitants de Baisy-thy, Bousval, Genappe, Loupoigne et Glabais ont reçu dans leurs boîtes aux lettres une enveloppe de la Ville contenant des masques pour toute la famille ainsi qu'une notice d'utilisation.

La distribution a été réalisée par le personnel communal et les nombreux bénévoles (dont de nombreux élus locaux) qui se sont manifestés.

Un second lot de 4.500 masques adultes a été réceptionné le 18 mai et mis sous enveloppe le 19 mai afin d'assurer une distribution le 20 mai dans les villages de Houtain-le-Val, Ways et Vieux-Genappe.

En conclusion, tout le monde s'y est mis, il y a eu une réelle entraide sur le territoire de Genappe et une belle expérience de participation citoyenne.

- **Vente de masques**

Vu le succès rencontré par la distribution de masques à la population, nous avons commandé des masques supplémentaires vendus à un prix légèrement inférieur au prix coûtant dans un distributeur installé devant l'hôtel de ville.

- **Distribution de masques aux professionnels de la santé**

Nous avons été sollicités en avril, mai, juin et juillet pour aller chercher des colis de masques et matériel médical à distribuer au CPAS, à la maison de repos et aux professionnels de la santé dont la liste nous était communiquée.

- **Remédiation scolaire**

Avec la crise sanitaire, la Ville de Genappe, l'AMO Tempo, l'Ecole des devoirs Arc-en-Ciel et la Maison des Jeunes ont souhaité proposer aux enfants le souhaitant des cours de soutien scolaire.

L'objectif était de se « remettre dans le bain », de leur permettre d'avoir les outils pour débiter une nouvelle année scolaire, de rompre avec l'isolement, de recréer du lien social, d'être encadré et éviter un potentiel décrochage scolaire pour certains à risque.

Finalement, le nombre d'inscrits fut de 30 élèves.

## RELANCE APRES COVID

- **Soutien financier**

Le Collège a fait le choix de ne pas octroyer une aide financière directe à la population, aux commerçants, indépendants, ...

Il était en effet impossible d'apporter une compensation significative à la population ou aux indépendants et commerçants impactés par les périodes de fermeture en respectant les principes d'efficacité, de légalité, de proportionnalité : les établissements horeca ne sont frappés d'aucune taxe communale à Genappe et les taxes qui frappent les acteurs économiques ( force motrice, déchets, écrits publicitaires, ..) ne font pas la distinction entre commerce local et grandes enseignes qui n'ont pas subi la crise de la même manière.

La Ville a malgré tout soutenu directement le secteur sportif en apportant un subside aux clubs de sport qui tirent une partie de leur financement d'activités qui n'ont pas pu être organisées.

- **Soutien aux opérateurs culturels : Place aux Artistes**

Les événements culturels exercent sur le développement local un impact non seulement culturel, mais aussi économique et social important

Grâce au soutien de la Province du Brabant Wallon, nous avons participé à l'opération Place aux artistes. Ceci nous a permis d'animer pendant tout l'été les différents villages de l'entité de Genappe et de soutenir le monde de la culture. L'idée était de proposer des animations culturelles selon différents genres artistiques.

Ces spectacles ont rassemblé plusieurs disciplines (théâtre, danse, cirque...). La communion avec le public a été forte.

Ces événements culturels ont également poursuivi l'objectif d'établir un lien social auprès de publics cibles de Genappe, ses villages et les communes limitrophes. Cette volonté de proximité a trouvé une traduction dans le caractère géographiquement éclaté des événements puisque ce sont tous les villages composant l'entité de Genappe qui ont été visés.

Cette multiplication délibérée des lieux a permis d'attirer des spectateurs venant de toute l'entité, de la région et a dynamisé l'ensemble de l'entité pendant la période estivale.

Le caractère festif de ces événements culturels, leur déroulement en dehors des lieux de culture institutionnels, a sans doute contribué également à faire tomber la barrière qui sépare par manque d'habitude ou d'occasion de trop nombreuses personnes de la culture.

La sélection et la programmation s'est effectuée prioritairement sur le recrutement d'artistes pro et semi professionnels de Genappe, du Brabant wallon.

La production des événements culturels s'est faite en collaboration avec les partenaires Horeca et les partenaires associatifs (le Centre culturel de Genappe, la Maison des jeunes, les comités de quartier).

Dans le cadre de cet appel à projet « Place aux artistes », nous avons organisé plusieurs événements sur réservation (avec une jauge de 50 spectateurs) dans des lieux clos et d'autres événements sous forme de « happening » dans des lieux plus ouverts (ce dispositif léger et itinérant a permis d'offrir l'animation vers le public en terrasse ou devant un immeuble).



#### Samedi 4 juillet

Les terrasses déchaînées : des artistes de tout bord nous ont offert des petits impromptus, sur nos terrasses qui venaient d'être réouvertes - Lieu : Grand-Place de Genappe et ses environs  
Proposé en collaboration avec les établissements HoReCa dans le centre de Genappe.

#### Dimanche 5 juillet

Concert de Vincent Delbushaye

Lieu : Cour extérieure de la Salle communale de Glabais / Proposé en collaboration avec Musique à Glabais

#### Samedi 11 juillet

One woman show de Florence Mendez « Délicate »

Lieu : FERME DE BOUSVAL / Proposé en collaboration avec la Ferme de Bousval

#### Dimanche 19 juillet

Zumba caddie - Musique & sport - Lieu : PARKING DELHAIZE-NEW-FIT

Proposé en collaboration avec New Fit et le soutien de Brico Genappe et le Proxy Delhaize

#### Dimanche 26 juillet

Spectacle clownesque « OKIDOK - SLIPS EXPERIENCE »

Lieu : Place d'Hattain à Baisy-Thy / En collaboration avec la Baisythoise qui animera la place dans l'après-midi.

#### Jeudi 30 juillet

Théâtre - LA LISTE DE MES ENVIES avec Lorette Goosse

Lieu : The Wine Corner à Houtain-le-Val / Proposé en collaboration avec The Wine Corner

#### Dimanche 9 août

Conteur Pie Tshibanda sur herbe

Lieu : Place de Nicolay à Loupoigne

#### Samedi 15 août

Concert pour enfants de Monsieur Nicolas

Chanson pour enfants de 3 à 8 ans - Lieu : Plaine de jeux de Baisy-Thy, de Glabais et de Bousval

#### Mercredi 19 août

Concert - Acoustique ou électronique de Témé Tan - Lieu : Jardin du CPAS

#### Dimanche 23 août

La ballade de Maya Levy (au violon) - Concert itinérant.

- **Soutien au commerce local et horeca**

Nous avons abondamment utilisé les média communaux pour soutenir les établissements horeca et commerces locaux : pages spéciales dans le Journal de Genappe, annonces sur le site internet, mise en ligne des possibilités de commande et de réservation, etc ...

Nous avons mis en jeu des tickets à gratter à utiliser dans les commerces locaux pour un total de 32.000 € : un bel incitant pour pousser la porte des 44 commerces participants !

Le chèque-cadeau de fin d'année remis habituellement au personnel communal a été augmenté et étendu à tout le personnel de la Ville, du CPAS et aux enseignants communaux. Quelque 180 personnes ont reçu un chèque-cadeau de 125 € à dépenser dans nos commerces locaux.

- **Soutien aux particuliers**

Le soutien aux particuliers a été pris en charge par le CPAS via ses services d'intégration sociale et d'aide aux familles.

## TRANSVERSALITE

Une administration communale, ce sont plusieurs services qui travaillent dans leurs domaines respectifs.

Ce sont aussi plusieurs services qui travaillent au bénéfice les uns des autres ou ensemble sur des projets communs.

## COMMUNICATION

Cabinet du Bourgmestre – 1ETP

LERMINIAUX Shirley

Affaires générales – 0,5 ETP

VANHOUTTE Isabelle

Le développement des outils de communication répond à la fiche projet 10.2.1 du Programme Stratégique Transversal. En effet, l'accès à l'information de la population fait partie intégrante des principes fondamentaux de la bonne gouvernance.

Pour répondre à ce principe, nous continuons à utiliser, tout en les améliorant, les outils ayant déjà fait leurs preuves (Bulletin communal, toutes-boîtes, site Internet, séances d'information, conférences, rencontre citoyenne...) et, nous développons de plus en plus notre communication en ligne.

### Le site Internet

Depuis le mois de mai, nous disposons d'un tout nouveau site Internet responsive dont la structure a été complètement revue en interne grâce à notre informaticien et un groupe de travail composé de membres du personnel de plusieurs services.

L'actualisation est réalisée quotidiennement par certains gestionnaires de projets, l'informaticien et l'équipe communication.

Depuis le 10 septembre, un E-guichet est à la disposition des citoyens pour des demandes de documents administratifs (Population-Etat civil). Cet E-guichet sera développé dans d'autres services pour l'obtenir des documents sans devoir se déplacer jusqu'à l'Espace 2000.

### La page Facebook

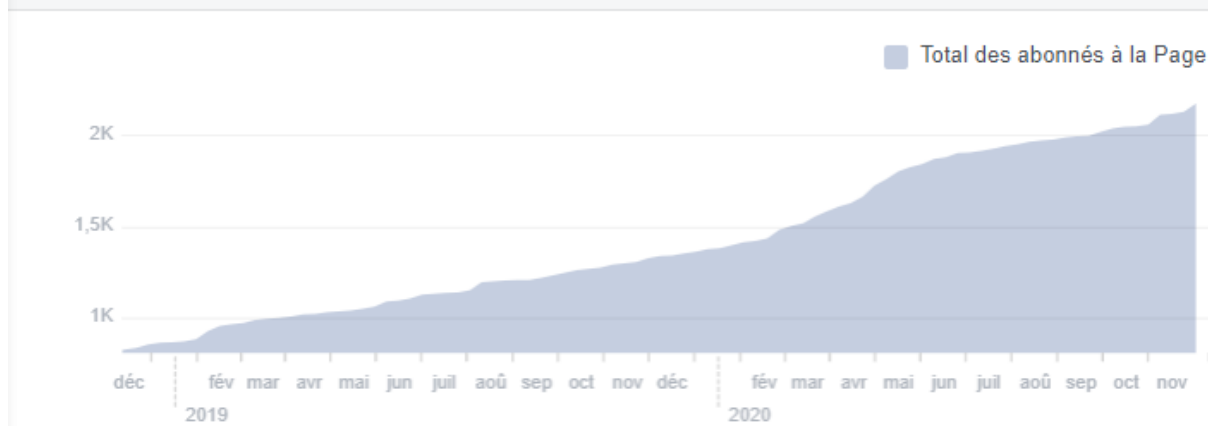
Depuis quelques temps, nous animons une page sur les réseaux Facebook et Instagram dans le but de contacter tous les publics composant la population de la Ville et de stimuler les échéances instantanées.

En plus de la page Facebook de la Ville, une autre page Facebook est ouverte et animée par l'équipe de la bibliothèque.

Depuis son lancement en lancement 2017, nous avons 2171 abonnés à la page facebook de la Ville et

1973 personnes aiment la page.

Total des abonnés de la Page : 2 171



Total des mentions J'aime la Page : 1 973



Quelques statistiques sur 28 jours :

## Insights

[Voir tout](#)

28 derniers jours : 28 oct - 24 nov ▼

Personnes touchées

**13,382**

▲ 21 %

Interactions avec les publications

**4,987**

▼ 21 %

Mentions J'aime la Page

**51**

▲ 34 %

### Le bulletin communal

L'objectif du « Journal » de Genappe est d'informer les citoyens sur la vie administrative, politique, sociale, associative et culturelle de la Ville.

Il vise aussi à stimuler et encourager la participation. En effet, on y retrouve les principales décisions du Conseil communal, des informations sur les actions menées par la Ville en matière d'environnement, d'urbanisme, d'agriculture, d'enseignement, de

culture, de cohésion sociale, de travaux, d'activités dédiées aux seniors, de santé, de mobilité, de traitement des déchets, d'énergie, de sécurité...

Il vise également à promouvoir les activités de nos partenaires comme la Police et le CPAS. Tous les mois, Le 38 rue de Bruxelles dispose de deux pages. Elles reprennent désormais les informations de tous les opérateurs situés dans le bâtiment du 38 rue de Bruxelles : Centre culturel, Ateliers du Lez'Arts, le Syndicat d'Initiative, le Relais du Visiteur et la maison des jeunes : le BUG-1.

Nous soutenons aussi d'autres opérateurs culturels ou associatifs reconnus en vue de favoriser l'inclusion de tous les habitants, de renforcer les liens sociaux, de générer des échanges et de stimuler le sentiment d'appartenance à une communauté :

Le Monty, le Tof théâtre, les troupes théâtrales, le Cercle d'histoire et d'archéologie, le Renouveau Musical de Genappe, le Dernier QG de Napoléon ... et d'autres associations actives localement : Amnesty International, Soins et Santé, la maison de la laïcité, Saint Vincent de Paul, Genappe solidaire, Natagora, le comité du carnaval de Genappe...

Cette année nous avons mis sur pied un groupe de travail composé de membres du personnel communal et d'un représentant du 38 rue de Bruxelles.

Il se réunit une fois par mois pour faire le point sur les sujets à préparer. Nous avons également proposé des dossiers plus complets pour certaines thématiques :

- Comprendre le budget communal 2020,

**COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL 2020**

**Qu'est-ce que le budget communal ?**  
C'est l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune. C'est ce qui permet de financer les services publics et les équipements communaux.

**Le budget communal, comment ça marche ?**  
Le budget communal est divisé en plusieurs sections :

- Budget ordinaire** : concerne les dépenses courantes de fonctionnement.
- Budget extraordinaire** : concerne les dépenses d'investissement et d'équipement.

**Les recettes**  
Les recettes sont les ressources financières de la commune, principalement issues des impôts locaux et des subventions.

**Les dépenses**  
Les dépenses sont les dépenses de la commune, principalement issues des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

**Le processus communal**  
Le budget communal est élaboré par le conseil communal et soumis à l'approbation de l'assemblée communale.

**COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL 2020**

**Le budget ordinaire**  
Le budget ordinaire est le budget de fonctionnement de la commune. Il est financé par les impôts locaux et les subventions.

**Le budget extraordinaire**  
Le budget extraordinaire est le budget d'investissement de la commune. Il est financé par les emprunts et les subventions.

**Les recettes**  
Les recettes sont les ressources financières de la commune, principalement issues des impôts locaux et des subventions.

**Les dépenses**  
Les dépenses sont les dépenses de la commune, principalement issues des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

**Le processus communal**  
Le budget communal est élaboré par le conseil communal et soumis à l'approbation de l'assemblée communale.

- Police et sécurité : mieux se connaître pour mieux se comprendre,
- Covid-19, qu'en dites-vous ?
- Acheter consommer et agir local,
- Semaine de l'environnement,
- Genappe investit dans la mobilité douce,
- Voitures partagées
- Un autre regard sur les cimetières
- Budget participatif
- Gestion des déchets...

Le bulletin communal est publié 10 mois par an. Il ne paraît pas en juillet et en août. Il est généralement composé de 12 pages. Chaque mois, 7.250 exemplaires sont distribués gratuitement dans tous les foyers de l'entité.

En 2020, 15 commerces ou artisans, exclusivement locaux et installés dans la commune, ont utilisé un emplacement publicitaire à l'année.

Le Budget annuel s'élève à 47.500 €

## PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Genappe s'inscrit résolument dans la démarche de gouvernance locale dynamique du Programme Stratégique Transversal (PST) destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une *gouvernance moderne* en développant une *culture de la planification et de l'évaluation*.

Le PST est une **démarche stratégique** qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs de la majorité communale et les actions concrètes mises en œuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante. Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Le PST se concentre autour d'une **vision** : celle de Genappe telle qu'on veut la voir dans les années à venir. Comment veut-on que Genappe puisse se définir ? Quels sont les éléments indispensables quand on veut présenter la commune ?

De cette vision, ont découlé les **10 objectifs stratégiques** qui donnent la direction à suivre pour mettre en œuvre cette vision.

Ces objectifs stratégiques ont été déclinés en **objectifs opérationnels** et en **actions**, toutes issues d'une programmation déjà préexistante : la déclaration de politique générale, le PCDR, le PCS, le plan énergie-climat, le plan de mobilité, le plan de développement de la lecture publique, ...

Le PST, dans la dimension participative affirmée par le Collège communal, offre un espace d'échange citoyen et consacre plusieurs fiches à la bonne gouvernance, à la communication et à la participation citoyenne.

En résumé, les avantages d'un PST sont les suivants :

1. Se doter d'une vision à moyen et long terme
2. Professionnaliser plus avant la gestion communale
3. Planifier les ressources, prioriser les actions et établir un plan financier
4. Fédérer les plans et programmes
5. Développer une vue transversale
6. Impliquer les agents communaux ainsi que les partenaires (institutionnels et/ou associatifs et les citoyens) et les fédérer autour d'un projet en visant une participation et une implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du programme.

Avec ce Programme Stratégique Transversal, Genappe se dote d'une nouvelle méthodologie de gestion pour un décloisonnement des services communaux, une meilleure efficacité et une plus grande participation de chacune et chacun à la vie de la collectivité.

Le PST a été présenté au Conseil communal d'octobre 2020. Il fait l'objet d'un suivi régulier en collaboration avec le Collège communal et le personnel administratif.

## TRANSITION et PARTICIPATION

Gestionnaire de la participation et la transition– 1ETP  
ROMAIN Olivier

### MISSIONS

1. Support méthodologique aux services et échevinats pour aborder les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique ;
2. Dans les matières existantes et dans les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique, assurer une cohérence entre les services et les

- échevinats sur les projets inscrits dans la déclaration de politique générale et dans les autres outils de planification : rédaction et suivi du PST ;
3. Organiser et faciliter la participation citoyenne notamment par le biais du budget participatif ;
  4. Connaissance des acteurs traditionnels du développement local et ouverture aux nouveaux acteurs de la transition ;

## LES MATIERES

### Le PST :

- Aide à l'élaboration du PST
- Présentation du PST auprès des services, des partenaires extérieurs et des commissions communales
- Suivi des projets impliquant une transversalité entre les services de la Ville et/ou les partenaires extérieurs
- Evaluation régulière de la mise en œuvre du PST avec le Collège

### Budget participatif :

En juin 2020, la Ville de Genappe a réalisé un appel à projet dans le cadre du budget participatif. L'idée du budget participatif est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt généraux émanant de citoyens. La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public.

L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique. C'est aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'Administration communale.

Le projet s'adressait à toutes les associations, comités ou entreprises de Genappe ainsi qu'à tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes.

Les projets doivent relever des compétences communales en termes de transition énergétique et/ou environnementale ainsi que rencontrer l'intérêt général et remplir les critères suivants :

- Contribuer à la transition environnementale et/ou énergétique
- Être visible et accessible à toutes et tous
- Apporter une plus-value au territoire communal
- Toucher le plus grand nombre de citoyens
- Avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe
- Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux, ...)
- Être réalisable dans un délai de maximum un an.

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont tenu un rôle déterminant pour sélectionner les projets.

Ce Comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens, d'1 représentant d'Espace Environnement Wallonie et, avec voix consultative, des représentants des services concernés.

Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité. Ensuite, celui-ci a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal.

Un montant **maximum de 15.000€** pouvait être accordé par projet.

Ce ne sont pas moins de 16 projets qui ont été déposés par des citoyens, associations ou entreprises de Genappe :

1. La technologie digitale au service de la mobilité douce et du tourisme
2. Création d'un abri à vélos extérieur sécurisé dans un centre villageois

3. Arbres fruitiers pour tous
4. Mise sur pied d'une coopérative citoyenne visant le rachat du Bois BALON à Bousval
5. Boucles de Genappe
6. Bougenapp
7. Ça roule à Genappe
8. Extension d'un projet de Centrale biomasse à tout un quartier (Place de Mornimont)
9. Compostelle-Genappe
10. Cuisine buissonnière
11. Espace de sensibilisation à l'environnement au centre de Bousval
12. Hydrogen
13. Mini ferme pédagogique du Grand arbre/de la Baillerie
14. Projet d'aménagement d'un parking rue Jean Mintens
15. Petit bois des chenappans et sa légende
16. Sentier serpent

Chaque citoyen, chaque association et chaque entreprise s'est investi pleinement dans l'écriture de ces projets. Ceux-ci ont touché par leur caractère innovant, ambitieux, leur dimension pédagogique, le souhait de leurs auteurs d'associer le plus grand nombre, la vision à long terme du développement de notre entité, l'envie de répondre aux enjeux liés à l'environnement, la biodiversité, l'énergie ou la cohésion sociale. Bref, ils n'ont laissé personne indifférent.

Les montants octroyés à chaque projet retenu ont été décidés en fonction de chaque projet pour permettre soit une première action dans un projet à plus long terme, soit la réalisation totale du projet.

- Ça roule à Genappe – 10.350 €
- Le bois BALON – 5.900 €
- Un abri vélo extérieur sécurisé – 6.000 €
- Les boucles de Genappe : impression d'un guide des promenades – 3.500 €
- Le petit bois des Chenappans et sa légende – 8.500 €
- Un espace de sensibilisation à l'environnement au centre de Genappe – 8.500 €
- Hydrogen – 15.000 €
- Cuisine buissonnière – 5.500 €
- Arbres fruitiers pour tous – 2.500 €
- L'extension d'une centrale biomasse à Loupoigne -7.500 €

### **Voitures partagées :**

Nous accueillons sur notre territoire depuis octobre 2020 deux véhicules électriques partagés.

Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'est toutefois une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe.

C'est un service sur abonnement qui propose des véhicules à la location plus facilement que les sociétés de location traditionnelles. Nos voitures partagées sont disponibles 24 h/24 à la rue de la Station au centre de Genappe. La réservation du véhicule se fait en quelques clics via l'application « Share Mobility » et le client paie selon le type d'abonnement, la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Le système de voitures partagées permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins.

Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines).

Partager des véhicules électriques, cela permet aux personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule propre d'accéder à plus de mobilité.

Comme cela est précisé dans notre Programme Stratégique Transversal (PST), la Ville de Genappe souhaite mettre en place une politique volontariste en matière de mobilité. Le Collège communal a désigné Auto Motors Share pour initier un système de voitures électriques partagées sur notre territoire.

**Ces 2 véhicules sont accessibles par tout un chacun depuis le 10 octobre.**